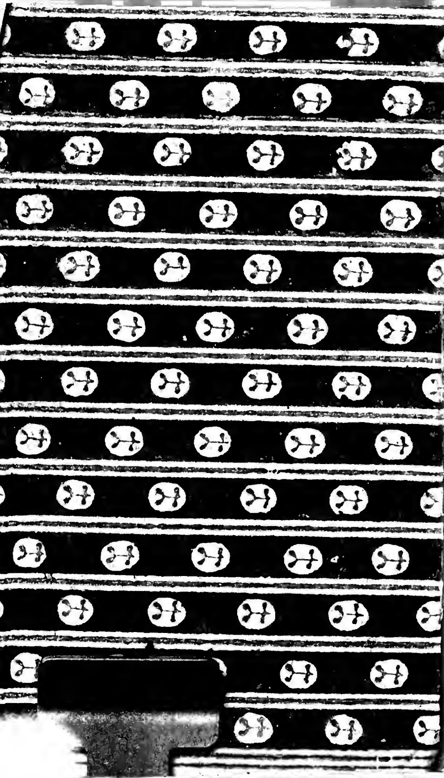
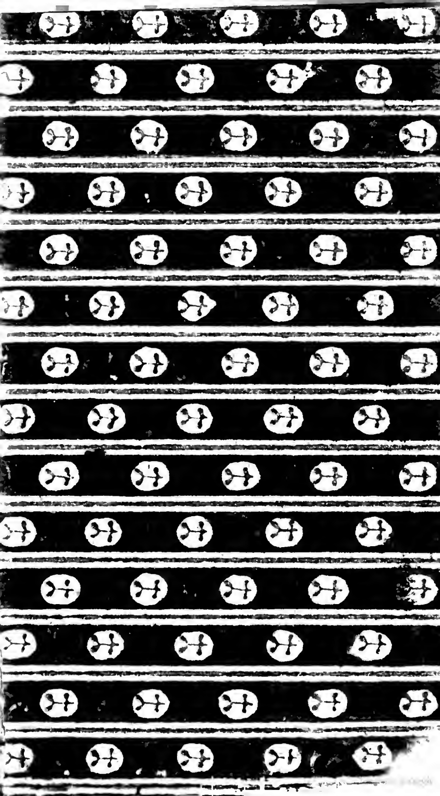






MEMOIRES SECRETS,

TIRÉS

DES ARCHIVES

DES SOUVERAINS

DE L'EUROPE,

DEPUIS LE REGNE DE HENRI IV.

SECONDE PARTIE.





A AMSTERDAM.

M. DCC. LXV.



MEMOIRES SECRETS.

Nouvelles particularités de la Conjuration de Biron. Plaintes de Henri au Pape, contre le Duc de Savoie & le Roi d'Espagne.

HENRI avoit envoyé ordre au Comte de Bethune, son Ambassadeur auprès du Saint-Siége, de faire au Pape le précis de la Conspiration. L'Ambassadeur déclara au Pontife, que le dessein des Conjurés étoit, de l'aveu même de Biron, d'y embarquer Sa Sain-

1602.

Dépêches du 29 de Juillet 1602.

avoit répondu à ce Monarque : » je suis né votre Sujet, par con- 1602.
» séquent obligé d'immoler mes » jours pour le service de V. M. » mais lorsqu'Elle m'ordonnera » des choses honnêtes, & non » des assassinats ». L'Ambassadeur du Duc de Savoie, m'assura hier, à l'occasion des bruits qui couroient au sujet de son Maître, que, durant les guerres civiles, une personne étant venue offrir à ce Prince de tuer M. de Lesdiguieres, il n'avoit jamais voulu y prêter l'oreille.

Le Pape montra plus de zèle encore pour justifier le Roi d'Espagne. Il n'est pas possible, dit-il, qu'une ame aussi pacifique que celle de Philippe III, nourrisse de si noires pensées. Béthu-

dont il étoit d'abord fort aimé, & se réfugia en France, où Henri IV lui assigna une subsistance honnête. Il mourut à Paris, en 1611, & fut enterré aux Célestins.

1602. ne, nullement satisfait de ces justifications vagues, répondit: mon Maître ne sauroit endurer que des Ministres, du rang du Comte de Fuentes, favorisent de pareilles scélératesses, sans que le Roi d'Espagne se mette en devoir de les punir d'une façon exemplaire: que le Duc de Savoie, protégé par ce Monarque, ait la hardiesse de détacher le cœur des François, de l'obéissance qu'ils doivent à leur Souverain.

Clément, qui s'intéressoit avec ardeur à la durée de la paix entre les deux Couronnes, & qui faisoit tous ses efforts pour étouffer leurs ressentimens & leurs défiances, répliqua: depuis l'emprisonnement de Biron, j'ai employé mes offices les plus pressans, auprès de qui il convenoit, dans l'espérance que le Roi Très-Chrétien en demeure-

1602.

roit ſatisfait. Priez-le donc de conſidérer avec la plus grande attention, l'importance de l'affaire. Faites-lui conſidérer que ſa rupture avec l'Eſpagne plongeroit de nouveau la Chrétienté dans des malheurs de longue durée, parce que la crainte ou l'eſpérance oblige d'ordinaire les autres Princes à prendre part aux querelles des deux Couronnes, & forme un ſeul incendie de l'Europe entiere. Les guerres opiniâtres entre Charles-Quint & François I, en ſont un déplorable exemple. Que Sa Majeſté faſſe attention aux avantages eſſentiels qu'Elle a tirés des deux derniers Traités. Le Comte de Fuentes m'a envoyé un de ſes Gentilshommes, pour me ſupplier de ne point le croire complice des ſcélérateſſes auxquelles les François prétendent qu'il a part.

1602. Puiſqu'il ne déſavoue, répliqua Béthune, que l'attentat contre la perſonne du Roi, la raiſon veut qu'on le regarde comme coupable de la conſpiration contre l'Etat. Je crois, reprit le Pape, que le Duc de Savoie a pouſſé ce Miniſtre plus avant que celui-ci ne comptoit, & qu'il lui a fait dire quantité de choſes auxquelles il ne penſoit pas. Mais, ajouta-t-il, ſi le Roi de France ne rompt pas la paix, je tâcherai de trouver quelque expédient pour obtenir qu'on le ſatisfaſſe.

Béthune regardoit comme difficile tout autre expédient que celui d'engager le Roi d'Eſpagne à punir d'une maniere exemplaire le Comte de Fuentes, & à abandonner le Duc de Savoie, dans le cas où tous les deux ſe trouveroient coupables. Mais cela paroiſſoit plus chimérique que

praticable. Il s'agiſſoit en effet de convaincre un Prince ſi conſidérable & un Miniſtre ſi qualifié, par la voie de Juges & de Témoins d'une autre Nation, par conſéquent ſuſpects; dont les derniers étoient diffamés par leur dépoſition contre Biron; & auxquels on auroit oppoſé plus d'un Témoin, capable de tirer avantage pour ce coupable, des interrogatoires mêmes, & de faire paroître le Duc & le Comte innocens. 1602.

L'Ambaſſadeur du premier auprès du S. Siége, informa ſon Maître du bruit répandu partout, de ſes intelligences avec Biron, auxquelles on ajoûtoit foi à Rome. Ce Prince lui fit marquer par ſon Secrétaire d'Etat, d'aſſurer le Pape qu'on ne trouveroit point que, depuis la paix, il eût entretenu aucune intelligence en France.

1602. Charles-Emmanuel trompoit ceux-là même qui avoient le plus de part à sa confiance, dès qu'il le jugeoit utile à ses desseins. Il n'est donc pas étonnant que, dans une circonstance aussi critique pour lui, il affirmât ce qu'il ne savoit que trop contraire à la vérité. Ce mensonge se prouve par la date même des événemens. La paix de Lyon eut lieu au mois de Mars 1601, le Dauphin vint au monde à la fin de Septembre (ce qui porta Biron à renoncer aux menées qu'il avoit entretenues jusques-là avec l'Espagne & la Savoie), & ce fut dans cet intervalle, qu'eurent lieu les voyages de Laffin à Turin & à Milan.

Pour achever d'éteindre les restes de mauvaises dispositions, que la conjuration eût pu avoir laissé dans la Bourgogne, le Roi

donna le Gouvernement de cette 1602.
Province au Maréchal de Lavardin. Ce Seigneur refusa le passage, par le Pont de Greffin, aux Troupes que le Comte de Fuentes envoyoit du Milanez en Flandre. C'étoit par la vive crainte qu'avoit son Maître, qu'elles ne se fussent avancées pour favoriser les machinations de Biron. Ce refus de Lavardin, beaucoup plus encore celui qu'en fit le Roi même, à l'Ambassadeur d'Espagne à sa Cour, excita auprès du Pape, les plaintes ameres de l'Ambassadeur de cette Couronne à Rome. Il dit qu'il sauroit prendre sa revanche d'une injure si grande, regardée comme un acte d'hostilité. Le Pontife qui trembloit de voir rompre la paix, son ouvrage, envoya vers Henri sans délai, le Comte Ottavio Tassoni, son Camerier secret, pour le prier instamment de se désis-

ter de ſon oppoſition au paſſage
1602. des Troupes du Roi Catholique.
Il lui fit repréſenter que c'étoit une violation manifeſte de la paix ; vû que les Soldats de ce Monarque demandoient ſeulement de faire route par les Terres laiſſées pour cet effet au Duc de Savoie, par le Traité de Lyon.

Mais la conjuration toute récente, ſembloit ne pas laiſſer aux Eſpagnols, tant de ſujet de s'écrier contre les obſtacles qu'ils rencontroient ſur cet article, de la part de la France. Le Roi pouvoit-il ſe défaire des juſtes ombrages que lui donnoient des Troupes qui marchoient par ordre du Comte de Fuentes, & avec la participation du Duc de Savoie, s'il ne ſavoit auparavant d'une maniere certaine, qu'elles n'avoient d'autre deſtination que la Flandre?

L'Ambaſſadeur du Roi Catholique

tholique auprès du S. Siége, prit à partie le Pape & le Cardinal Aldobrandin, Légat à la Cour de France. Il dit qu'à leurs exhortations, & contre les intentions de son Maître & du Duc de Savoie, il avoit consenti qu'on cédât à la France le Bailliage de Gez, sauf la réserve du passage, qu'on ne seroit obligé de demander à personne. Béthune répondoit que son Maître avoit bien plus lieu de se plaindre de ce que, contre la foi publique, dont le Pape s'étoit rendu garant, on tramoit des attentats énormes contre son Etat & sa Personne. Malgré tout cela, le Pontife étoit d'avis que Henri accordât le passage, parce que la prudence le demandoit ainsi, si son dessein étoit de maintenir la paix, & que, s'il méditoit la guerre, c'étoit une raison trop légere pour la déclarer. Il ajoutoit que la paix étoit 1602.

1602. également utile à la France & à l'Espagne, & qu'il falloit par conséquent l'entretenir avec le plus grand soin.

Henri donna les mains à ce qu'on demandoit de lui, au grand contentement du Pape & du Cardinal Aldobrandin. Leur surprise fut infiniment accrue par la nouvelle qu'ils eurent, que, par la procédure de Biron, on voyoit clairement que le Roi d'Espagne n'avoit eu nulle part à la conjuration. L'Ambassadeur de Savoie auprès du Saint Siége, dit à Béthune qu'il avoit reçu des lettres de son Maître, dans lesquelles ce Prince soutenoit librement qu'il n'y avoit pas non plus trempé, & qu'on ne trouveroit point que, depuis la paix de Lyon, il eût écouté personne qui voulût lui parler de machinations contre le Roi de France : qu'à la vérité un cer-

Dépêches de Béthune au Roi, du 19 Août 1602.

tain Laffin étoit venu lui faire diverses propositions, pour l'engager à se liguer avec quelques Seigneurs de ce Royaume, qu'il n'avoit pas nommés ; mais que, sourd à ses discours, il l'avoit congédié aussitôt, en lui refusant une grosse somme d'argent qu'il demandoit. 1602.

Le génie de Charles-Emmanuel étoit une source intarissable d'artifices, qui transformoit les choses les plus naturelles, au point de ne pas les reconnoître. Inquiet, brouillon, & ambitieux à l'excès par caractere, il mettoit tout en usage pour venir à bout de ses desseins. Il eut beau faire, il ne put fasciner les yeux de ceux qui le savoient principal auteur de la conjuration. Ne trouvant donc point de couleur pour pallier une si terrible faute, il se tint ferme sur la négative, seule ressource qui lui restoit,

& qui ne ſervit qu'à exciter
1602. davantage le reſſentiment de Henri.

Le 14 d'Août 1602. Ce Monarque avoit écrit à Béthune ce qui ſuit, avec ordre d'en faire part au Pape. On n'a point trouvé par la procédure de Biron, que le Roi d'Eſpagne fût complice de la conjuration. Mais le Comte de Fuentes & ſes autres Miniſtres ne ſauroient être coupables d'une ſi grande ſcélérateſſe, ſans que la réputation de leur Maître en ſoit ſouillée. Son Ambaſſadeur m'a fait des remercimens de la franchiſe avec laquelle je me ſuis conduit dans tout ceci. Il exalte juſqu'aux cieux la bonne foi de ſon Souverain, & ſa réſolution immuable d'obſerver la paix. Il m'aſſure que ce Prince fera punir, à ma pleine ſatisfaction, tous ceux de ſes Sujets qui ſeront convaincus d'avoir part à l'attentat. Il m'of-

ſre ſes offices les plus preſſans auprès de lui, pour ſerrer plus étroitement entre nous le lien de la paix & du ſang. Il m'a renouvellé toutes ces aſſurances, il n'y a pas deux jours, lorſque je l'ai admis à mon audience avec le Duc d'Oſſonne, qui eſt venu me ſaluer à l'occaſion de ſon paſſage d'Eſpagne en Flandre. Mais les entrepriſes contre Marſeille & contre Metz, l'uſurpation du Marquiſat de Final, les traitemens indignes faits à mes Sujets en général, & en particulier au Comte de Rochepot mon Ambaſſadeur en Eſpagne, les ſecours donnés au Duc de Savoie lorſqu'il voulut retenir de force le Marquiſat de Saluces, ſont des preuves convaincantes de la tolérance du Maître & des impertinences des Miniſtres. Le Duc de Savoie a été le principal artiſan de toutes ces machina- 1602.

1602. tions, & il y a embarqué le Comte de Fuentes. A la vérité, lorſqu'il fut queſtion de ſe déſaire de moi, le dernier ayant horreur de ce deſſein, le contredit, loin d'y coopérer. Il ſoutint qu'il falloit ſe contenter de ſe ſaiſir de ma perſonne: tempérament peut-être auſſi difficile dans l'exécution, que le projet de me tuer.

Quelque ſenſible que je ſois à une ſi terrible injure, ma réſolution n'eſt point d'en tirer vengeance. Je ſoumets tout au jugement de Dieu & à la prudence de Sa Sainteté. Je ſuis néanmoins pleinement déterminé à rejetter toute réconciliation avec le Duc de Savoie. Inſtruit dans l'art de feindre, & dans celui de mentir, même à ſes amis, il faut ſe garder de lui, lorſqu'il ſemble qu'il y a plus lieu de s'y fier. Par une trahiſon horrible, il conſpiroit ma

mort, quand la paix étoit sur le point de se signer. Il n'est jamais las de guerres ni de soulevemens. Il en fera tant, qu'un jour il tombera dans ses propres filets; & sans y avoir contribué, j'aurai le plaisir de lui voir payer la peine de ces trames, qui le rendent odieux à l'Univers, à ceux même qui secondent ses caprices. Je ne négligerai rien cependant de ce que ma conscience, mon honneur, le bien de la Chrétienté demanderont, pour mettre un frein à la témérité & à l'ambition effrenée de ce Prince. C'est vouloir s'abuser que de croire que le Roi d'Espagne l'abandonne jamais, quelque disposition qu'il en témoigne, & quelque espérance qu'en ait Sa Sainteté. Je ne le lui conseillerois pas moi-même. Mais j'espere qu'il punira le Comte de Fuentes, d'a-

1602.

1602. voir trempé dans la conjuration (*a*).

Henri ne pouvoit se résoudre à reprendre les armes. Le desir de la vengeance, celui du repos, l'honneur d'un côté, de l'autre l'avantage, luttoient dans son ame. Le second & le quatrieme l'emportant à la fin, il se contentoit d'exhaler dans ses discours l'amertume de son cœur. Pour se soustraire à tout ce qui eût pu l'engager à renouveller la guerre, il rétracta la parole qu'il avoit donnée au Pape de son propre mouvement, de lui faire passer la procédure de Biron. Il fit réflexion qu'il n'étoit obligé de se justifier auprès de qui que ce fût ; d'autant mieux que les actes les plus équitables étoient sujets à des interprétations, lorf-

(*a*) Cette lettre étoit toute en chifres.

qu'on vouloit les examiner à la rigueur. Quelle utilité, disoit-il en lui-même, m'en reviendra-t-il ? Je suis convaincu par le témoignage de mes propres yeux (a), que le Duc de Savoie & le Comte de Fuentes ont été les *ourdisseurs* de la conjuration, & qu'elle n'a point été tout-à-fait cachée au Roi d'Espagne. Quelle réparation le Pape pourra-t-il m'en obtenir ? Brûlant de zèle pour la durée de la paix, révolté d'une si noire scélératesse, & redoutant ses funestes suites, il en réprimandera peut-être vivement les auteurs, & les exhortera à me faire quelque satisfaction. Mais s'ils la refusent, dequoi m'aura servi tout cela, sinon à aigrir mon offense, & accroître mon deshonneur, dans le cas où je ne me mettrois pas en devoir 1602.

(a) Par les écrits de la main de Biron.

1602. de les forcer par les armes, à me faire raison ?

Dépêches du 9 de Septembre 1602. Le Roi écrivit donc à Béthune ce qui suit, avec ordre de le dire au Pape, non sur le ton de la plainte, mais seulement par forme d'entretien. « La communi-» cation du procès de Biron à Sa » Sainteté, peut irriter un Prin-» ce (*a*) qui n'a pas de remords » de s'être justement attiré le » deshonneur qui en résulte pour » lui. Fondé sur l'appui de l'Es-» pagne, il a eu l'audace de vio-» ler les droits de l'hospitalité » dans mon Royaume, où je lui » avois permis de venir, après » un an entier de sollicitations » les plus pressantes, & où je le » caroissois comme mon ami : il » a conspiré avec mes propres Su-» jets contre ma Personne & l'E-» tat, depuis le Traité de Lyon, » ratifié deux fois par lui ; la se-

(*a*) Le Duc de Savoie.

» conde fois, dans cette même 1602.
» Savoie, dont je l'avois juste-
» ment dépouillé, & que je lui
» avois généreusement rendue. Il
» me suffit de connoître sa mau-
» vaise foi, dont je saurai me ga-
» rantir par les voies convenables,
» sans avoir besoin de personne ».

Le Nonce à la Cour de Madrid, assura le Résident de France, que le Roi d'Espagne & le Duc de Lerme lui avoient protesté tous les deux, qu'ils n'avoient aucune part à la conjuration, & qu'ils se réjouissoient sincérement de ce que le Roi Très-Chrétien l'avoit si heureusement prévenue & détruite : qu'ils désiroient que cette affaire fût entierement approfondie, afin qu'on vît qu'ils avoient rejetté bien loin les propositions qui leur avoient été portées à ce sujet : service qu'ils espéroient que la France n'oublieroit point.

1602. Henri, instruit de cette déclaration du Roi d'Espagne & de son Ministre, leur donna de grands éloges, dit qu'il n'avoit jamais eu d'eux, d'autre idée; mais qu'il falloit que, par un juste retour à son égard, le Monarque réprimât la témérité de ceux qui abusoient de son nom & de son autorité, pour tramer des complots si criminels.

La nouvelle de la cessation entiere de défiance de Henri, au sujet de Philippe, diminua beaucoup l'inquiétude du Pape. Appliqué sans relâche à remplir tous les devoirs de Pasteur, il assura Béthune, qu'il donneroit volontiers la moitié de ses jours, pour le maintien de la paix: que depuis ces derniers troubles, il avoit résisté aux efforts qu'avoient fait certaines personnes, pour le détourner d'y travailler: que loin d'entretenir la discorde entre les

Dépêches au Roi, du 9 de Septembre 1602.

deux Couronnes, à l'exemple de ses Prédécesseurs (*a*), il en avoit en horreur la pensée, non-seulement comme indigne d'un Vicaire de Jésus-Christ, mais d'un Chrétien : qu'il employeroit son zèle le plus ardent, pour entretenir, s'il pouvoit, les deux Rois dans une parfaite intelligence. Mais, ajouta-t-il, à vous parler, Monsieur, comme à un simple Chevalier, & non comme à un Ambassadeur, & sans vouloir défendre aveuglément la conduite des Espagnols, que je blâme en beaucoup de choses, je ne dissimulerai point leurs plaintes ameres contre votre Maître, pour les secours considérables d'argent & de troupes qu'il fournit aux Hollandois depuis la paix. C'est là comme la source de tous les mécontentemens entre les deux 1602.

(*a*) Pour en tirer avantage.

1602. Couronnes. L'Eſpagne, pleine de reſſentiment contre ceux qui, pour perpétuer ſes malheurs, entretiennent ſourdement contre elle une guerre funeſte, prend des réſolutions violentes, pour venger ſes torts avec uſure.

Le Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape, loua beaucoup le Roi de France (*a*) de ce qu'il témoignoit n'avoir accordé le paſſage aux Troupes d'Eſpagne, qu'à la ſollicitation de Sa Sainteté. Quand même, diſoit-il, Votre Majeſté n'auroit été ni en état ni dans l'intention de faire la guerre au Roi Catholique, il étoit toujours glorieux pour Elle, de faire voir qu'Elle s'en abſtenoit aux exhortations du Souverain Pontife. Si j'euſſe eu connoiſſance que les bons offices de

(*a*) Auprès duquel on a vû qu'il étoit Nonce.

Sa Sainteté puſſent tourner au désavantage de la France, je 1602.
me fuſſe efforcé d'y mettre obſtacle. Mais j'ai toujours regardé Votre Majeſté comme trop prudente, pour commencer une guerre par un refus aux Troupes d'Eſpagne, de paſſer le Rhône.

Ce fut de cette ſorte que le Pape & ſon Neveu s'expliquerent. On va voir maintenant combien les paſſions alterent le jugement des hommes.

A peine le Dauphin & l'Infante étoient nés, qu'on vit Clément négocier leur mariage. Henri & ſes habiles Miniſtres avoient un deſir ſi vif de le voir réuſſir, qu'il ne tint pas à eux que dès-lors il ne ſe conclût. Ces mêmes Miniſtres & la Reine-Mere en ayant depuis achevé la négociation, que la mort du Monarque avoit ſuſpendue, ſe vi-

1602. rent en bute aux traits des langues les plus malignes, & des plumes les plus satyriques. Les Mécontens, dont le nombre est toujours considérable en France, prirent sujet de-là principalement, d'accuser la Reine de manquer de fidélité dans l'administration, & d'avoir plus d'attache pour l'Espagne, que pour la France & son fils. Leur but étoit d'exciter contr'elle la haine publique, & de donner lieu à des troubles, dont ils puissent tirer avantage. Je ferai connoître leurs menées d'une maniere détaillée, sélon l'ordre des tems. J'en reviens au Pape & à Béthune.

Dépêches au Roi du 9 Septembre 1602. Le Pontife demanda à l'Ambassadeur, des nouvelles de la santé du Roi & du Dauphin. J'aprens, lui dit-il, que le jeune Prince est fort: ce qui est merveilleux, vu son âge si tendre:

il faut en profiter pour le marier. 1602.
Il semble que Dieu ait permis que l'Infante & lui soient nés presque le même jour, afin qu'ils servent à resserrer entre les deux Couronnes, leur union affoiblie. Béthune lui représenta qu'une espérance si éloignée répondoit mal à l'ardeur des desirs de Sa Sainteté : que tant d'événemens arriveroient avant que ce mariage pût se consommer, qu'il n'y avoit nul fond solide à faire sur cet article. D'ailleurs, ajouta-t-il, je ne me souviens pas d'avoir lu que ces alliances aient produit une union plus sincere, entre des Princes qui avoient déja des sujets réciproques de mécontentement. Le Pape lui remontra que bien des choses, dont on avoit d'abord éprouvé l'inutilité, devenoient quelquefois très-utiles dans la suite, par certaines circonstances ; que celle dont il

s'agissoit, méritoit d'être mise
1602. dans ce nombre; & il le pressa
vivement d'en écrire en France.

Le 7 d'Octobre. Le Roi répondit : je prise, comme il convient, la proposition que me fait le Pape, du mariage du Dauphin avec l'Infante, pour consolider davantage la paix. Son Nonce en Espagne a déja déclaré à mon Envoyé, que les principaux Ministres de cette Cour en témoignoient un desir extrême; & il l'a engagé à me dépêcher un courier, pour m'instruire de cette nouvelle.

Les Espagnols avoient alors des intentions toutes différentes de celles qu'ils montroient. Ils cherchoient par la négociation feinte de ce mariage, à donner une amorce à Henri, pour le détourner de fournir des secours aux Hollandois; afin de les

dompter plus aiſément. Ils vouloient auſſi rendre le Pape plus favorable à leurs intérêts, en témoignant applaudir à ſes vues : point ſur lequel le Pontife étoit très-ſenſible. 1602.

Le Duc de Savoie & le Comte de Fuentes, entierement oppoſés aux vœux de Clément, mettoient tous leurs artifices en uſage pour brouiller les deux Rois. Afin de venir à bout de ce deſſein, d'attirer au Roi d'Eſpagne l'applaudiſſement de la Chrétienté, d'intéreſſer à ſa querelle le Pontife, & d'obtenir peut-être de lui quelque ſecours d'argent, ils s'aviſerent d'aſſiéger Geneve, l'égoût de l'Héréſie, l'objet par conſéquent le plus exécrable pour Rome & pour les Catholiques. Ils conſidérerent que le Roi de France s'oppoſeroit de toutes ſes forces, à la perte de cette Place; ſoit pour ſon intérêt par-

1602. ticulier, qui ne permettoit point qu'il la laissât tomber au pouvoir du Duc de Savoie; soit par égard aux sollicitations des Huguenots (entre autres de Rosni, son Ministre favori) qui ne manqueroient pas de faire tous leurs efforts pour sauver leur Secte, d'un affront si considérable. Le Duc & Fuentes sentoient que les oppositions de Henri irriteroient le Pape & les Catholiques, qui ne se plaignoient déja que trop de ce que lui seul portant le nom de Roi très-Chrétien, s'opposoit à la destruction d'une race si impure, & si contraire aux progrès de la gloire de Dieu.

Cependant Charles-Emmanuel répandoit partout le bruit que le Roi d'Espagne lui demandoit ses fils avec les plus vives instances, tandis qu'on savoit que c'étoit lui qui le pressoit de toute maniere, de les recevoir

auprès de sa personne. Enfin Jules Pallavicin, qu'il avoit envoyé pour cet effet à la Cour de Madrid, en revint avec la nouvelle que ses vœux étoient exaucés; & que les Princes y seroient entretenus, d'une maniere convenable à leur rang. Les François étoient persuadés que le Duc de Savoie ne cherchoit autre chose qu'à s'attacher l'Espagne, par un témoignage si éclatant de confiance & de dépendance; afin qu'elle le défendît contre toute hostilité de la part du Roi très-Chrétien, en cas qu'il l'irritât de nouveau, par la continuation de ses menées. Déja Henri se plaignoit de ce que les Napolitains, & les Espagnols envoyés pour renforcer ceux-ci, s'arrêtoient en Savoie, au lieu de passer en Flandre. Le Pape disoit, pour excuser cela, que le Duc faisoit en vain des instances réité- 1602.

1602. rées au Comte de Fuentes, pour l'engager à soulager ses Etats, d'hôtes si importuns, depuis que la paix avoit mis en assurance de la part de la France; que le dernier répondoit qu'il ne pouvoit le faire sans les ordres d'Espagne, qu'il attendoit. La-dessus, Béthune pria Sa Sainteté, de ne point se scandaliser des préparatifs que feroit son Maître contre ceux qui oseroient l'offenser.

Parmi les principaux complices de la conjuration de Biron, on comptoit le Maréchal de Bouillon (*a*). La fin tragique du premier, étant une leçon pour l'autre du peu de sûreté qu'il y

(*a*) Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, Prince de Sédan par son mariage avec Charlotte de la Marck, fille & unique héritiere de Henri Robert de la Marck.

avoit à aller se remettre au pouvoir du Roi, il chercha son salut dans la fuite. Il redoutoit d'ailleurs la mauvaise disposition de Rosny, dont le génie suprême, & le crédit sans borne auprès du Monarque, auroient pû aigrir son indignation, au point de lui être funeste, quand même il eût été innocent. Au lieu donc de paroître à la Cour, où on le rappelloit, il comparut, pour se justifier, devant la Chambre mipartie de Castres (*a*), établie par le Roi pour juger les causes des Huguenots. Il prétendoit que c'étoit son Tribunal légitime, parce que sa Vicomté de Turenne se trouvoit dans le District du Parlement de Toulouse, dont cette Chambre faisoit 1602.

(*a*) Ainsi nommée, parce que la moitié des Juges étoit Catholique, l'autre moitié Huguenote.

portion. Après avoir pris acte
1602. de sa *comparution*, il se retira à Genève, & ne s'y croyant pas encore assez en sûreté, il passa en Allemagne, dont il se mit à implorer les Princes en faveur de son innocence prétendue, de même que la Reine d'Angleterre : conduite qui servit plus à irriter le Roi qu'à l'appaiser.

Le Baron de Luz fut reçu avec bonté par ce Monarque, dont il avoit recouvré les bonnes graces, en révélant de lui-même toutes les circonstances des menées de Biron. Il en exagéra beaucoup l'atrocité, pour relever davantage le mérite de son prompt retour à l'obéissance, & le service signalé qu'il avoit rendu, en ramenant sans bruit à leur devoir les Places importantes de la Bourgogne, qui soutenues par les secours voisins des Espagnols & des Savoyards,

voyards, eussent pû faire révolter toute la Province, & donner moyen aux Conjurés secrets, aux Huguenots & aux autres mécontens, de mettre le Royaume en combustion. 1602.

Le récit du Baron de Luz alluma étrangement la colere de Henri. Loin de reconnoître, comme d'abord, le Roi d'Espagne presqu'innocent, il le regarda au contraire comme le principal auteur de la Conjuration; & fit, de bouche & par écrit, les menaces les plus terribles. Il marquoit à Béthune qu'il découvroit de plus en plus le secret des complots de Biron; qu'ils avoient été fomentés non-seulement par le Duc de Savoie & le Comte de Fuentes, mais par le Roi d'Espagne lui-même, & ourdis avec les Catholiques & les Huguenots de la France. La perfidie des Es-

Dépêches du 19 de Novembre 1602.

1602. pagnols, ajoutoit-il, devient toujours plus ſcélérate. J'apprens que leur Maître & ſes Miniſtres ne ceſſent de pourſuivre leurs machinations ; qu'ils agiſſent avec la même ardeur auprès des deux Partis, qu'ils faiſoient du vivant de Biron, ſans épargner l'argent, ni rien de ce qui peut les faire atteindre à leur but. Je viens d'être pleinement éclairé par le Baron de Luz, qui a aſſiſté à tous les entretiens entre Biron & ces mêmes Miniſtres; qui a lu les lettres & les réponſes de part & d'autre ; qui a eu part aux préſens, entr'autres aux ſommes données par l'Ennemi, dont une bonne partie a coulé dans la bourſe du Comte d'Auvergne ; qui fut témoin de l'entretien qu'Alphonſe d'Idiacquez, & le Pere Alexandre, Jéſuite, tous les deux Eſpagnols, joints à un troiſieme Envoyé, qui prenoit

le titre de Secrétaire du Roi Catholique, eurent à Dijon avec Biron. Celui-ci & le Baron de Luz ayant proposé d'associer à leur complot le Maréchal de Bouillon, dont le génie, la valeur & le crédit pouvoient donner des forces considérables au Parti, & beaucoup contribuer à calmer les mouvemens des Pays-Bas, à l'avantage de l'Espagne, le Jésuite répondit que le Comte de Fuentes avoit témoigné ne pouvoir y consentir, sans un ordre exprès de son Maître. Ce Seigneur ayant ensuite fait examiner la proposition dans le Conseil de Conscience, il y fut décidé que le Roi Catholique pouvoit donner son consentement sans scrupule; afin de fortifier la cause de Dieu, de la personne & des amis du Maréchal de Bouillon, contre un Roi plus hérétique que lui dans le cœur; 1602.

1602. & parce qu'il étoit permis de se servir des ennemis ordinaires du Très-Haut, pour en châtier un beaucoup plus pernicieux qu'eux, tel que j'étois. Fuentes offrit de fournir cent mille écus, avec lesquels Biron s'étoit fait fort de gagner Bouillon. Tout cela, dit le Baron de Luz, avoit été digéré quelque tems avant que le premier vînt à la Cour. Si les cent mille écus, & quatre cens encore que Fuentes & les autres Ministres d'Espagne promettoient, lui eussent été comptés, quand il falloit, loin de se rendre auprès de ma personne, il auroit dès-lors levé le masque & pris les armes. Jugez par-là, poursuit le Monarque, si j'ai lieu de me fier à l'amitié du Roi d'Espagne.

Avant l'arrivée du Baron de Luz à la Cour, le Comte d'Auvergne, qui avoit été admis à

la participation intime de tous les ſecrets, me donna les mêmes avis, au ſujet du Maréchal de Bouillon; & le premier, quand le procès de Biron eut été fini, me certifia comme très-véritables, les dépoſitions de Laffin & d'Hubert. Il m'avertit de plus de me bien tenir ſur mes gardes, parce que les Eſpagnols, depuis la mort du chef des Conjurés, ajoutoient de nouvelles trames aux anciennes. Il me dit que la Flotte équipée l'année derniere par le Roi Catholique, & celle qu'il mettoit actuellement en état, conformément au conſeil de Biron, n'étoient deſtinées que pour favoriſer les Conjurés; mais que la premiere année n'ayant point été favorable, & qu'à celle où on ſe trouvoit, leurs complots ayant été détruits, les Eſpagnols avoient voilé leur véritable deſſein, de

1602.

1602. celui de l'entreprise d'Alger, & s'étoient mocqués du Pape & de toute la Chrétienté. Je tiens toutes ces choses, ajoutoit le Roi, du Baron de Luz, accompagnées de preuves très-certaines de la vérité; sans compter ce que m'en disoit Laffin, & les préparatifs incontestables que faisoit Biron.

N'instruisez de ce que je vous écris, que le seul Cardinal d'Ossat. Pleinement informés tous les deux, faites ensuite connoître à la Cour de Rome; le caractere de la Nation Espagnole; & montrez quelle foi on doit ajouter aux discours du Roi Catholique. Je sais ce que vous a dit le Pape, pour le justifier. L'Ambassadeur de ce Prince auprès de ma Personne, s'efforce aussi de prouver l'innocence de son Maître. On m'écrit encore de Madrid, mille choses pour le

même objet. Je feins de tout croire, pour plaire à Sa Sainteté : je dissimule ma douleur, en sa seule considération, mais c'est pour mieux vérifier l'attentat, & prendre plus tranquillement mes résolutions. Je préférerai la cause publique à mon intérêt particulier, & je ne me livrerai pas aveuglément à la vengeance. Mais je ne prétends pas non plus me faire regarder comme un Prince insensible à l'injure, & qui n'a à cœur ni le bien de ses Sujets, ni celui de ses enfans, ni le sien propre. Le Pape m'a fait deux prieres : l'une, d'oublier les outrages que j'ai reçus à la Cour d'Espagne, dans la personne de mon Ambassadeur : l'autre, de lui en substituer un nouveau. J'ai condescendu à la premiere, & j'ai engagé ma parole pour la seconde ; malgré la réflexion que j'ai faite,

1602.

1602. que cette conduite de ma part pouvoit perſuader à tout le monde que je n'ai point été offenſé ; qu'elle pouvoit donner un juſte ſujet de réfroidiſſement à mes Alliés ; affoiblir enfin la juſtification du reſſentiment que je témoigne de ce dernier attentat. Loin d'eſpérer que ma modération porte le Roi d'Eſpagne & ſes Miniſtres à me ſatisfaire, je ſais au contraire qu'ils ne ceſſeront d'ourdir des trames, nonobſtant toutes les proteſtations qu'ils ont faites à Sa Sainteté.

Je ſuis perſuadé qu'Elle ne croit qu'avec peine les offenſes dont je me plains, à cauſe de la bonne opinion qu'Elle a de la vertu de Philippe III, ou à cauſe de ſon zèle à maintenir la paix, pour le bien de la Chrétienté, la gloire de ſon Pontificat & la conſolation de ſon cœur. Cela m'embarraſſe beaucoup ſur la

maniere dont je dois me gouverner à ſon égard, dans les circonſtances critiques où je me trouve. Il me paroît néanmoins prudent de l'informer exactement de toutes choſes, afin qu'Elle me ſache bon gré de ce que je fais pour la ſeconder; qu'Elle s'efforce d'autant plus de diſpoſer le Roi Catholique à réparer le paſſé, & à mieux agir à l'avenir; & qu'Elle ſoit portée à écouter plus favorablement mes excuſes, dans le cas où les procédés de ce Prince me forceroient d'en venir à une rupture déclarée. J'eſpere qu'Elle ne ſera plus aſſez crédule, pour ajouter foi à la ſincérité apparente de Philippe III & de ſes Miniſtres, & pour ſe rendre caution de leurs promeſſes, comme Elle a fait depuis deux ans: qu'Elle ſe ſcandaliſera beaucoup moins de ce que j'exécuterai pour 1602.

détruire leurs machinations, & de la vengeance que j'en tirerai; parce que ce ne sera point ma rigueur qu'il faudra accuser, mais ceux qui m'auront donné lieu de l'exercer. Je m'en remets à sa sagesse du soin de décider, si je dois me plaindre ou non au Roi d'Espagne de ce qui s'est passé. Qu'Elle considere seulement que, dans le cas, où après la plainte, ce Monarque ne répareroit pas l'offense, conformément à la raison & à mon honneur, & ne renonceroit pas à toutes menées, je me trouverois dans la nécessité de prendre les armes.

1602.

Mais il pourroit dire qu'il a seulement voulu se venger des secours que je n'ai cessé de fournir aux Hollandois, & repousser ainsi l'injure par l'injure. Je n'ai point secouru les Hollandois au préjudice de la paix;

l'argent, que je leur ai fait remettre, étoit celui que je leur devois. Mes ſoldats ont paſſé à leur ſervice contre mes ordres. Il eſt vrai que je m'y ſerois plus vivement oppoſé, ſi l'affaire du Marquiſat de Saluces eût été terminée par le Traité de Vervins. L'incertitude du ſuccès qu'elle auroit, m'avoit rendu plus circonſpect, dans la crainte continuelle de ce qui arriva depuis, ſavoir, de n'être forcé de faire ſervir au ſoutien de mes affaires, tous les moyens qui s'offroient à moi. Je l'ai fait juſqu'à préſent, & je continuerai de le faire, juſqu'à ce que le Roi d'Eſpagne, ſes Miniſtres & le Duc de Savoie ſe comportent à mon égard, d'une maniere toute différente. 1602.

Quoi qu'il en ſoit, ſi le premier dit qu'il n'a conſpiré contre ma perſonne, que parce que j'ai

1602. ſoutenu les Hollandois, ce ſera la voie la plus aiſée pour nous réconcilier. En ce cas, marque le Roi à Béthune, vous direz au Pape que, malgré tout ce qui s'eſt paſſé, j'enverrai un Ambaſſadeur à Madrid, conformément à la parole que je lui ai donnée; afin de lui prouver que l'amour de la paix domine dans mon cœur ſur tout autre, & qu'il ne tiendra pas à moi qu'elle ne ſoit de longue durée. Mais que Sa Sainteté juge ſi cela eſt poſſible, au milieu de tant de défiances, d'injures & de reſſentimens. Vous expoſerez ceci de maniere à prendre garde que le Pape n'attribue mon deſir pour le maintien de la paix, à mon appréhenſion perſonnelle pour les maux que ces inconvéniens donnent lieu de préſager. Ajoutez que, quiconque examinera avec attention l'état préſent de la Chrétienté & ma

conduite, n'aura d'autre idée de moi, que celle d'un amateur de la concorde : que je facrifierai tout volontiers au repos commun & à la fatisfaction propre de Sa Sainteté : facrifice d'autant plus louable, qu'une groffe guerre, où les circonftances préfentes mettroient l'honneur & la juftice de mon côté, me tourneroit plus à compte, qu'une longue paix pleine d'ombrages & de trahifons. Dites enfin au Pape, que la méchanceté des Artifans de la conjuration, a été au point de fe fervir des Huguenots, pour exciter Biron & fes complices, à demander opiniâtrement la convocation d'un Concile, le rappel des Jéfuites, & la fuppreffion des garnifons des Places de fûreté, afin de pouffer les deux Partis à une révolte générale, & les faire confpirer contre mon autorité : que leur deffein étoit auffi de fai-

1602.

1602. re valoir le prétexte de la nullité prétendue de mon mariage, sans considérer qu'ils faisoient tort à la justice & à la bonté de Sa Sainteté ; mais que tous leurs projets ont été renversés par la main du Tout-Puissant.

Le Roi envoya ordre aux Gouverneurs des Places de son Royaume, frontieres des Etats du Duc de Savoie, d'observer attentivement les démarches de ce Prince, & de rappeller les François qui étoient à son service. Mais deux nouveaux événemens augmenterent ses inquiétudes ; ce furent la tentative du Duc sur Geneve, & la conjuration du Prince de Joinville (a) avec les Espagnols. Nous traiterons ces deux articles avec étendue, lorsqu'il sera tems. Il suffira maintenant de savoir que,

(a) Charles de Lorraine.

ſur la fin du mois de Décembre, d'Aubigny, Gouverneur de la Savoie, s'approcha de nuit avec douze cens hommes, des murs de Geneve, qu'il eſcalada avec un bonheur admirable; mais que ceux des ennemis qui étoient entrés de cette façon dans la Place, attaqués par les Bourgeois accourus au bruit des armes, & ſurpris par ceux-ci dans l'embarras de n'avoir pu rompre avec le pétard la ſeconde porte, pour s'ouvrir communication avec les troupes de dehors, furent la plûpart pris ou maſſacrés, ou jettés du haut des remparts, s'ils ne voulurent ſe réſoudre à les ſauter. Le Duc, qui s'étoit avancé à une lieue de la Place, dans l'eſpérance de la trouver priſe, ſe vit forcé de s'en retourner comme il étoit venu. Il écrivit aux Princes ſes voiſins, pour juſtifier ſa démarche, ſur ce qu'il prétendoit que Geneve 1602.

n'étoit point comprise dans le
1602. Traité de paix, parce qu'il n'en
étoit pas fait mention expresse.

On arrêta un nommé Tangé, qui étoit sur le point de passer dans la Franche-Comté, pour se rendre auprès du Marquis d'Orzay, Gouverneur de Gray; & on lui trouva le Traité qu'il avoit conclu pour le Prince de Joinville, avec la ratification de la part de l'Espagne, & l'argent donné par cette Couronne pour une levée de Troupes. Tangé déclara que, depuis la mort de Biron, les Espagnols avoient engagé ce Prince à tenter de nouveaux soulevemens dans la France. Par le Traité dont il s'agit, ils promettoient à lui & à ses adhérans de grosses pensions. On y marquoit le rendez-vous des troupes, de même que les Places qu'il devoit faire révolter. Leur

deſſein étoit de reſſuſciter la Ligue, & de mettre la main à l'œuvre en hiver, où il eût été difficile au Roi de faire avancer ſes armées contre eux, ou du moins de forcer les Places qu'ils auroient ſurpriſes. 1602.

Joinville, principal artiſan de cette conjuration, ſe ſauva dans la Franche-Comté. Tout avoit été ourdi avec le Duc de Savoie & le Comte de Fuentes. Le premier des trois, arrêté depuis, fit une confeſſion pleine du complot. Le Roi, qui vit qu'il y avoit plus de chimérique que de réel, traita ſon auteur, de jeune homme inconſidéré, & le mit ſous la garde du Duc de Guiſe ſon frere, après s'être auparavant aſſuré que ni celui-ci, ni ſes autres parens n'avoient eu part à ſes étourderies. Il appella en même tems à la Cour, le Duc de Mayenne avec ſes fils, & écrivit

au Duc de Lorraine, d'envoyer quelqu'un pour intervenir aux résolutions qu'il méditoit. La goutte empêcha Mayenne de venir, mais il fit partir ses fils; & le Duc de Lorraine choisit Chauvalon pour son représentant. Henri témoigna accorder à leurs prieres & au sang qui les unissoit à Joinville, le pardon de la faute de ce nouveau coupable.

1602.

Ces nouvelles trames firent cependant redoubler au Monarque, ses plaintes auprès du Pape contre le Roi d'Espagne & le Duc de Savoie. Philippe, s'écrioit-il, continue d'abuser Sa Sainteté par le titre de médiatrice de notre réconciliation & de garant du mariage entre le Dauphin & l'Infante, dans le tems qu'il me perce au vif.

Dépêches à Béthune, du 3 de Décembre 1602.

Henri, après avoir peint en termes les plus forts la conjura-

tion de Joinville, ajoute : tandis que le Roi Catholique emploie des moyens si indignes pour me nuire, il proteste & veut qu'on croie qu'il est innocent. Il fait témoigner au Pape & à moi, un desir ardent d'entretenir l'union entre les deux Couronnes & de la resserrer même davantage. Il a consenti en conséquence que ses Ministres proposassent au Nonce à sa Cour, le mariage de l'Infante avec le Dauphin ; & je sais que lui & eux ont résolu de prier Sa Sainteté d'en proposer l'ouverture en forme. Il le croit si flatteur pour mon ame, qu'il est persuadé que la joie de le voir accompli, me fera mettre à part toute autre pensée, & qu'il sera aisé de m'endormir. 1602.

Il ne cesse de tramer dans mes Etats, contre le Trône & ma Personne, dans l'espérance de venir à bout de ses desseins. Il

amaſſe un fond de dix ou douze
1602. millions d'or, pour renouveller la guerre au printems; leve des Soldats en Allemagne, en Suiſſe & dans ſes Pays héréditaires; retient les Troupes Eſpagnoles en Savoie; en garde quantité dans les Iſles de Majorque & de Minorque, ſous apparence d'aller attaquer la Barbarie, mais dans la réſolution de fondre ſur la Provence avec celles-ci, & ſur la Bourgogne avec celles-là, à l'inſtant où la conjuration éclatera.

Il travaille en ſecret pour s'attacher la Reine d'Angleterre, & n'oublie rien pour ſe reconcilier avec les Hollandois; afin de mal mener la France quand il en aura détaché ces deux Puiſſances. Il s'efforce néanmoins de perſuader à Sa Sainteté, que le but de ſes préparatifs ſur terre & ſur mer, eſt un dernier effort

contre la Hollande en faveur de l'Archiduc, & la pourſuite de ſes entrepriſes contre la Barbarie & contre les Anglois. Par ces artifices, Philippe, pour le malheur de l'Europe, pourroit gagner pleinement la confiance d'un Pape plein de zele pour les choſes qui méritent l'approbation générale. La raiſon d'ailleurs ſemble demander que ce Prince délivre les Archiducs, de leur inquiétude, & rétabliſſe la réputation de ſes armes, que les malheureux ſuccès de la derniere Campagne ont rendues moins redoutables. Si donc je cherche à faire avorter ſes projets, quoique dans la vue ſeule de me défendre, on ne manquera pas de m'accuſer de violer la paix, ainſi qu'on a fait au ſujet de la guerre de Savoie. Mais comme il m'eſt trop difficile de vivre dans des appréhenſions 1602.

1602. continuelles, il faut, ou que Sa Sainteté y mette fin promptement, ou qu'Elle se prépare aux maux à venir de la Chrétienté, & à m'absoudre de tout. Je suis très-résolu, en conservant toujours le même amour pour la concorde, de mettre la force en œuvre, pour repousser les injures contre leurs auteurs, à mesure que la fortune m'en fournira l'occasion.

Le Roi chargeoit Bethune & le Cardinal d'Ossat, d'exposer cela au Pape, de la maniere la plus convenable à la nature de l'affaire. Le Pontife trouvoit dur de se voir forcé d'approuver comme justes, les raisons que Henri avoit de s'armer. Quoi qu'il en soit, le Monarque marquoit aux deux premiers: je m'en remets à vous, du soin de ce qu'il faut dire ou taire. Il me suffit que vous sachiez que ma pre-

miere intention eſt d'éviter la guerre par toutes ſortes de voies ſûres & honnêtes ; la ſeconde, de juſtifier mes armes de maniere, que le Ciel & la Terre déteſtent mes ennemis, comme coupables des malheurs qui en ſeront la ſuite. Si Sa Sainteté parle du mariage de l'Infante avec le Dauphin, je n'y fermerai point l'oreille ; pourvu que j'y voye de l'avantage pour moi, & ſurtout que le Roi d'Eſpagne me donne lieu, par ſa conduite, de me repoſer ſur ſa fidélité. Vous direz à Sa Sainteté, que ſi Philippe refuſe de pourvoir à ce dernier article, conformément à ce que toutes les convenances demandent, la propoſition du mariage ne ſervira qu'à augmenter les aigreurs, & peut-être à accélérer notre rupture ; à moins que je ne vouluſſe, en me relâchant, donner à mes Alliés des défian-

1602.

1602. ces au ſujet de mes intentions : ce qui eſt peut-être le but des artifices des Eſpagnols, dont je tâcherai de me garantir de tout mon pouvoir.

Le Roi marquoit à Bethune, de ne plus preſſer le départ des Troupes Eſpagnoles qui ſe trouvoient en Savoie ; afin de détruire toute idée, que le Pape & d'autres auroient pu avoir, qu'elles lui donnoient de l'inquiétude : car il ſavoit que le Duc étoit dans cette opinion.

Emmanuel ſollicitoit vivement le ſéjour de ces Troupes chez lui ; quelque effort qu'il fît pour perſuader le contraire au Pontife. L'eſpérance qu'il a de s'en ſervir au deſavantage de la France, eſt accrue, diſoit le Roi à Bethune, par celle que lui en donnent d'Aubigny (*a*) &

(*a*) Gouverneur de la Savoie. Voyez ci-devant.

autres

autres ſemblables flatteurs ; & il eût déja réuſſi, ſi je n'euſſe découvert & prévenu la conjuration de Joinville. Bouillon a agi tout différemment de celui-ci. Au-lieu de ſe rendre auprès de moi, comme il me le promettoit par ſes lettres, il s'eſt ſauvé précipitament, & a fortifié les preuves de ſa complicité avec Biron. S'il ſe croyoit innocent, pourquoi fuir la préſence de ſon Roi, dont il a reçu plus d'honneurs & de faveurs que perſonne autre (a) ? Sans doute que ſa conſcience lui fait de vifs reproches. N'eſt-ce pas un beau témoignage du zèle des Eſpagnols, pour la Religion Catholique, que cette application à faire révolter les Huguenots, pour fortifier leurs armes & leurs deſſeins, du ſe-

1602.

(a) Henri IV lui avoit fait épouſer l'héritiere de la Marck.

1602. cours de leurs bras. Je ſais que quelques Membres du Conſeil de Madrid, exhortent Philippe III à attaquer la France, afin d'affoiblir la réſiſtance des Hollandois; comme ſi leur puiſſance tenoit toute ſa vigueur de la mienne. Les Hollandois ſont redoutables aujourd'hui ſur terre & ſur mer, & leur bon gouvernement les met en état de ſe paſſer du ſecours de leurs amis. Je ſuis ſûr d'ailleurs, que ſi le Roi d'Eſpagne ſe déclare ouvertement contre la France, il y trouvera encore moins ſon avantage que Philippe II ſon pere, tout fauteur qu'il étoit d'une Ligue puiſſante. Ce Prince ſe vit forcé d'abandonner la Flandre, pour tourner ſes forces contre les miennes, & perdit la Hollande. Tandis que nous ſerons occupés, le fils & moi, à combattre, cette République attaquera les Provin-

ces demeurées soumises, & s'en rendra maîtresse. Voilà les fruits que les Espagnols recueilleront des conseils de ceux qui cherchent à assouvir leurs passions particulieres, au préjudice de la Chrétienté & de la Religion Catholique. 1602.

Du siége d'Ostende, & des Hollandois.

C'étoit dans ces circonstances qu'avoit lieu le fameux siége d'Ostende. Je renvoie le Lecteur qui voudra satisfaire sa curiosité, à tant d'histoires qui ont traité cet événement particulier. Je me contenterai de dire que ce siege devant décider du sort des affaires, l'Espagne & la Hollande y épuiserent tellement leurs forces, que le vainqueur avoit toutes les marques du vaincu. Les Hollandois, poussés par le désespoir

aux partis extrêmes, firent offrir
1602. par le Comte Maurice (*a*) & par Berneveldt (*b*), à Buzanval, Ambassadeur de France à la Haye, de donner au Roi, la portion qu'il désireroit de ce qui pourroit se conquérir des Provinces rébelles ou soumises ; soit que cette conquête se fît par leurs armes ou par les siennes. Ils ne demandoient autre chose, que de vivre sous la protection de la Couronne, avec ce qu'ils possédoient alors. Ils faisoient voir

(*a*) De Nassau.

(*b*) Jean Olden Berneveldt, Avocat Général des Etats de Hollande, & l'un des Ministres de cette République, célébre par ses Négociations & ses Ambassades, principal soutien de la secte des Remontrans, eut la tête tranchée à l'âge de soixante-douze ans, sur l'accusation vague de vouloir livrer la Hollande aux Espagnols. Son véritable crime étoit d'avoir refusé d'entrer dans le complot formé par le Prince d'Orange, qui étoit l'appui des Contre-Remontrans, pour se rendre Maître des Pays-Bas ; & d'avoir défendu la liberté de sa Patrie avec trop de zèle.

assez clairement à l'Ambassadeur, que si son Maître vouloit profiter de l'occasion, il forceroit l'Archiduc d'évacuer entierement la Flandre, de laquelle Sa Majesté prendroit ce qui seroit à sa bienséance, au moyen de leur secours. Ils exigeoient seulement qu'il laissât libres la Hollande & la Zélande. Buzanval leur promit d'en écrire à la Cour, & tint parole; quoiqu'il regardât leurs offres comme inutiles, vû la résolution ferme où étoit le Roi de vivre en paix avec l'Espagne. 1602.

Dépêches de Buzanval à Villeroi, du 6 de Mai 1602.

Les hommes les plus braves de l'Europe avoient péri au siége d'Ostende, où ils étoient accourus comme à une lice, pour faire montre de leur valeur. La garnison se trouvoit de sept mille soldats, & continuellement rafraîchie de toutes sortes de provisions. Régulierement chaque

1602. mois, un certain nombre de Régimens se voyoit remplacé par d'autres, selon l'ordre du tems qu'ils y étoient restés. Cependant les Hollandois, désespérant d'en faire lever le siége, malgré leur vigoureuse défense, sentirent la nécessité d'opérer au dehors. Hors d'état de soutenir les dépenses excessives qu'ils faisoient, ils crurent qu'il valoit mieux pour eux de hasarder tout une bonne fois, que de se consumer par degrés. Ils envoyerent leur Flotte surprendre celle d'Espagne, qui revenoit des Indes, & saccager les côtes de ce Royaume. Ils vouloient en même-tems, que le Comte Maurice pénétrât tout le Brabant avec l'armée, & qu'il allât se loger dans quelque Place de ce Pays, d'où il attirât l'Archiduc au combat, par le ravage de la campagne. Ce Général au

ontraire, loin de s'arrêter dans e Brabant, étoit d'avis de pousser usqu'à la côte de la mer; de s'arrêter vers Dunkerque & Graveline, pour faire le siege d'une de ces deux Places, au moyen des vivres que la Flotte lui fourniroit; de forcer par ce moyen l'Archiduc à lever le siége d'Ostende, & en venir à un combat, ou de le mettre dans la nécessité de lui laisser prendre ces mêmes Places: tant il avoit de confiance en ses forces, & de mépris pour celles d'Espagne. 1602.

Les Hollandois ne pouvoient pas se porter droit à Ostende, à cause du Pays coupé par des rivieres & des marais, & d'ailleurs ruiné; au-lieu qu'il étoit très-favorable à l'Archiduc, par le voisinage de Bruges & d'autres villes, qui le mettoient à couvert. Toute leur espérance étoit donc dans une action, dont la seu-

le pensée faisoit trembler ceux
1602. d'entr'eux qui avoient plus de prudence. Maurice leur Général s'approcha avec les quinze mille Fantassins & les cinq mille Chevaux dont son armée étoit composée, à une lieue & demie des lignes de l'Amirante d'Arragon, pour le provoquer au combat; mais ce fut inutilement. La difficulté de passer outre, à cause de la pesanteur de son bagage & du manque de vivres, lui fit rebrousser chemin vers la Meuse, pour assiéger Grave, où se trouvoient deux mille hommes de garnison, & qui, par le moyen de la riviere, fournissoit le camp, de toutes les choses nécessaires. Il forma aussitôt ses retranchemens, qu'il fortifia si bien, que l'Archiduc reconnut de ses propres yeux l'impossibilité de secourir la Place. Le siége en fut commencé & poursuivi, plutôt

avec une dépense digne de l'Empire Ottoman, que d'un Etat médiocre, qui se soutenoit presque par le seul désordre des affaires de ses ennemis, à l'aide d'une économie exacte & de quelque foible secours de la part de ses amis. Dans les travaux que Maurice fit élever, dans un circuit de cinq heures de marche, on comptoit plus de cinquante grandes redoutes, chacune avec son fossé plein d'eau, & son pont-levis. La Place pressée de jour en jour se rendit à la fin. De sept mille Anglois que les assiégeans avoient avec eux, il n'en demeuroit pas au-delà de quinze cens. Tout le reste avoit péri par le fer ou par les incommodités, ou s'étoit débandé.

1602.

Le 20 de Septembre 1602.

L'Amirante d'Arragon écrivit aux Hollandois, pour reprendre le fil des négociations qu'il avoit entamées lorsqu'il étoit prison-

1602. nier chez eux. Il leur marquoit que ſon état de liberté faiſoit ceſſer l'excuſe qu'ils apportoient auparavant, de ne pouvoir écouter ſes propoſitions : que leurs affaires & celles de l'Archiduc demandoient une paix ou une treve, ou du moins une ſuſpenſion d'armes : qu'ils profitaſſent de l'occaſion pour ſe tirer de péril, par un accommodement avantageux, & qu'ils envoyaſſent un paſſeport, afin qu'il leur dépêchât quelqu'un pour traiter. C'eſt ce qu'ils firent auſſitôt.

Cependant Berneveldt dit à Buzanval (*a*), que la paix étoit la ruine totale de la Hollande, & que la treve & la guerre en étoient les maladies. Je regarde, ajouta-t-il, la ſuſpenſion d'armes, comme le moindre

(*a*) Voyez ci-devant ce qui regarde ces deux Perſonnages.

mal pour elle. On peut la conclure à des conditions aussi utiles que la treve & la paix ; celle, par exemple, de la levée du siége d'Ostende, sans laquelle nous sommes résolus de ne prêter l'oreille à aucun accommodement. Nous suivrons les conseils du Roi de France & de la Reine d'Angleterre, comme Puissances intéressées à la conservation de notre Etat, dans lequel nous ne pouvons jamais permettre aucun changement en faveur du Roi Catholique. 1602.

Les sommes immenses qu'absorboit la défense d'Ostende, faisoit desirer passionnément aux Hollandois, d'embarquer Henri avec eux, dans la guerre contre l'Espagne ; & ce Monarque sentoit que, s'il discontinuoit de leur fournir les moyens de se soutenir, il s'exposeroit à quantité de préjudices ; à celui,

1602. entr'autres, de voir le Roi d'Espagne, débarrassé des Hollandois, tourner ses armes contre la France. J'ai beau regarder de tout côté, écrit Buzanval à Villeroi, je ne trouve rien qui ose aujourd'hui résister à la Maison d'Autriche, hors ce petit Etat de Hollande. Si donc la France est sage, elle l'aidera à se maintenir; & si elle y réussit, elle se délivrera du voisinage dangereux des Espagnols. Si elle les laisse au contraire reprendre quelque avantage sur cette République, la haute idée que j'ai de leur fermeté dans toutes leurs entreprises, me fait craindre qu'elle ne ressente bientôt leurs coups elle-même. Ils proposent une treve, pour éteindre, à quelque prix que ce soit, la guerre qui dévore la Flandre, & se débarrasser de celle qu'ils ont avec l'Angleterre. Cela vient du mauvais état de leurs affaires,

Le 23 d'Octobre 1602.

[ui leur donne des inquiétudes ›lus grandes pour l'avenir. 1602.

Longchamp, envoyé par l'Eecteur de Cologne pour faire [uelque ouverture de négociaion entre les Hollandois & l'Ar:hiduc, supposoit de grands mé:ontentemens entre ce Prince & 'Espagne, qui lui faisoient croire jue le but unique de l'Archiduc :toit de s'établir dans la Flandre. l disoit aux Hollandois, entr'aures choses : les Espagnols comnencent à faire réflexion que, si 'Infante vient à mourir sans enans, le Duché de Brabant passera de droit à ceux du Duc de Savoie, selon la coutume du Pays, qui empêche les enfans du second lit de succéder, tant qu'il en reste du premier. Cette coutume faisoit assurer à Buzanval, par e Comte Maurice, que, si le Prince d'Orange son frere mouroit, la Comtesse d'Hollac leur

Le 31 d'Octobre 1602.

1602. sœur, du même lit que celui-ci, succéderoit à tous les biens que la Maison de Nassau possédoit dans le Brabant ; sans que ni lui ni le Comte Henri, qui étoient d'un autre lit, pussent y rien prétendre. Mais Buzanval regardoit tout cela, comme mis en œuvre, plutôt pour montrer la foiblesse de l'Archiduc, que pour faire voir l'avantage que les Hollandois tireroient de la paix. L'Envoyé de Cologne protestoit, qu'il n'avoit pas ordre d'en parler aux Etats-Généraux. Il disoit seulement que l'Empereur, peu satisfait des Espagnols, songeoit à recouvrer les Provinces-Unies pour soi ou pour l'Archiduc ; afin que si le Turc enlevoit ou désoloit ses Provinces héréditaires, il pût trouver dans la Flandre un asyle honnête. Maurice répondit aussitôt qu'il s'y opposeroit de toutes ses forces ; &

ur ce que Longchamp lui repré-
enta qu'il n'étoit pas prudent à 1602.
ui, de vouloir s'attirer tout le
essentiment de l'Archiduc, je ne
echercherai jamais, répliqua
'autre, ni la faveur ni la bien-
eillance de ceux avec qui je ne
eux avoir rien à faire.

Les Hollandois, ajouta-t-il, ne prêteront jamais l'oreille aux propositions de l'Empereur & de Archiduc, quand même elles eroient sinceres; parce que la noindre altération peut détruire ntierement leur Etat.

Plaintes d'Elisabeth contre Henri.

Au commencement de l'année où l'on se trouvoit, Christophe de Harlai (*a*), Comte de Beaumont, étoit allé remplacer

(*a*) Harlai, II du nom, Gouverneur de la Ville & Duché d'Orléans, Bailli du Palais.

1602. Boiſſiſe dans l'emploi d'Ambaſſadeur de France à la Cour d'Angleterre. A la premiere audience qu'il eut d'Eliſabeth, il dit à cette Reine : mon Maître honore ſi hautement votre mérite, Madame, & fait un ſi grand cas de votre amitié, qu'il eſt perſuadé que le Dieu, qui, dans le même ſiecle a défendu votre querelle & la ſienne, a uni vos deſtinées avec vos cœurs, & qu'il eſpere que vous ſerez liés d'une maniere indiſſoluble. Il offre à Votre Majeſté, ſes Peuples, ſes Etats, ſa propre perſonne ; & il eſt diſpoſé à abandonner ſon Royaume, ſes affaires, ſes enfans, pour accourir à votre ſecours dans toutes les occaſions : tant il a d'empreſſement de reconnoître les obligations immenſes dont il vous eſt redevable.

Dépêches au Roi, du 29 de Janvier 1602.

Eliſabeth témoigna beaucoup de reconnoiſſance de la conti-

nuation de l'amitié du Roi. Elle se plaignit ensuite amérement de ce que celui d'Espagne avoit armé contre elle toutes ses forces, sans qu'elle lui en eût donné le moindre sujet. Mais, poursuivit-elle, je ne suis nullement étonnée de cette conduite d'un Prince, qui a eu l'audace de censurer celle de son pere, de son vivant même, & qui, sans aucun égard pour sa mémoire, a pris plaisir, après sa mort, de changer la plûpart des choses qu'il avoit laissées écrites de sa propre main. La justice & l'innocence de ma cause me font espérer que Dieu me défendra contre ce jeune Souverain, & le châtiera de sa présomption. Madame, répondit l'Ambassadeur, les heureux succès de vos armes contre celles des Espagnols & des rebelles d'Irlande, vous en sont un sûr garant. Ces

1602.

1602. commencemens favorables seront bien-tôt suivis d'une victoire pleine, laquelle comblera de joie le cœur de mon Maître, qui la desire comme pour lui-même. J'y suis très-sensible, repliqua la Reine; mais comment puis-je me fier à lui, tandis que le Roi d'Espagne, mon plus cruel ennemi, est aujourd'hui son meilleur ami? Votre Maître, oubliant que les anciennes amitiés sont les plus sûres, a fait sa paix avec ce Monarque, & m'a laissée dans le péril. Il ne tenoit qu'à moi de le prévenir; mais j'ai immuablement observé nos conventions, parce que la foi donnée ne doit jamais être violée. Je ne me serois jamais attendue à un pareil procédé de la part du Roi de France.

Elisabeth ajouta de vifs reproches à ce qu'elle venoit de dire. L'Ambassadeur défendit,

vec esprit & force, la réputation
e son Maître. C'est, dit-il, 1602.
: Prince le plus religieux ob-
:rvateur de sa parole. Les preu-
es les plus signalées qu'il en a
onnées à l'égard de ses enne-
nis mêmes, suffisent pour faire
oir ce que ses amis peuvent s'en
romettre. Plaise à V. M. se rap-
eller, qu'au tems de la paix
e Vervins, mon Maître lui ou-
rit son cœur, sans lui cacher
a moindre circonstance de ses
égociations avec le Roi d'Es-
pagne. Elle n'ignore point que
'état de langueur, où la France
e trouvoit réduite, la mettoit
lans l'impuissance de subsister
plus long-tems sans la paix.
Mon Maître s'y laissa entraîner
par sa tendresse pour ses Peu-
ples, contre les invitations que
ui faisoient son génie guerrier
& son courage, nés & nourris
parmi les armes, de tirer une

1602. juste vengeance de son ennemi. Cette paix, Madame, ne l'empêchera jamais de sentir le prix de votre amitié. Il sait mettre la différence qui convient, entre des amis anciens & ceux avec qui on s'est réconcilié. Je prie Votre Majesté d'avoir meilleure opinion de celle qu'il lui témoigne. Ses procédés feront voir une disposition de sa part toujours meilleure à l'égard de votre Personne.

Le dépit d'Elisabeth, au sujet de la paix de Vervins, alloit chaque jour croissant; parce qu'elle se voyoit réduite à demander du secours à ses amis, elle qui auparavant étoit si flattée de les voir recourir à son soutien. Le Roi de France, dit-elle à l'Ambassadeur, m'a longtems nourrie de belles paroles: en viendra-t-il enfin aux effets? Rien n'est plus desagréable à

Dieu, ni déteſté par les hommes, que l'ingratitude. Le ſouvenir de l'amitié vive que j'ai eue pour lui, me rend ſes mépris inſupportables. A ces plaintes, la Reine en ajouta d'autres, qui montroient l'extrême amertume de ſon ame. 1602.

L'unique ſujet de mécontentement que peut avoir Votre Majeſté, répondit l'Ambaſſadeur en l'interrompant, eſt l'argent qui lui eſt dû. Mais je ſuis prêt à lui payer cinquante mille écus à compte. Eliſabeth répondit que cet objet ne lui faiſoit aucune peine ; & qu'elle étoit ſeulement fâchée de la maniere dont on procédoit à ſon égard. Elle étoit ſecrettement dans le deſſein de s'en venger, au moyen de ſes Flottes. L'âge & le tempérament la pouſſoient ſouvent à des coleres extrêmes. Elle étoit jalouſe des proſpéri-

1602. tés de la France, qui, de ſon côté avoit trop d'intérêt d'entretenir ſon amitié.

Dépêches au Roi, du 5 de Février 1602.

Beaumont ayant de nouveau dit à la Reine, dans une autre audience, qu'il étoit prêt de donner un à-compte de cinquante mille écus; ils ne ſuffiſent pas, répondit-elle, pour acheter une barque d'Irlande. J'agréerai cependant tout ce qui me viendra de la part de votre Maître. Mais je ſuis vivement piquée de ce qu'après avoir promis au Comte d'Edmond (*a*) de ſecourir tout de bon Oſtende, & m'avoir engagée bien avant de parole à l'égard des Hollandois, il manque à la ſienne. Il eſt de la derniere importance pour la France & pour l'Angleterre, de ſoutenir cette République, qui conſume aujourd'hui la meilleu-

(*a*) Amiral d'Angleterre.

re partie des forces de l'Eſpagne.

1602.

Le Comte d'Edmond conſeilloit à Eliſabeth de faire la paix avec les Eſpagnols, puiſque le Roi Très-Chrétien lui en avoit donné l'exemple, & qu'il refuſoit de contribuer à ſecourir vigoureuſement les Hollandois. Ce Monarque, ajoutoit-il, me dit à Calais, que, puiſque ſes Etats étoient tranquilles, il travailleroit généreuſement & ſans intérêt à la défenſe de ſes voiſins. Puis donc qu'il agit différemment, je ſuis d'avis que Votre Majeſté ſe tire d'inquiétude, pour y remettre la France, qui ſe plaît à tenir l'Angleterre embarraſſée dans la guerre avec l'Eſpagne, & qui fait ſi peu de cas de votre amitié, que Philippe III & l'Archiduc recherchent avec tant d'empreſſement. D'Edmond parla ſur le même ton à l'Ambaſſadeur de Henri,

Dépêches de Beaumont au Roi, du 20 de Février 1602.

1602. qui répondit : je vous prie, Monsieur, de croire que mon Maître sera toujours ravi que la Reine fasse la paix avec l'Espagne, à sa satisfaction ; & il lui offre son entremise. La Reine, répliqua d'Edmond, saura bien faire sa paix sans l'entremise de la France. Elle n'a été retenue jusqu'à présent, que par considération pour les Hollandois, qu'elle ne vouloit absolument point abandonner. Ne pouvant désormais soutenir toute seule le poids de la guerre, ni ses Sujets souffrir plus long-tems le préjudice que leur cause l'interruption du commerce, elle sera forcée de s'accommoder avec le Roi Catholique, si elle n'est soutenue par votre Maître. Je pense néanmoins que leur intérêt commun est de maintenir les Hollandois, & d'empêcher que le désespoir

ne les force à traiter avec l'Archiduc.

1602.

Dépêches au Roi, du 12 de Mars 1602.

Beaumont ſentoit que leur ruine tournoit au déſavantage de l'Angleterre ; & que s'ils donnoient à entendre au Roi, qu'il ne tenoit qu'à eux de faire la paix, c'étoit ſeulement pour entretenir ſes allarmes, & le porter à les ſecourir plus vigoureuſement. Les Anglois deſiroient l'accommodement avec ardeur ; mais leur défiance & leur irréſolution naturelle les retenoient, lorſqu'ils étoient plus prêts de le conclure. Ils demandoient d'ailleurs des conditions ſi avantageuſes, que l'Eſpagne n'y eût conſenti que difficilement.

Beaumont voulant ſavoir la penſée d'Eliſabeth ſur ce ſujet, lui dit : le Roi d'Eſpagne eſt, Madame, dans une inquiétude extrême, au ſujet de l'armement

1602. naval de l'Angleterre. Cela l'oblige de renforcer toutes ses Garnisons le long de la Côte ; & son trouble vous invite à profiter de l'occasion favorable de lui rendre la pareille, en l'attaquant chez lui. Votre Majesté en rapportera infailliblement beaucoup de gloire & d'avantage, parce qu'Elle le réduira à la nécessité de conserver ses forces pour la défense de ses Etats. Les succès nombreux & considérables que le Très-Haut vous a fait remporter sur les Espagnols, prouvent qu'il vous a destinée à les détruire. L'Angleterre est l'écueil où leur ambition est venue se briser. Votre Majesté ne doit donc point se lasser de leur faire la guerre.

Elisabeth se flattoit d'être devenue le fléau des Espagnols, & d'avoir arrêté la victoire, qui accompagnoit leur marche rapi-

de vers la Monarchie universelle. 1602.
Les Anglois, dit-elle à Beaumont, en débarquant sur leurs Côtes, ont reconnu combien ils étoient foibles chez eux, & je regarde l'invasion de leur Pays comme aisée. Mais ne possédant qu'un très-petit Etat, je sens mon impuissance à soutenir toute seule une guerre offensive contre une grande Monarchie, qui doit donner plus d'inquiétude à la France qu'à l'Angleterre, laquelle peut se soutenir par elle-même, ainsi qu'elle a fait jusqu'à présent. Votre Maître voit assez les desseins ambitieux du Roi d'Espagne. Cependant l'amour aveugle de la paix lui fait négliger les meilleures occasions de s'opposer à ses entreprises, & tous les moyens qu'on lui propose de défendre ses amis. Mais je ne veux plus avoir de sollicitude à ce sujet ; puis-

1602. que j'ai reconnu que ce Monarque étoit totalement éloigné de concourir au bien commun.

L'Ambaſſadeur, pour mieux ſonder Eliſabeth, lui dit que la grandeur de l'Eſpagne donnoit beaucoup d'ombrage à la France, & que la conſidération de la paix, que celle-ci maintenoit avec l'autre, n'empêcheroit point ſon Maître de remplir tous les devoirs auxquels il ſentoit que ſon amitié avec Sa Majeſté l'engageoit. Je vous prie, Madame, ajouta-t-il, de ne plus ſonger au paſſé; d'écarter cette défiance, qui peut être funeſte aux affaires, en altérant la bonne intelligence entre Vous & le Roi Très-Chrétien. Si Votre Majeſté médite quelque entrepriſe, Elle peut s'en ouvrir librement à moi. La forte amitié entr'Elle & mon Maître doit

empêcher la différence de leur position, de leur donner de l'ombrage. Il n'est pas étonnant néanmoins, que ce Monarque étant en paix, & Votre Majesté en guerre, les pensées de tous les deux soient diverses ; & il est plus naturel que les vôtres, auxquelles le roi s'intéressera toujours beaucoup, soient tournées vers les armes.

1602.

Les Anglois bruloient d'envie d'engager les François dans leur querelle avec l'Espagne, afin d'affoiblir leurs succès, qui les inquiétoient plus que les armes & l'ambition de cette Couronne. Henri feignant de ne pas s'en appercevoir, nourrissoit Elisabeth de belles espérances.

Dépêches du Roi à Beaumont, du 25 de Mars 1602.

Si cependant les Anglois, marquoit-il à Beaumont, continuent de vexer mes Sujets, de leur refuser la justice, & de leur

1602. disputer la liberté de la navigation & du commerce, je serai forcé de me faire raison par toutes sortes de voies. Leur Flotte peu nombreuse, paroît devoir faire plus de peur que de mal au Roi d'Espagne, & j'appréhende que leurs courses ne nuisent plus aux François qu'à tous autres. Le bruit néanmoins de leur armement constitue le Roi d'Espagne en une double dépense, & occupe dans ses Etats les forces destinées pour ailleurs. Confirmez donc la Reine dans la résolution de l'achever; mais faites-le avec dextérité, parce que les Anglois, naturellement ombrageux, pourroient le discontinuer, s'ils voyoient que nous desirons de le voir en état. Donnez en même-tems avis à la Reine, que Fréderic Spinola a dessein de s'emparer de l'Isle de Vight, & de s'y fortifier; afin

que cette Princeſſe prenne ſes meſures. 1602.

Le Comte d'Edmont (*a*) dit à l'Ambaſſadeur de Henri, que le deſſein d'Eliſabeth étoit de ſauver Oſtende ; mais que ſes forces, ſans le ſecours du Roi, la mettoient dans l'impuiſſance de l'exécuter. Il repréſenta les préparatifs extraordinaires que l'Eſpagne faiſoit en cent endroits, & les projets ambitieux du jeune Monarque, capables de donner de l'ombrage à tous les Potentats. Les dépenſes exceſſives, pourſuivit-il, que la Reine a faites en Irlande, & la guerre contre le Roi Catholique, dont elle porte tout le fardeau, l'ont ſi fort affoiblie, que, ſi elle n'eſt ſecourue par la France, elle ſera forcée de ſuccomber, ou de conſentir à la paix.

Dépêches de Beaumont à Villeroi, du 16 de Mars 1602.

(*a*) Amiral d'Angleterre. Voyez ci-dev.

1602. Cecile (*b*) dit de ſon côté à l'Ambaſſadeur de Henri : le ſiége d'Oſtende étant aujourd'hui l'affaire la plus importante de l'Europe, demande que tous les Intéreſſés à la conſervation de cette Place, contribuent à le faire lever. Les Anglois y tiennent une garniſon de ſix mille hommes, & ils ont en Campagne une Armée de vingt mille, pour faire une puiſſante diverſion dans le Pays de l'Archiduc. La Reine deſire ſavoir clairement ſi votre Maître conſent d'attaquer la Flandre, conjointement avec elle; ou ſi, réſolu de vivre en paix avec l'Eſpagne, il veut ſeulement contribuer à la levée du ſiége d'Oſtende. Elle demande

(*a*) Robert Cecile, Grand-Tréſorier d'Angleterre, premier Secrétaire d'Etat de la Reine Eliſabeth, fait Comte de Salisburi & Grand-Chancelier, par le Roi Jacques, ſucceſſeur de cette Princeſſe.

aussi que le Roi refuse le passage par la Bresse, aux Troupes que Philippe III envoie d'Italie dans les Pays-Bas. La considération des Hollandois doit porter le Roi à coopérer, comme les autres, à leur soutien. Il peut le faire de deux manieres ; ou en se déclarant ouvertement en leur faveur, ou par des secours secrets d'argent. Le second parti paroît plus sûr & plus prompt. 1602.

Inquiétude d'Elisabeth au sujet du Roi d'Ecosse.

Cependant Elisabeth avoit de l'amertume contre le Roi d'Ecosse (*a*); mais cela n'alloit pas au point d'être capable de prendre quelque résolution, au préjudice Dépêches de Beaumont au Roi, du 1 de Mai 1602.

(*a*) Jacques VI, fils de Marie Stuart & de Henri Stuart, Comte d'Arlai, depuis successeur d'Elisabeth, sous le nom de Jacques I d'Angleterre.

1602. de ce Prince. Si son dessein n'étoit pas de le nourrir de trop d'espérance, elle ne vouloit pas non plus la lui ôter tout-à-fait. Loin que ses Ministres cherchassent à accroître son aigreur, les plus intimes de cette Princesse s'abstenoient d'en parler d'une maniere désavantageuse. Ils avoient l'œil fixé sur ce seul Héritier ; parce qu'ils ne voyoient, dans l'Angleterre, aucun Sujet en état de former un parti contre lui.

Quelque tranquille que parût la Reine à son sujet, elle appréhendoit qu'il ne voulût être reconnu pour son Successeur de son vivant, conformément au juste desir qu'il en avoit : à quoi elle étoit résolue de ne consentir en aucune maniere. Chagrine, à l'exemple des Souverains sans Héritier, extrêmement méfiante, comme le sont les per-

onnes de son âge (*a*) & de son exe, éprouvant le regret na- 1602.
urel de laisser à d'autres ce dont lle n'avoit joui qu'avec les plus grandes peines, elle haïssoit le Roi d'Ecosse; & cette passion ugmentoit à proportion de ce qu'elle sentoit davantage sa fin pprocher. Cecile, celui de tous es Ministres qui avoit le plus e crédit, se montroit plus favoable à ce Prince, que contraie, dans les choses indifférentes. l n'osoit pas se déclarer ouverement pour lui, de peur de donier de l'ombrage à sa Souveraie; d'un autre côté, il appréendoit sans cesse, que venant monter sur le Trône d'Anglerre, il ne vengeât dans sa peronne, les conseils sanguinaies que le Grand-Trésorier son

(*a*) Elle étoit alors âgée de près de quae-vingts ans.

1602. pere avoit donnés contre Marie Stuart (*a*).

Elisabeth ne vouloit pas qu'on pensât le moins du monde à son Successeur. Ses Sujets, qui l'aimoient extrêmement, loin d'ouvrir la bouche sur cet objet, en sa présence, n'osoient pas en parler entr'eux. Un jour que Beaumont louoit la prudence avec laquelle elle avoit su régner si long-tems, & maintenir son Peuple dans la paix, l'opulence, & une merveilleuse soumission, l'Amiral lui répondit presque en soupirant : J'admire, comme vous, le bonheur de ma Souveraine ; mais je ne m'afflige pas moins de la condition de l'Angleterre, trop voisine du malheur. La Reine s'obstine à ne vouloir pas qu'on songe

(*a*) Qui eut la tête tranchée. Voyez ce que les Historiens disent de cette Princesse.

à ſon Succeſſeur. La vénération de ſes Sujets pour elle, & les obligations dont ils ſe confeſſent redevables à ſon égard, leur ſont craindre d'abréger ſes jours, qu'ils voudroient éterniſer. Ils n'oſent pas même en parler entr'eux, & s'en remettent à ce que Dieu ordonnera. J'avoue, repliqua Beaumont, que les perſonnes qui aiment la Reine, commettroient une grande faute, vu ſon âge & ſon humeur, ſi elles lui parloient de choſes déſagréables, d'une ſurtout, qui fait tant de peine aux Souverains en général. Les particuliers eux-mêmes ne peuvent ſouffrir les eſpérances de leurs enfans, au ſujet de leur ſucceſſion. La Reine déſirant maintenir juſqu'au dernier ſoupir ſon peuple tranquille, ne veut point déclarer ſon Succeſſeur; de peur que le deſir de régner, qui altere les ames les 1602.

1602. plus modérées, ne le pouſſe à des réſolutions précipitées ; au-lieu que l'incertitude lui fera attendre avec patience, l'héritage que la juſtice lui réſerve. Les Miniſtres de cette Princeſſe ſont trop ſages, pour ne pas s'accorder promptement ſur les moyens de maintenir la ſureté de l'Etat ; dès que nous aurons eu le malheur de la perdre. Je l'eſpere, repliqua l'Amiral, & que l'Angleterre terminera ſes différens ; ſans être obligée de recourir à ſes voiſins, dont l'entremiſe eſt trop dangereuſe. L'Ambaſſadeur ne voulut pas ſonder davantage l'inclination des Anglois pour le Roi d'Ecoſſe ; ſoit pour montrer, par ſon indifférence, que la France étoit éloignée de tout deſir de nouveauté ſur cet article ; ſoit parce que toutes ſortes de raiſons devoient, ſelon lui, faire attendre au Roi ſon Maî-

tre la derniere extrémité, pour se déclarer; afin de se réserver la volonté de tenter un jour, des entreprises dans l'Angleterre, si les événemens l'y invitoient, ou de laisser les Prétendans à cette Couronne, vuider leurs querelles, tandis que comme Arbitre, il favoriseroit celui qui conviendroit le plus à l'intérêt de sa Couronne. 1602.

La réunion de l'Ecosse à l'Angleterre paroissoit, à la vérité, au Roi Très-Chrétien, d'une conséquence non légere; & quoiqu'il fût difficile que les deux Peuples, naturellement ennemis, fussent jamais bien d'accord, beaucoup plus encore, qu'ils conspirassent contre la France, la vue de l'avenir ne laissoit pas que de l'inquiéter. Il pensoit donc que le meilleur moyen pour les tenir toujours divisés, étoit de persuader aux Ecossois, lorsque Jac .

1602. ques seroit sur le Trône d'Angleterre, de demander à ce Prince son Fils aîné pour leur Roi; parce que, de cette maniere, les intérêts des deux Etats continueroient d'être différens, & que cette Puissance, ainsi partagée, seroit moins redoutable. Au reste on doutoit si les Anglois consentiroient jamais à la réunion des deux Royaumes.

Desir d'Elisabeth de voir la paix se rompre entre la France & l'Espagne, pour avoir lieu de la faire avantageuse avec la seconde. Ses regrets sur la mort du Comte d'Essex, &c.

Dépêches de Beaumont au Roi, du 10 de Mai 1602.

Cependant Elisabeth ne pouvoit contenir la satisfaction qu'elle ressentoit, en apprenant que le Duc de Savoie provoquoit

Eſpagne contre la France; par-
e que la guerre entre ces deux 1602.
Couronnes lui procureroit infail-
blement la paix; vu qu'il y avoit
out lieu de croire que la pre-
niere ne ſe réſoudroit jamais à
ompre avec la ſeconde, ſans
'être auparavant accommodée
vec l'Angleterre. C'étoit ainſi
ue la Reine deſiroit voir la con-
ition de Henri & la ſienne,
rendre la place l'une de l'autre.
On croyoit que, ſi cette Prin-
eſſe ne pouvoit faire ſa paix avec
Eſpagne, avant que Henri eût
ris les armes, elle la recherche-
oit d'autant plus ouvertement,
ès que ce Monarque ſeroit en-
agé, qu'elle ſeroit sûre de l'ob-
enir plus avantageuſe.

Beaumont ne pouvoit ſe per-
uader que le Roi d'Eſpagne eût
a témérité de ſe mettre de nou-
eau dans le riſque des diſgra-
es qu'il avoit éprouvées au com-

mencement de ſon Regne, en luttant contre un Prince chargé de lauriers, tel que Henri l'étoit; en éprouvant ſon inexpérience dans la Guerre, contre l'habileté que tant d'années & de combats avoient acquiſe à ce Monarque; le petit nombre de ſes Soldats & de ſes Généraux, contre la quantité de Généraux & de braves Troupes de la France. Beaumont pouvoit encore moins ſe perſuader que, dans un tems où les affaires du Roi Catholique ne ſe trouvoient pas en trop bon état, il voulût, à l'inſtigation du Duc de Savoie, homme toujours variable, haſarder dans la guerre ce que ſon pere, plus ſage que lui, n'avoit pas cru pouvoir lui laiſſer aſſuré, autrement que par la paix.

1602.

Dépêches du Roi à Beaumont, du 24 de Mai 1602.

Aux exhortations de ſon Ambaſſadeur, Henri avoit l'œil pleinement attentif à la ſucceſſion

1602.

u Trône de l'Angleterre, tant
ı cauſe du voiſinage, que pour
quantité d'autres conſidérations.
l en recevoit l'exemple des Eſ-
pagnols, qui attendoient avec
mpatience la mort d'Eliſabeth,
pour opérer. Les Eſpagnols pré-
éroient cette réſolution à celle
le l'Archiduc, dont l'intérêt
étoit de vivre toujours en bonne
ntelligence avec l'Angleterre,
le laquelle il pouvoit recevoir
le grands ſecours. Ils ſentoient
combien il importoit à leurs af-
aires en général, d'avoir part à
élection du nouveau Roi, pour
a faire tomber ſur leur Souve-
ain, ou du moins ſur un Prin-
e qui leur fût dévoué. Henri
es jugeant donc contraires au
Roi d'Ecoſſe, croyoit que ſon
ntérêt demandoit qu'il lui fût
avorable; d'autant mieux qu'il
voit pour lui la juſtice & les
moyens. Il chargea ſon Ambaſ-

1602. ſadeur d'avoir grand ſoin de ne parler de rien concernant cet objet, avec aucun des Miniſtres d'Eliſabeth, de peur de donner de l'ombrage : il lui marquoit ſeulement d'offrir la protection de la France, en cas de beſoin. Ce Monarque étoit fixément réſolu d'attendre la nouvelle élection, & l'effet qu'elle produiroit, avant que de propoſer au Roi d'Ecoſſe la moindre choſe, qui lui donnât lieu de croire qu'il craignoit ſon élévation, & qu'il avoit des inquiétudes ſur ſon compte.

Dépêches de Beaumont au Roi, du 29 de Mai 1602.

Cependant Beaumont s'efforçant de perſuader à Eliſabeth, que le Roi Catholique deſtinoit ſes grands préparatifs ſur terre & ſur mer, à attaquer l'Irlande, pour réparer avec uſure l'affront que ſes armes y avoient reçu, cette Princeſſe répondit : le Roi Catholique a un deſſein plus re-

levé: c'eſt d'appuyer, par la force, les intelligences qu'il entretient dans la France. Il ne retireroit, repliqua Beaumont, aucun profit de ſes armemens. Loin d'avoir corrompu juſqu'ici la fidélité des François, il n'a ſervi qu'à les rendre plus ſoumis, & plus fermes en même tems pour ſoutenir une longue guerre. Le Roi eſt ſage, reprit la Reine. Il s'eſt acquis ci-devant la gloire d'avoir forcé ſon courage à une clémence ſignalée, ſalutaire pour ſes Etats, en pardonnant à ceux de ſes Sujets qui étoient coupables de trahiſon. Mais ſi à l'avenir il ne les contenoit pas par des exemples de rigueur, il ſeroit dans de nouvelles défiances, à l'aide deſquelles, ils prendroient plaiſir de troubler ſans ceſſe ſon repos. Le trop d'indulgence feroit inſenſiblement accoutumer ſes Peuples, à traiter 1602.

1602. impunément avec le Roi d'Espagne. Cela le décrediteroit beaucoup auprès de ses amis, & porteroit un préjudice énorme à sa réputation & à ses affaires. Je prie le Roi de faire attention à la maniere dont je me suis conduite dans de pareilles rencontres, & de se souvenir qu'on ne met un frein à la malice des hommes, que par la crainte. J'avoue, Madame, reprit à son tour l'Ambassadeur, que toute votre vie est admirable & digne d'être imitée par les autres Princes. Mais il seroit dangereux pour mon Maître, de suivre votre exemple dans l'objet dont il s'agit, à cause de la différence des Etats & du caractere des deux Nations. J'ai oui dire que les voies de la clémence & de la rigueur étoient également sûres, pour quiconque y savoit marcher avec prudence. Je crois que

Roi ſuivra la premiere, de la-
ıelle il s'eſt ſi bien trouvé. Il 1602.
gardera cependant de la mettre
ı uſage, dès que la Juſtice de-
andera la ſeconde. Du reſte,
ıt que la France & l'Angle-
re ſeront ſincérement unies,
Roi d'Eſpagne n'oſera atta-
er ni l'une ni l'autre, de peur
s'engager trop avant.
Eliſabeth avoit plus d'eſpérance
btenir la paix, au moyen de
guerre entre la France & l'Eſ-
gne, que d'inclination de ſe
ndre avec Henri, contre la
conde de ces deux Couronnes.
le eut avec l'Ambaſſadeur des
llandois un long entretien,
elle voulut découvrir s'ils ſe
courageroient & ceſſeroient
ſe défendre, dans le cas où
e ſe reconcilieroit avec le Roi
atholique; toujours cependant
ns l'intention de les ſecourir
s-main, comme faiſoit le Roi

1602. de France. Ce Ministre ne lui dissimula point la nécessité où ils se trouveroient de se jetter entre les bras de l'Espagne, si elle les abandonnoit. Votre Majesté, ajouta-t-il, verroit alors de quel préjudice seroit pour l'Angleterre l'union de ces deux Puissances, soit quant au Commerce, soit quant aux autres objets. Qu'Elle pese bien cet article, avant que de se déterminer à se détacher de nous, pour se réconcilier avec Philippe III.

Ce discours mit Elisabeth dans de grandes perplexités. Son inclination & celle de ses Ministres & de tous ses Sujets pour la paix, étoit égale au desir qu'ils avoient de brouiller la France avec l'Espagne; & ils espéroient venir à bout de l'un par l'autre. Dans le cas cependant où Philippe eût de nouveau attaqué l'Irlande, cette Princesse étoit résolue d'y passer

passer en personne, & de hasarder ses jours pour le soutien de sa dignité. Elle avoit déja formé cette résolution l'année d'auparavant; mais son Conseil l'en avoit détournée, en protestant que ses Peuples ne souffriroient jamais qu'elle sortît de l'Angleterre, par la crainte que le Roi d'Ecosse, impatient d'attendre la fin de son long regne, ne profitât de son absence pour tenter de se mettre sur le Trône. Dans le dessein qu'Elisabeth méditoit une seconde fois pour la défense de l'Irlande, elle dit à l'Ambassadeur de France: s'il ne s'agissoit que de ma vie, je m'en mettrois fort peu en peine; mais il s'agit beaucoup plus de mon honneur & du salut de mes Sujets. Lasse de tout ce qui peut recréer ici-bas, je desire la mort.

1602.

Dépêches de Beaumont au Roi, du 10 de Juin 1602.

Ces paroles furent mêlées de soupirs, qui marquoient un re-

1602. gret extrême du paſſé. Elle ajouta, preſqu'en pleurant : l'ambition démeſurée & la conduite du Comte d'Eſſex me faiſant préſager ſon malheur, je l'avertis, deux ans auparavant, de ceſſer de prendre plaiſir à me mortifier dans toutes les occaſions, & à marquer du mépris pour ma perſonne. Mais quand je vis qu'il en vouloit à ma Couronne, je me crus obligée de le punir. Je le fis ſelon les lois de l'Angleterre, & non ſelon les miennes, dont je n'euſſe jamais penſé que la douceur, de laquelle je m'étois ſi bien trouvée, contribuât jamais à me cauſer le moindre chagrin. La mort ſeule cependant éteindra dans moi, un ſi douloureux ſouvenir.

Je ſuis étonné, Madame, répondit l'Ambaſſadeur, que Votre Majeſté veuille expoſer ſes jours aux périls, dans un âge ſi

ıvancé. L'amour de vos Sujets, qui s'oppoſent à ſa ſortie de l'Angleterre, parce qu'ils ſentent que eur bonheur eſt attaché à ſa ɪerſonne, mérite conſidération. Quant au Roi d'Ecoſſe, je ne le :rois pas aſſez imprudent pour ıttenter jamais à votre autorité. Mon Maître, qui l'a exhorté dans :haque occaſion, à vous être pleiɪement ſoumis, ne manqueroit ûrement pas de mettre obſtacle . tout mauvais deſſein de ſa part. 1602.

Loin que vous deviez, Malame, être dégoutée de la vie, l me ſemble au-contraire que a proſpérité de votre long regne, obéiſſance conſtante de vos Su-:ts, vos trophées & votre répuıtion, doivent procurer à votre me une ſorte de béatitude. Les ırmes qui coulent de vos yeux, u ſouvenir du malheur du Com: d'Eſſex, ſont la marque d'un œur généreux, qui ne ſauroit

1602. oublier ce qui fut l'objet de son affection. Mais sa mort assurant vos jours & vos Etats, fait voir que vous avez assujetti votre passion à l'avantage du Royaume; que, contre l'ordinaire des Souverains, vous savez mettre une différence entre l'intérêt public & vos penchans, & séparer la personne de la Royauté. L'Ambassadeur voyant qu'elle ne tarissoit point sur un sujet qui l'émouvoit extraordinairement toutes les fois qu'elle en parloit, passa adroitement à ce qui regardoit l'Armée des Hollandois. Il leur vient, dit-il, des Soldats de toutes parts; & cette année, ils auront sous leurs enseignes, plus de vingt-quatre mille Fantassins & de cinq mille, Chevaux, qui donneront de la tablature à l'Archiduc, dont les forces sont considérablement affoiblies.

L'Ambassadeur considéroit que le succès de la campagne pourroit retarder entre l'Espagne & l'Angleterre, la paix qui se négocioit par l'entremise du Portugal. Il avoit feint jusqu'alors de l'ignorer, de peur que les Anglois ne crussent que son Maître appréhendoit qu'elle ne se conclût, & qu'il vouloit les en dissuader; d'autant mieux que Cécile & l'Amiral, les deux Ministres d'Elisabeth qui avoient plus de crédit auprès d'elle, y étoient contraires, quoique tous les autres y fussent pleinement favorables. Le second dit à Beaumont, que si le Roi vouloit attaquer l'Espagne du côté de la terre, la Reine l'attaqueroit du côté de la mer; qu'ils s'en rendroient aisément maîtres; & que, profitant de la foiblesse de l'Archiduc, ils s'empareroient avec la même facilité du Hainaut & de l'Artois. 1602.

1602. Beaumont répondit : la paix n'eſt pas ſi néceſſaire à l'Angleterre, qu'elle doive l'acheter à des conditions déſavantageuſes. Mais ſi le Roi d'Eſpagne en propoſe d'autres, la Reine peut y prêter l'oreille, eu égard à ſon grand âge. Quant à vous, Monſieur, ajouta-t-il en adreſſant la parole à l'Amiral, qui commandez la Flotte, & qui deſirez acquérir de la gloire, la guerre vous convient mieux ; & outre l'oppoſition que la deſtinée des Hollandois met à la paix, je crois qu'il y va de votre honneur d'être ferme dans votre avis. Les affaires de la France ſe trouvent en aſſez bon état, pour inviter mon Maître à reprendre les armes contre le Roi Catholique, mais le motif lui manque. Il vous prie de lui conſerver votre bonne diſpoſition, dont il fera uſage dès que ce motif s'offrira à lui.

Henri étoit persuadé que les Anglois ne desiroient rien davantage, que sa déclaration contre l'Espagne; soit afin de faire leur paix avec cette Couronne, à des conditions meilleures; soit dans la vue de moins redouter sa puissance, joints avec la France, & de voir, par ce moyen, leur Reine finir ses jours, heureuse & glorieuse. Mais l'intérêt du Monarque se trouvoit contraire. Son Royaume étoit si pauvre & si plein d'humeurs vicieuses, qu'il avoit un besoin extrême de repos pour recouvrer son éclat. Henri regardoit d'ailleurs comme plus honnête & plus sûr, de ne point flatter la Reine de l'espérance d'entrer en guerre avec elle; lorsqu'il n'étoit point dans l'intention de la faire. Il savoit enfin que les Anglois, pour cacher leur dessein, témoigneroient

1602.

Dépêches du Roi à Beaumont, du 13 de Juin 1602.

desirer la paix d'autant plus qu'ils
1602. seroient plus en état d'inquiéter
l'Espagne.

Henri fait instruire Elisabeth du parti qu'il a pris au sujet de Biron & du Comte d'Auvergne. Sentimens de cette Princesse.

Villeroi écrivit à Beaumont, par ordre du Roi de France leur Maître, que S.M. s'étoit vue forcée de faire arrêter & livrer au Parlement, Biron & le Comte d'Auvergne; sur ce qu'Elle avoit découvert par des écrits de la main du premier, qu'ils vouloient attenter à sa Personne & à sa Couronne, d'intelligence avec le Duc de Savoie & le Comte de Fuentes. Il chargeoit l'Ambassadeur d'instruire de tout Elisabeth, & de lui dire qu'il s'étoit déterminé à faire arrêter

les criminels, de l'avis de fon Confeil.

1602.

Elifabeth avoit de la peine à fe perfuader que Biron fe fût rendu coupable d'une ingratitude & d'une infidélité fi horribles, qui fembloient incompatibles avec la grandeur de fon courage. Comme néanmoins elle avoit fait fi fouvent l'épreuve de pareilles fcélérateffes, durant le cours de fa vie, elle dit qu'il falloit plutôt fonger à y remédier, qu'à en approfondir les motifs, qui ne pouvoient être que déteftables aux hommes en général, principalement aux Princes, que ces trahifons regardoient tous, & qui devoient leur falut à la fidélité de leurs Sujets. J'ai plus lieu que perfonne, pourfuivit-elle, d'être émue du péril que le Roi a couru, à caufe que je l'eftime & que je l'aime plus qu'aucun,

Dépêches de Beaumont, du 26 de Juin 1602.

1602. Souverain de l'Univers. Je bénis Dieu, de tout mon cœur, de l'avoir préservé ; & je me réjouis avec lui, de ce qu'il a eu le bonheur de découvrir un si damnable attentat. Je loue la résolution qu'il a prise : je desire savoir bientôt qu'elle ait été secondée par une prompte justice, dont l'exemple assure sa Personne, ses Etats, ses Sujets. De pareils objets excluent tout milieu : il faut bannir la clémence, comme dangereuse : il n'y a point de pardon, selon moi, pour ceux qui attentent aux sceptres, tisons enflammés qui brulent la main qui les touche. Pardonner à de pareils téméraires, c'est commettre une injustice, attirer sur soi un mépris éternel, & s'exposer à une ruine inévitable. Si cependant le Roi juge que le délai de l'exécution des coupables puisse ser-

vir à découvrir leurs complices, & qu'il n'y ait pas lieu de craindre aucun soulevement à leur occasion, il ne sera pas hors de propos qu'il prenne ce parti. Mais, loin de laisser couver sous la cendre le feu à demi éteint, il faut qu'il l'étouffe entierement, comme j'en ai agi dans l'affaire du Comte de Norfolc. Si le Roi n'est pas retardé par cette considération, & que les preuves contre les coupables soient certaines, le remede le plus prompt sera le plus sûr. Quand il s'agit de la personne des Souverains, on ne doit prendre d'autre conseil, que celui que la nature & la prudence dictent. Je ne doute point que le Roi, non accoutumé à de pareilles aventures, & toujours porté à la clémence, ne sente une répugnance extrême à se déterminer à faire mourir Biron, 1602.

1602. qu'il aimoit & estimoit tant. Je n'ai que trop éprouvé ce douloureux regret, & son amertume me suivra jusqu'au tombeau. Mais la considération du bien de mon Royaume, & celle de la sûreté de mes Successeurs, m'ont empêché de pardonner à ceux que j'affectionnois le plus. Je m'en suis bien trouvée. Je ne doute point que le Roi n'assure son repos en m'imitant, & ne se délivre des soupçons & des défiances qui empoisonnent d'ordinaire la Royauté. Dieu permet quelquefois ces sortes d'événemens; afin de donner aux Princes, moyen de faire ce qu'ils n'eussent osé entreprendre, s'ils ne fussent arrivés. C'est à eux de les mettre sagement à profit. J'offre au Roi tout ce qui dépend de moi. Je ne manquerai à rien de tout ce que l'amitié, l'honneur, la conscience exigeront.

Négociation simulée entre Henri & Elisabeth, pour une ligue offensive & défensive contre l'Espagne, en faveur des Hollandois. 1602.

Henri craignoit pour l'armée des Hollandois, quelque échec qui occasionnât la perte d'Ostende, & que ces Républicains, las de la dépense excessive & des efforts considérables qu'ils faisoient, n'ouvrissent l'oreille, sinon à la paix, du moins à une treve. Il voyoit l'armée de l'Archiduc, près de devenir plus redoutable par la défaite de l'autre, de même que par les Soldats, au nombre de quatre ou cinq mille hommes, que le Comte de Fuentes envoyoit d'Italie. L'accroissement de ces forces lui paroissoit menacer les Hollandois, de quelque grand malheur, qui

1602. se feroit sentir aux intéressés à leur conservation, si on ne prenoit sans délai les mesures pour l'empêcher. Ce Monarque donc envoya ordre au Maréchal de Lavardin, de s'avancer dans la Bresse avec trois mille Fantassins, pour couper ou retarder le passage aux troupes Italiennes, sous prétexte de la juste défiance que lui donnoit leur approche, dans un tems où la conjuration de Biron venoit de se découvrir. Il espéroit que cette diligence de sa part apporteroit quelque soulagement aux détresses des Hollandois. Il eût marché volontiers en personne vers les frontieres de la Picardie, s'il se fût trouvé avec des forces qui l'eussent mis en état de le faire avec avantage & dignité.

Dépêches du Roi à Beaumont, du 18 de Juillet 1602.

Il écrivit à Beaumont, de remettre Cécile & l'Amiral, sur le projet d'alliance entre la France

& l'Angleterre, pour détruire la domination Espagnole dans la Flandre; mais de parler comme de son propre mouvement. Je crains à la vérité, lui marque-t-il, l'inconstance & l'infidélité des Anglois. Je sais qu'au préjudice de leurs voisins, ils manquent à leurs promesses. Ils se montrent néanmoins si empressés de me faire déclarer contre le Roi d'Espagne, par l'espoir de retirer de très-grands avantages de mon amitié, qu'il sera aisé, je pense, de les engager à une Ligue offensive & défensive. Il s'agit seulement de savoir s'ils en rempliront les conditions, lorsqu'ils me verront embarqués avec eux dans la guerre. Mais quand on se propose d'agir, il faut se résoudre à risquer quelque chose. Les premiers succès pourront être si heureux, qu'ils feront redoubler le desir de les poursui-

1602.

1602. vre ; & s'ils sont malheureux, la nécessité pourra forcer les Anglois à s'unir à moi plus étroitement. Le principal est de bien commencer. J'y suis excité par la barbare & basse avidité des Espagnols, qui attentent, par les voies les plus honteuses, à ma vie & aux Etats de mes voisins. Mais mon principal aiguillon est la crainte de la ruine des Provinces-Unies. Je voudrois donc être assuré, le plutôt qu'il se pourra, de la résolution des Anglois.

Dépêches de Beaumont au Roi du 30 de Juillet 1602.

Beaumont eut avec Cécile & l'Amiral, un long entretien, dans lequel il commença par faire voir le péril de l'armée du Comte Maurice & celui d'Ostende, pour en conclure la nécessité de la Ligue entre la France & l'Angleterre contre l'Espagne, en faveur de la Flandre. La Reine, répondit l'Amiral, a tant d'éloignement pour la paix avec l'Es-

pagne, que si votre Maître est sincerement résolu à une ligue, elle n'hésitera pas d'y consentir. Mais le refus constant de toutes les propositions qui ont été faites, de sa part, à ce Monarque, laissent peu lieu à l'éspérance pour ce que vous semblez proposer aujourd'hui; à moins que vous ne vous expliquiez d'une maniere plus claire & plus précise. Le Roi de France, déja plusieurs fois disposé à s'armer avec l'Angleterre contre l'Espagne, doit déclarer ouvertement ses intentions sur cet objet, aujourd'hui qu'il paroît avouer que son honneur l'y force. 1602.

Les événemens, répliqua l'Ambassadeur, font souvent changer les résolutions des Princes. Mon Maître est si content de l'amitié de votre Souveraine, & si satisfait de sa prudence, qu'après s'être détermi-

né à châtier Biron, ſur les der-
1602. niers avis de cette Princeſſe, qui l'ont infiniment conſolé, il prêtera sûrement l'oreille aux ouvertures de la Ligue qu'elle lui fera, dans un tems où il s'agit de la ruine ou du ſalut de leurs communs amis. C'eſt à elle, que cette affaire intéreſſe le plus, de commencer la premiere à propoſer les moyens d'y pourvoir.

Beaumont preſſoit les deux Miniſtres d'Eliſabeth de s'expliquer ſur la nature du remede, la maniere de l'employer, le tems & les forces; mais il s'apperçut qu'ils évitoient de le faire, parce qu'ils ſoupçonnoient qu'il ne parloit que de ſon chef. Craignant donc qu'ils ne continuaſſent d'inſiſter à demander une explication claire, il ceſſa d'en faire mention, content d'avoir découvert qu'ils étoient toujours pour la guerre & la Ligue contre l'Eſpagne.

Elisabeth ayant su l'entretien de ses deux Ministres avec celui 1602. de France, & que ce dernier avoit paru, cette fois, beaucoup plus disposé pour le parti proposé, lui demanda elle-même ce que le Roi pensoit de la retraite du Comte Maurice. Croyez-vous, dit la Princesse, qu'il souffre ce dernier affront, que vient de nous faire le Roi Catholique? Les pensées & les expressions me manquent, pour lui reprocher, comme il mérite, sa trop longue patience. Ce qui m'est arrivé à moi-même dans mes Etats, me porte cependant à l'excuser (*a*). Je suis fâchée seulement que ce Monarque croïe que l'envie de l'engager, pour mon intérêt particulier, à s'armer avec moi, soit le motif de ce reproche, plutôt

(*a*) Elle veut sans doute parler de l'attaque de l'Irlande par les Espagnols.

1602. que la confidération de fon honneur & la sûreté de fa Couronne ; d'autant mieux qu'il fe fouvient de l'amitié fincere que je lui ai toujours marquée dans mes avis & dans mes confeils, & ma réfolution ferme de foutenir feule la guerre contre l'Efpagne : ce qui doit ne lui laiffer aucune défiance fur mon compte. Pourquoi le Roi, qui fait les refus que j'ai faits, & que je ne ceffe de faire, des propofitions de cette Couronne, & qui fent qu'il ne peut endurer plus longtems avec gloire, fon infolence & fon ambition, veut-il que ce foit moi qui l'invite à tirer raifon de fes injures : tandis que, fi feulement il me témoignoit defirer prendre les armes contre le Roi Catholique, conjointement avec l'Angleterre, j'y prêterois volontiers l'oreille, pour réprimer l'orgueil de nos com-

muns ennemis? Je ne vous dissimulerai pas cependant que la maniere dont il s'est expliqué au Comte d'Edmont à Calais, l'année derniere, me ravit toute espérance de jamais conclure avec lui rien d'assuré. 1602.

J'ignore, répliqua l'Ambassadeur, ce que le Roi pense de la retraite du Comte Maurice. Mais je crois qu'il en ressent un déplaisir extrême, parce qu'elle est pour lui un présage de la perte d'Ostende. Un grand sujet de joie pour mon Maître, seroit qu'on empêchât que cet échec n'entraînât la ruine des Hollandois. Je suis persuadé, Madame, que s'il pouvoit s'assurer d'une Ligue avec vous, ce motif joint à votre amitié, suffiroit pour l'affectionner à tout ce qui regarderoit l'intérêt commun, à l'égal du soutien de son honneur particulier, au-delà même, s'il

1602. étoit possible. Je vous supplie d'y faire attention, d'écarter toute défiance & tout souvenir du passé, & de vous ouvrir librement à moi. Je vous promets que vous trouverez mon Maître pleinement disposé à écouter tout ce qui lui sera proposé de votre part. Je ne puis rien proposer, répondit Elisabeth, que je ne sois auparavant bien sûre des intentions du Roi. Il faut qu'il me les déclare sans réserve, s'il veut répondre à ma sincere amitié, & avoir égard à l'état présent de mes affaires, qui me détermine entierement à la guerre.

L'Ambassadeur ne répliqua rien; parce qu'il n'osa pas engager son Maître, d'une maniere plus précise, sans son ordre exprès. Il conseilloit à ce Monarque, de bien considérer la constitution de son Royaume, l'état de ses finances, l'affection de

ſes Sujets, la diſpoſition de ſes amis & de ſes Alliés, avant que de s'embarquer dans une guerre diſpendieuſe & deſagréable. Il l'aſſuroit de l'inclination d'Eliſabeth & de ſes Peuples, à ſe liguer avec lui. Mais il lui marquoit de ſe défier de la durée de cette union; tant à cauſe du deſir exceſſif de la paix, qu'avoient les Anglois, que des différends qui naîtroient pour le partage des conquêtes. D'ailleurs, ajoutoit Beaumont, Votre Majeſté entreprendroit une guerre avec une Reine près de ſa fin; & ſon Succeſſeur, qui n'eſt ni chez lui ni établi ſur le trône d'Angleterre, ne ſeroit point obligé de la pourſuivre. Je ne ſais pas non plus ſi les Hollandois goûteroient cette Ligue, ni s'ils ſouffriroient que les Flamands, leurs compatriotes, fuſſent détachés d'eux, & aſſujettis à la France ou à l'An- 1602.

1602. gleterre. J'ignore encore ſi, en détruiſant dans la Flandre la domination de l'Eſpagne & celle de l'Archiduc, il faudroit donner à ce pays, le Comte Maurice ou un autre, pour Souverain, ou bien laiſſer toutes ces Provinces ſe gouverner en République. Je crois que le dernier parti tourneroit mieux à l'avantage & à la sûreté de la France, à cauſe que les Républiques ſont naturellement foibles & timides; ſans compter que les Flamands deviendroient par-là comme irréconciliables avec l'Eſpagne & l'Archiduc, & que la condition de la nouvelle République la feroit néceſſairement dépendre de la France & de l'Angleterre, entre leſquelles elle tiendroit la balance, pour maintenir ſa liberté. On ne peut attendre cet avantage ſi sûrement ni ſi aiſément, d'un Prince qui ſeroit Souverain de

de la Flandre. Celui-ci n'auroit à la vérité d'autre autorité d'abord, que celle de Chef de la République. Occupé contre des ennemis puissans, il lui seroit impossible de s'en défaire sitôt; non plus que de s'accommoder avec eux, & de se détacher de la France & de l'Angleterre, pour recourir à un autre appui. Toujours foible, il seroit par conséquent moins à craindre. Mais la passion de dominer, naturelle aux hommes, le commandement des Armées, des Flottes & des Places, pourroient bien réveiller en lui des desseins dangereux, le faire penser, pour les exécuter, à des moyens capables de le perdre & de mettre ses Peuples en péril, ou d'exciter parmi eux tant d'ombrages & de divisions, qu'ils en deviendroient beaucoup plus incapables de se défendre, & moins résolus à le faire.

1602.

1602. Avant que Votre Majeſté & la Reine d'Angleterre s'engagent dans la guerre, il eſt néceſſaire qu'elles conviennent du Gouvernement qu'on établira dans la Flandre, ſi on détruit dans ce Pays la domination de l'Eſpagne & celle de l'Archiduc; qu'elles conviennent auſſi des conditions de la Ligue offenſive & défenſive qui ſe fera entre les deux Couronnes, de même que des opérations. Mais comme tout cela demande beaucoup de tems, que la ſaiſon eſt fort avancée, & qu'elle ſe ſera écoulée avant qu'on ait pu réſoudre & ſe mettre en campagne, je regarde comme difficile de rien entreprendre de poſitif cette année. Si cependant Votre Majeſté eſt entierement déterminée à la guerre, ſi Elle regarde la perte d'Oſtende comme inévitable, ſi, dans un ſi grand péril pour la Hollande,

son dessein est de profiter de la bonne disposition de la Reine d'Angleterre, pour opérer avec elle, sans délai, quelque chose de salutaire, & que Votre Majesté se rende à Calais pour s'y aboucher avec Cécile, on conclura bientôt tout ce que la convenance ou la nécessité demandera. Une conférence avec la Reine, quoique très-utile, & desirée extrêmement par cette Princesse, est sujette à de trop grandes difficultés, & en même-tems peu sûre. Enfin, pour faire ensorte que Votre Majesté vînt à Calais avec plus de certitude, d'établir quelque chose, je sonderois l'Amiral & Cécile séparément l'un de l'autre. 1602.

Beaumont reçut une lettre de Villeroi, qui changeoit tout l'ordre de sa négociation. Henri avoit renoncé au dessein de faire la guerre à l'Espagne, qu'un mou- Du 25 de Juillet.

1602. vement plus impétueux que sage, lui avoit fait prendre, à l'occasion de la découverte des trames de Biron avec le Comte de Fuentes. Elisabeth (sur le cœur de laquelle, comme sur celui de tous les autres Princes, l'intérêt avoit plus de force que l'amitié) écrivit de sa main, une lettre à ce Monarque, par laquelle elle cherchoit à l'embarquer dans la guerre avec elle, tantôt par le motif d'honneur, tantôt par celui du profit, tantôt enfin par des reproches. La considération qu'il avoit pour cette Princesse, lui faisoit prendre en bonne part tout ce qui venoit d'elle ; mais il prêtoit l'oreille à ses avis, sans les suivre. Ce n'est pas qu'il ne reconnût à merveille la mauvaise disposition des Espagnols à son égard. Il les voyoit attentifs à troubler son regne, par la crainte qu'ils avoient, que remplissant

ses coffres & ses arsenaux, à la faveur de la paix, & ramenant l'ordre dans ses Etats, il ne s'opposât à leurs desseins avec plus d'avantage. Comme néanmoins ils ne l'attaquoient pas ouvertement, ils lui donnoient moyen de s'établir d'une maniere solide, & de compenser par-là les conquêtes qu'il eût pu faire; d'autant mieux que, pour maintenir leur réputation, & tenir chacun en échec, ils étoient obligés de dépenser tous les ans des sommes immenses : ce qui pouvoit les ruiner en peu de tems, parce que leur plus grande force étoit l'argent & le crédit, deux ressources; dont la derniere se trouvoit alors considérablement diminuée chez eux. Beaumont étoit donc d'avis que son Maître se maintînt en paix avec le Roi d'Espagne, & qu'il empêchât Elisabeth de tout son

1602.

1602. pouvoir, de la faire avec ce Prince; afin d'acquérir un si grand ascendant sur son rival, qu'il lui fût ensuite aisé de l'abattre. Il regardoit comme un parti fort dangereux, celui de reprendre les armes, au milieu des troubles qui fermentoient dans la France, & vû le peu de fond qu'il y avoit à faire sur l'amitié de voisins, dans qui le desir seul de changer de condition l'entretenoit.

La lettre de Villeroi eût embarrassé Beaumont, parce qu'il lui falloit traiter différemment, si, à l'exemple des Ministres habiles, qui se ménagent toujours les moyens de faire & d'entendre toutes sortes de propositions, il n'eût persuadé à Cécile & à l'Amiral, dans leur premiere conférence, qu'il n'avoit rien proposé de lui-même: au moyen de quoi il lui fut plus aisé de

reprendre le fil des négociations, sans donner aucun soupçon sur son compte à ce sujet. Mais il n'osoit pas s'expliquer clairement, & les Ministres d'Angleterre ne vouloient pas non plus le faire, à cause de la défiance qu'ils avoient toujours qu'il ne parloit que de son chef. Il sentoit néanmoins la nécessité pour le Roi, dans le cas où Sa Majesté desireroit conclure quelque chose, de s'ouvrir un peu plus, pour dissiper les soupçons d'Elisabeth, & pénétrer ses intentions, qu'il disoit ignorer entierement, malgré toutes les ouvertures de la part de cette Reine & de ses Ministres. En attendant, il tint ferme dans la résolution de ne jamais engager son Maître. La pensée que ce Monarque alloit se remettre sitôt dans les périls de la guerre, d'où il étoit sorti comme par mira- 1602.

1602. cle, le faiſoit trembler : d'un autre côté, il reconnoiſſoit l'avantage d'aller à leur rencontre avec fermeté, afin d'être plus en état de s'en préſerver. Mais il étoit d'avis qu'après avoir fait ce que la raiſon & la prudence demandoient, il falloit remettre le reſte au vouloir de la fortune, qui, dans des poſitions ſi critiques, a tant de part aux réſolutions des hommes.

Dépêches du 2 d'Août 1602. Le Roi envoya à l'Ambaſſadeur, une copie de l'Arrêt contre Biron, avec la relation de ſa mort. On y voyoit que, dans ce moment terrible, il avoit été plus ſoigneux de ſes affaires domeſtiques, que de décharger ſa conſcience, & remplir ſes obligations envers ſa Patrie & ſon Souverain, par l'aveu de ſon crime. Sa vanité, diſoit le Roi, & ſes fureurs l'ont ſuivi juſqu'à

la mort. Il a témoigné tant d'animosité contre moi, que j'ai tout lieu de louer la Providence, de m'avoir délivré d'un si mauvais Sujet. Il a déchargé, autant qu'il a pu, le Roi d'Espagne & ses Ministres, le Duc de Savoie, le Comte d'Auvergne & le Baron de Luz. Il n'a accusé que sa mauvaise fortune. Mais en voulant disculper ses complices, il les a chargés. L'affectation avec laquelle il a nié, n'a servi qu'à faire éclater davantage la vérité qu'il vouloit cacher. Il a persisté à dire que je le faisois mourir, seulement parce qu'il étoit trop bon Catholique. Il étoit cependant si mal instruit de sa Religion, qu'il ne savoit ni le *Credo* ni le *Pater*. Le Curé de S. Nicolas & le Docteur Garnier, qui l'ont assisté, ont été mal édifiés de lui voir faire une fin plus bru- 1602.

1602. tale que Chrétienne. Il a voulu néanmoins être enterré dans l'Eglise Saint Paul, paroisse de la Bastille : ce qui a occasionné un grand concours de peuple, attiré plutôt par la curiosité, que par l'empressement de lui faire honneur.

Henri croyoit que plus les Anglois le verroient disposé à rompre avec l'Espagne, plus ils se montreroient éloignés de suivre son exemple. Il savoit qu'ils traitoient avec cette Couronne, soit directement, soit par la voie du Portugal ; & que si l'accommodement ne se faisoit pas, ce ne seroit pas faute de moyens d'établir une confiance réciproque. Il se conduisoit en conséquence avec plus de réserve que jamais, au sujet des affaires de l'Angleterre. Il sentoit presque du regret d'avoir chargé son Ambassadeur

de sonder l'inclination de cette Couronne, pour une Ligue offensive contre l'Espagne & ses adhérans. Il esperoit néanmoins que ce Ministre ne l'auroit pas engagé si avant, qu'il ne pût se rétracter, dans le cas où la conduite des Anglois lui feroit connoître qu'il n'étoit pas à propos qu'il s'embarquât avec eux dans le même vaisseau. Il éprouvoit d'ailleurs un dégoût extrême à négocier parmi tant de défiances & de dissimulations, & à voir des effets aussi contraires aux paroles d'Elisabeth, qu'étoient les pirateries des Anglois sur les François. 1602.

Cécile eut un long entretien avec l'Ambassadeur, sur le péril extrême où se trouvoient les Hollandois, de voir périr leur commerce qui faisoit leur soutien, ou d'en venir entr'eux à des différens, qui ne manque-

roient pas de leur faire prendre
1602. des résolutions étranges. Ils sont aujourd'hui, disoit-il, le seul Boulevard pour la France & l'Angleterre, contre l'Espagne. Il importe donc à l'une & à l'autre de les maintenir. Je sais que, cette année, votre Maître les a secourus avec beaucoup de soin; mais il lui sera impossible à l'avenir de les sauver, s'il ne s'arme ouvertement en leur faveur. De même, si l'Armée, qui leur a coûté tant de tems, de peine & d'argent à rassembler, se dissipe sans secourir Ostende, ils ne compenseront jamais cette perte, quelque conquête qu'ils fassent ailleurs. Tandis donc qu'ils se défendent avec intrépidité, que leur armée est entiere, & qu'ils sont d'accord, je suis d'avis que votre Maître & ma Souveraine profitent de l'occasion & de la saison favorable.

Ce commencement de guerre les engagera tous les deux à une entreprise plus relevée, savoir, celle de se débarrasser du voisinage des Espagnols dans la Flandre. Ils pourront à la vérité rencontrer d'abord de grandes difficultés à convenir ensemble ; mais leurs communs succès suppléeront aux Traités. Le plus difficile sera de se résoudre. On poursuivra ensuite librement, à cause de la cessation de défiance de la part de la Reine, de son desir ardent, de son courage, & de son intérêt pour la guerre. Si le Roi de France craint qu'elle ne s'unisse à lui, que pour l'abandonner ensuite & faire sa paix avec l'Espagne à des conditions plus avantageuses, il peut demander ses sûretés, qu'elle est résolue de lui accorder ; quoique cependant la bonne ou mauvaise fortune qu'ils éprouveront ensemble, soit suffi-

1602.

Dépêches de Beaumont au Roi, du 3 d'Août 1602.

1602. ſante pour les tenir bien unis. Mais qu'il conſidere que la Reine ne peut plus ſoutenir ſeule la guerre. Juſqu'à préſent, ſon grand cœur, joint à la sûreté qu'elle ſe promettoit de l'amitié du Roi, lui a fait conſtamment rejetter des partis ſans nombre, qui lui étoient propoſés pour la paix. Mais cédant enfin à mes prieres, à l'affection de ſes Sujets qu'elle aime tendrement, à l'importunité de ſes autres Miniſtres qui lui repréſentent ſon grand âge, & le peu de ſouci qu'elle doit avoir de l'avenir à cauſe de l'incertitude concernant ſon Succeſſeur, elle prêtera l'oreille à la paix d'autant plus volontiers, qu'elle eſt perſuadée que le but de toutes les propoſitions du Roi eſt plutôt de l'en détourner, que de s'unir avec elle pour la guerre. Cette paix, dont j'atteſte avec ſer-

ment que les conditions proposées à la Reine par l'Espagne, sont encore entre les mains de cette Princesse, a été traversée par lui jusqu'à ce jour; & il a un intérêt essentiel à continuer d'en agir ainsi pour voir à l'ordinaire les Espagnols aux prises avec l'Angleterre, & se trouver par ce moyen à l'abri des effets de leur mauvaise disposition, dont il a fait l'épreuve (*a*). La Reine a été mécontente de ce qu'il a conclu son accommodement sans sa participation, & montré une envie extrême de le maintenir. Mais le péril de leurs communs amis demande qu'ils oublient le passé, & qu'ils écartent toute défiance, pour accourir ensemble à leur secours. Il est nécessaire pour cela qu'ils s'unissent par une Ligue offen- 1602.

(*a*) L'Auteur entend par-là les complots de l'Espagne contre Henri IV.

five & défensive, dont une des
1602. conditions porte qu'ils ne pourront traiter avec leurs Ennemis séparément. Si le tems permet qu'on l'établisse avec toutes les formes requises pour la sûreté réciproque, on y procédera : en attendant on ne laissera pas de commencer la guerre. Au reste, je pense qu'on pourra aisément tout arrêter en peu de jours, si les Parties concourent sincérement aux mêmes vues. Avec une armée de vingt mille hommes, jointe à celle des Hollandois de même nombre, on pourra secourir Ostende, & exécuter quelque chose d'important, cette Campagne. La Reine fera par mer tous les efforts convenables. Elle fournira sans délai, pour l'armée, huit mille hommes & même plus, avec l'argent nécessaire. Si le Roi redoute de s'engager parce qu'il lui faudroit

soutenir les attaques de l'ennemi dans plusieurs endroits de ses Etats (chose impossible pour lui, la présente année), elle offre de le secourir partout selon son pouvoir ; afin de participer à la dépense & au profit d'une guerre, qu'elle espere devoir être d'autant plus heureuse, qu'elle la croit plus juste ; vu les injures trop outrées faites à l'un & à l'autre par le Roi d'Espagne, & l'ambition de ce Prince, odieuse à toutes les Puissances de la Chrétienté. 1602.

Au reste, la raison veut que les Hollandois soient associés à la Ligue. Ils y entreront sans se faire presser, forcés par la situation où ils se trouvent, à accéder à tout ce que leurs Majestés auront arrêté entre elles. En attendant, il convient qu'ils vivent en République, plutôt que sous le Gouvernement d'un Maî-

1602. tre. Si la guerre a un ſuccès heureux, on aviſera alors ſur ce qui conviendra le plus, quant à cet objet. Le Roi d'Eſpagne ſera sûrement étourdi par une Ligue, à laquelle il ne s'attend nullement, dans un tems où ſa paix avec la Reine ſe négocie. La ſaiſon déja avancée & les longueurs naturelles à cette Cour, lui rendront difficiles les moyens de parer ce coup, ſans qu'elle reſſente auparavant quelque préjudice conſidérable. Au reſte, je parle, ſans commiſſion de la part de ma Souveraine ; & nous ne pouvons vous & moi, ni dire tout ni réſoudre. Mais ſi le Roi de France juge à propos de ſe rendre à Calais pour conférer avec la Reine, j'eſpere que leurs Majeſtés feront aiſément d'accord en peu de jours ſur les principaux articles qu'il faudra ſigner, avant que de commencer

la guerre. Mon espérance est 1602.
fondée sur la conformité de leurs vues, pour écarter d'eux les périls, dont le voisinage de leur commun ennemi dans la Flandre, les menace sans cesse. Je vous prie enfin, Monsieur, de considérer que des projets si souvent remâchés, sans être suivis d'aucun effet, ne servent qu'à procurer divers avantages au Roi d'Espagne. Si on n'en retire d'autres fruits que ceux des années précédentes, ils rebuteront si fort la Reine, qu'elle se déterminera à tout autre parti, qu'à celui qui convient à la condition des deux Royaumes.

Cécile étoit l'ame d'Elisabeth; il dirigeoit à son gré ses conseils & ses intentions. Il n'en étoit pas de même de Beaumont à l'égard du Roi. Il n'avoit parlé que comme de son chef, pour ne pas engager ce Monarque, au-

1602. quel il dépêcha un courier en diligence, pour l'informer de tout ce qui s'étoit paſſé.

Le deſſein des Anglois d'engager la France dans la guerre contre l'Eſpagne, paroiſſoit évident; mais il y avoit beaucoup lieu de douter s'ils y perſévéreroient conſtamment. L'Ambaſſadeur n'oſoit pas en répondre pour diverſes raiſons, non plus que ſe fier entierement aux paroles de Cecile. Tous les accidens auxquels on s'expoſoit en déclarant la guerre à l'Eſpagne, conſidérés, la ſeule crainte de l'infidélité ou de la légéreté des Anglois, ſuffiſoit pour empêcher la détermination du Roi ſur cet objet; parce que le riſque ne pouvoit être compenſé que par le ſuccès, & que le ſuccès favorable au contraire, ſervoit à maintenir la Ligue, & retenoit ce Monarque malgré lui, dans les

entraves qu'il ſe ſeroit données, en y conſentant. 1602.

Ces difficultés comme inſurmontables firent revenir Henri à ſon deſſein, de vivre en paix avec l'Eſpagne. Mais afin de ſe tirer avec plus de décence, des démarches qu'il avoit faites, pour s'unir à l'Angleterre, il écrivit avec beaucoup de chaleur à ſon Ambaſſadeur, que les Eſpagnols & le Duc de Savoie avoient été complices de la conjuration de Biron, & qu'ils ne ceſſeroient d'ourdir des trahiſons dans ſes Etats; ſoit pour raſſaſier leur inſatiable avidité; ſoit parce que les premiers vouloient ſe venger des ſecours que les Hollandois tiroient de lui; ſoit enfin à cauſe de l'ancienne jalouſie contre les deux Couronnes. A leur exemple, diſoit le Roi, je ne dois négliger aucune occaſion de prendre

Dépêches du Roi à Beaumont du 29 d'Août 1602.

1602. avantage sur eux ; parce que venant à ranimer le pouvoir de me nuire (ce qui ne manquera pas d'arriver, s'ils soumettent les Hollandois), ils ne m'épargneront pas. Ils seroient encore plus à craindre, si, maîtres déja de l'Italie & de la plus grande partie de l'Allemagne, ils s'établissoient dans l'Irlande & dans l'Angleterre, conformément à leurs vues. Ils négocient en Ecosse, ont des intelligences en Dannemark & en Pologne : nous devons donc la Reine d'Angleterre & moi opposer toutes nos forces à leur orgueilleuse ambition, ou nous attendre à éprouver plus de préjudice que toutes les autres Puissances ensemble. Philippe est à la vérité un jeune Roi très-peu expérimenté, très-peu appliqué, & que gouvernent des gens plus soigneux de s'engraisser & de s'é-

lever, que de le ſervir ; ſi toutefois ils ſont en état de remplir ce devoir. Mais il peut changer tout à-fait avec le tems, principalement par les vives inſtigations du Duc de Savoie, que favoriſent les conjonctures qui s'offrent à ce Monarque, de tenter des conquêtes ſur ſes voiſins. Son pere, ſous le prétexte ſpécieux de la Religion, forma dans l'Angleterre & l'Ecoſſe, un parti que le fils cherche à accroître, ſoutenu par le Pape, qui ſe couvre du même prétexte. Il fait pareillement tous ſes efforts, pour établir dans mes Etats un nouveau parti à ſa dévotion ; avant que j'aie entierement affermi ma Couronne, par la juſtice que je travaille à y remettre en vigueur. Il y trouve quantité de gens diſpoſés à l'écouter, par le ſouvenir flatteur du paſſé, par les eſpérances à venir & les avantages 1602.

1602. préſens : voies, par leſquelles il ſent qu'il peut avancer beaucoup plus que par celle des armes. Le Duc de Savoie paroît le confirmer dans ces ſentimens avec tant d'ardeur, que je cours riſque de recevoir d'eux plus de préjudice durant la paix, que je n'en éprouverois peut-être pendant la guerre. Diverſes raiſons très-fortes, que je ne ſpécifierai point, m'obligent néanmoins d'aller bride en main. Il ſuffit que la Reine d'Angleterre ſache qu'elles ſont ſi preſſantes, que je ne dois pas ſi aiſément les négliger. D'ailleurs Oſtende n'eſt pas dans un péril ſi grand, que les Anglois ſe l'imaginent, ou qu'ils veulent me le perſuader, en ſuppoſant même que l'armée du Comte Maurice fût en danger; parce que la Place ſe trouve mieux approviſionnée, qu'elle ne l'étoit au commencement

ment du siege. L'Archiduc, au contraire, las, & comme désespérant du succès de l'entreprise, se voit dans une situation toujours plus fâcheuse, malgré les renforts & les rafraîchissemens qu'il reçoit de l'Espagne. La prudence demande donc que je ne précipite rien pour secourir Ostende : secours, qui est le motif dont les Ministres de la Reine se servent pour m'embarquer dans la guerre. Leurs raisons sont trop foibles pour m'engager à m'y résoudre témérairement. La saison est d'ailleurs trop avancée, pour mettre en campagne un armée en état de faire des entreprises qui répondent à la réputation d'une Ligue entre la France & l'Angleterre. Je la desirerois plus pour secourir les Hollandois, en cas de besoin, que pour tirer quelque avantage du succès 1602.

de leurs armes. Si le Ciel leur
1602. en accordoit, la France & l'Angleterre y participeroient toujours assez ; & s'ils venoient à être détruits, ma paix & celle d'Elisabeth avec l'Espagne, ne nous garantiroient pas du commun préjudice. Notre intérêt nous oblige donc d'aider les Hollandois de toutes nos forces. Après être convenus de ce point, il faut que nous établissions les moyens de l'effectuer avec honneur & profit; que nous dissimulions à l'égard du Roi d'Espagne, à l'exemple de ce qu'il fait à notre sujet, jusqu'à ce que notre alliance soit conclue, & qu'il soit tems de la déclarer. Si elle est arrêtée de la maniere qu'il convient, nous pourrons y associer d'autres Puissances.

Il faut pourvoir à la sûreté de la Bourgogne, de la Bresse, du Dauphiné, de la Provence,

du Languedoc, de la Guienne, & de la Bretagne, avant que de commencer la guerre. Le Roi d'Eſpagne, ſupérieur en forces ſur mer, pourroit aiſément m'attaquer dans celles de ces Provinces qui ſont maritimes, ſi elles n'étoient pas ſuffiſamment munies. Une pareille invaſion m'obligeroit peut-être à une diverſion conſidérable, & le dédommageroit des avantages que j'aurois ailleurs. Il la peut exécuter d'autant plus aiſément aujourd'hui, que ſa Flotte eſt toute prête à aller aborder où il jugera à propos. Mon Royaume ſouffre d'ailleurs des maux auxquels il eſt néceſſaire que je remédie, ſi je ne veux m'expoſer au repentir. Ces raiſons m'empêchent de me rendre à Calais pour m'aboucher avec Cécile. On ne doit pas faire tant de bruit, quand on veut effectuer, 1602.

1602. Le traité entre la Reine d'Angleterre & moi, peut se conclure par la voie de nos Ambassadeurs, avant l'hiver prochain. Cela me donnera moyen d'en faire part aux Hollandois & aux Princes mes amis; & ligués avec eux, nous pourrons, au printems, commencer une vigoureuse attaque. Je ne doute point que les Anglois, naturellement ombrageux, n'interpretent ce délai de ma part, dessein formel de les tenir en guerre, tandis que je jouis de la paix; comme, selon eux, j'étois dans la persuasion qu'ils ne cherchoient à m'engager de reprendre les armes, que pour établir leur accommodement avec plus d'avantage. Mais les intérêts des deux Etats sont aujourd'hui si liés & si égaux, qu'ils suffiroient pour me porter à agir de bonne foi, quand même je n'y serois

invité par aucune autre considération. Assurez les Anglois de mon zèle sincere, fondé sur la connoissance du besoin de nous unir ensemble pour le salut commun, de même que sur mon attachement particulier pour leur Reine, & sur mes obligations à son égard. Mais dites leur qu'il est nécessaire que tout se fasse avec maturité, si nous voulons réussir; d'autant mieux que rien ne nous force d'agir autrement. Quoique je sois vivement sensible aux dernieres offenses que j'ai reçues des Espagnols, je me garderai bien de m'en venger à mon préjudice, & selon leurs desirs : ce qui ne manqueroit pas d'arriver, si je m'embarquois sans précaution dans une guerre longue & fastidieuse. Tels sont mes sentimens, que vous exposerez avec prudence. Je n'agis point avec artifice. Si les An-

1602.

1602. glois croient pouvoir faire avec le Roi Catholique une paix sûre & avantageuſe, je n'y mettrai point obſtacle. Je conſens que leur Reine ſe conduiſe à ſon choix dans tout ceci. Enfin j'aime mieux reculer, que de m'engager inconſidérément dans une Ligue, où l'on cherche à me faire entrer, ſous prétexte de ſauver Oſtende; quoique cette Place ſoit dans un moindre péril, qu'elle ne l'étoit l'année derniere.

Villeroi marquoit à l'Ambaſſadeur, que le Roi avoit ordonné en colere les dépêches du 18 de Juillet (*a*), & que le Secrétaire chargé de les écrire, l'avoit fait avec quelque humeur, mais qu'après des réfle-

(*a*) Celles par leſquelles ce Monarque, plein de reſſentiment au ſujet des machinations des Eſpagnols, paroiſſoit réſolu à ſe liguer contr'eux avec l'Angleterre.

xions plus mûres, on lui écrivoit ſur un ton tout différent : qu'on étoit charmé qu'il n'eût point engagé Sa Majeſté, & qu'Elle ſauroit toujours gré à ſes Serviteurs, d'uſer avec réſerve de ſa parole, quelque permiſſion qu'il leur donnât ſur cet article : qu'il falloit un rien, pour changer une réſolution priſe inconſidérément.

1602.

Dépêches de Beaumont au Roi du 13 d'Août 1602.

Cécile ayant rapporté à Eliſabeth l'entretien qu'il avoit eu avec l'Ambaſſadeur, elle approuva fort le ſupplice de Biron, comme juſte, & ſalutaire au Roi & à ſon Royaume. Elle dit qu'elle étoit fort ſcandaliſée de ſa mort peu chrétienne : qu'elle s'étonnoit qu'un Capitaine, qui avoit ſi ſouvent expoſé ſa vie pour la gloire d'ici-bas, eût montré publiquement tant de rage & d'horreur à l'approche de ſon dernier moment.

A cette extrémité, ajouta-t-elle,
1602. la Justice divine ôte quelquefois aux uns, selon ses décrets, le courage, l'entendement & les forces, & les altere dans d'autres par la fureur & le désespoir; afin qu'aux yeux de l'Univers, ils perdent leur ame avec la vie, & que chacun soit témoin combien ils sont exécrables à ses yeux. Il eût été à désirer que Biron eût eu plus d'égard à son salut, à l'amour qu'il devoit à sa Patrie, au souvenir des bienfaits de son Roi; qu'il eût déclaré sa trahison & ses complices. Un pareil aveu auroit convaincu tous les Princes de la chrétienté, de la certitude de son crime.

Quelque effort que fit Beaumont pour faire croire à Elisabeth, que le coupable avoit pleinement déchargé ceux qui étoient les plus suspects de complicité, il s'apperçut qu'elle étoit

persuadée que le Roi cachoit tout ce qu'il en savoit ; soit afin de le dissimuler plus librement, dans un tems où il pouvoit le faire ; soit parce qu'en le déclarant, il eût été engagé par honneur à en tirer vengeance. Elisabeth dit en effet, à différentes reprises, que si le Roi de France souffroit cette derniere injure, attribuée à celui d'Espagne, elle croiroit qu'il s'étoit oublié lui-même. Elle étoit très-fâchée que Biron n'eût pas accusé ce Prince ; afin que, par cette déclaration authentique, Henri fût forcé à reprendre les armes. 1602.

L'Ambassadeur répondit à Elisabeth avec adresse, qu'on lui faisoit part de cette affaire, de même que de toutes les autres, sans lui rien cacher. Votre Majesté, continua-t-il, n'ignore point qu'il n'est ni sûr ni à propos de courir brusquement, sur un sim-

1602. ple soupçon, à la vengeance d'une injure qu'on prétend avoir reçue. Mon Maître ne manquera pas de mettre à profit les lumieres que le tems peut procurer; en employant l'attention la plus rigoureuse pour tout découvrir. Il brûle d'envie de satisfaire à son honneur & à ses amis, particulierement à Votre Majesté, qui s'en montre la plus jalouse.

Je suis d'avis, à votre exemple, répondit la Reine, qu'il ne faut rien précipiter. Cela n'empêche pas que je n'offre de nouveau de me liguer avec le Roi de France. Qu'il considere que nous ne trouverons jamais une occasion plus favorable, pour nous venger tous les deux du Roi d'Espagne: Prince jeune, malheureux dans ses premiers essais de guerre, imprudent & négligent dans le gouvernement

de ses Etats, ruiné & presque banqueroutier à cause de ses excessives dépenses, dont les Sujets sont mécontens & peu soumis, & les Provinces éloignées les unes des autres. Ses Ministres & ceux de l'Archiduc offrent de passer en Angleterre, pour traiter de la paix avec moi seule, à l'exclusion des Hollandois. Afin de leur montrer combien je méprise leurs offres, je leur fais écrire que j'attens des nouvelles d'Irlande. 1602.

L'Ambassadeur, étonné de la force du courage d'Elisabeth, repliqua : votre prudence, Madame, à conserver votre avantage sur les Espagnols, ne sera sans doute pas inférieure à votre grand cœur. Chacun reconnoit d'ailleurs que leur amitié est aujourd'hui plus dangereuse que leur haine. Vous dites vrai, reprit Elisabeth, & cette rai-

1602. ſon, plus que toute autre, me détourne de faire la paix avec eux.

Cependant Beaumont prévoyoit que la défiance empêcheroit toujours l'alliance entre la France & l'Angleterre, ſi on n'y remédioit. Il y avoit long-tems qu'il s'appercevoit que leurs diſſimulations, depuis la paix entre la premiere de ces deux Couronnes & l'Eſpagne, jointes aux plaintes des François contre les pirateries des Anglois, rendoient leur amitié languiſſante & comme ſtérile. Il travailla en conſéquence à gagner l'affection d'Eliſabeth, en ſe liant étroitement avec ſes ſerviteurs les plus chéris, par le moyen des préſens. Il jugeoit néceſſaire de diſſiper à jamais les ombrages entretenus dans ſon cœur par ſes Miniſtres, ſon tempérament, & le reſſentiment fixe d'avoir été

abandonnée par le Roi, dans le plus fort de la guerre. Elisabeth feignoit d'être contente des procédés de ce Monarque, de l'aimer & de vouloir se liguer avec lui; mais cet artifice avoit pour unique but de l'engager à reprendre les armes contre l'Espagne. 1602.

La vive persuasion des Anglois, que rien ne pourroit y déterminer le Roi, faisoit la principale cause du déplaisir qu'ils éprouvoient à supporter seuls la dépense & les incommodités de la guerre; & c'étoit le motif de l'envie qu'ils avoient de s'accommoder. Beaumont n'oublioit rien pour y mettre obstacle; parce que ce parti devenoit dangereux plus que jamais aux affaires de son Maître. Il promettoit aux Anglois des sûretés de sa disposition constante à établir avec

Dépêches de Beaumont au Roi, du 20 d'Août 1602.

1602. eux une Ligue offensive, lorsque les circonstances le demanderoient. Les principaux Ministres d'Angleterre, dans l'esprit desquels l'Ambassadeur faisoit du progrès par cette voie, parloient de la paix avec plus d'indifférence que de coutume. Ils avouoient même qu'elle deviendroit plus préjudiciable qu'utile au Royaume, & mal sûre pour la Personne de leur Reine. Cette Princesse de son côté, prioit vivement Henri d'empêcher ou retarder le passage des Napolitains par la Bresse, pour lui donner un gage de l'intention qu'il disoit avoir de s'engager avec elle dans la guerre contre l'Espagne. Je n'eusse jamais cru, poursuivitelle, en parlant à l'Ambassadeur, qu'un Roi si courageux & tout rayonnant de gloire, tardât tant de venger les outrages qu'il a reçus de celui d'Espagne. Mais l'ex-

trême tranquillité, avec laquelle il les souffre, me fait conjectu- 1602.
rer qu'il préfere le repos à l'honneur. Je ne sais plus ce que je dois espérer de Henri. On perd cependant l'occasion de mal mener l'Archiduc, & de secourir Ostende, qu'il est impossible aux Hollandois seuls de conserver cet hiver. Enfin je serai forcée de faire ma paix, puisque le Roi m'abandonne si indignement.

Elisabeth ayant ainsi parlé, se répandit, selon sa coutume, en plaintes & en reproches amers. L'Ambassadeur y répondit avec adresse & douceur, & dit: mon Maître ne peut ni refuser ni retarder le passage des Napolitains, sans rompre ouvertement avec le Roi Catholique: ce que Votre Majesté, qui l'aime, desapprouveroit elle-même comme hors de saison. Il faut que l'al-

1602. liance entre lui & vous soit d'abord concertée & consolidée comme il convient, qu'elle paroisse ensuite par des effets éclatans, qui répondent au courage & à la réputation de tous les deux. Ce foible renfort des Troupes Napolitaines, envoyées à l'Archiduc, ne préjudiciera pas beaucoup aux Hollandois. Mon Maître avoue, comme Votre Majesté, qu'il est intéressé à leur conservation; & il ne manquera pas d'y contribuer de tout son pouvoir. Il a autant de courage, que de desir de venger l'injure qu'il a reçue du Roi Catholique. On ne doit nullement en douter; mais il croit devoir le faire avec prudence, afin de mieux réussir & de se procurer un succès plus durable. Il y va trop, Madame, de la gloire de Votre Majesté, de faire la paix avec l'Espagne; parce que le Ciel vous destine

à anéantir l'ambition de cette Couronne. Je ſupplie d'ailleurs Votre Majeſté de conſidérer dans quelle vûe Philippe demande la paix, & de prendre garde qu'ayant éprouvé l'inutilité d'agir en lion contre vous, il ne ſe revête de la peau du renard. La communication avec l'Eſpagne ne pourroit être que très-dangereuſe pour votre repos & pour vos jours, vû votre âge & la conſtitution de votre Royaume. 1602.

Eliſabeth feignoit de prendre ces repréſentations en bonne part, & d'être diſpoſée à ne ſe liguer avec le Roi de France, que quand ce Monarque l'y inviteroit. Mais au fond, elle ſe voyoit forcée plus que jamais à s'accommoder avec le Roi Catholique, principalement par la dépenſe que lui cauſoit la guerre d'Irlande. Ce Prince au contrai-

1602. re sembloit desirer de la continuer, plutôt pour épuiser le trésor & les forces des Anglois, que pour conquérir ce Royaume. Ces raisons faisoient résoudre Elisabeth d'en tirer le Comte de Tirone, & de lui pardonner ; mais elle s'y portoit avec tant de répugnance, qu'elle révoqua le pardon, si-tôt qu'elle l'eut signé.

Dépêches du Roi à Beaumont, du 29 d'Août 1602.

Elle ne cessoit cependant de faire des reproches à Henri, d'avoir conclu son accommodement sans elle. Le Monarque répondoit qu'elle eût traité volontiers avec l'Espagne, si elle l'eût pu avec avantage & sûreté; mais qu'elle avoit constamment refusé de rendre les Places qu'elle tenoit dans les Pays-Bas; de rappeller les Anglois, qui combattoient sous les étendards de la Hollande; de cesser d'avoir commerce avec les habitans de cette contrée, non-seulement à cause

de son affection pour eux & de son intérêt à leur conservation, mais par la jalousie que les prospérités de la France lui causoient. Les Espagnols, continuoit ce Monarque, ne voulurent point de paix sans ces conditions; parce qu'ils voyoient qu'elle leur seroit préjudiciable. Le tems les a rendues d'une conséquence toujours plus grande. Les Anglois sentant cela, veulent me rengager dans la guerre, pour se soulager. Je ne crois rien risquer en temporisant, en vivant tranquille, & les laissant se battre avec les Espagnols. 1602.

Cependant Elisabeth étoit d'avis que, puisque Biron avoit protesté de son innocence jusque sur l'échafaud, il falloit rendre son procès public, pour ôter cette idée à ceux qui auroient pu l'avoir. Mais le Roi n'en voulut

Dépêches de Villeroi à Beaumont, du 18 de Septembre 1602.

1602. rien faire; non que sa conduite sur cet objet ne fût suffisamment justifiée par les preuves; mais à cause de la difficulté qu'il y avoit de tenir la balance si juste, dans ces sortes d'affaires, que les critiques y regardant de près, n'y trouvassent quelque petite défectuosité. Il aimoit mieux laisser le monde en parler à son gré, & jouir paisiblement de l'effet de cet exemple de justice. Il savoit qu'il ne seroit pas si inutile, que pensoient certaines gens, qui en ignoroient les raisons que la lumiere du tems les forceroit de reconnoître (*a*).

Cependant Grave fut prise par

(*a*) La principale raison pour laquelle Henri IV ne voulut pas rendre le procès de Biron public, fut la nécessité où il se seroit mis de punir quantité des premiers Seigneurs de la France, qui étoient complices de la conjuration.

le Comte Maurice, Ostende ravitaillée, & l'armée de l'Archiduc se mutina & débanda à demi. L'Infante (*a*), lasse d'une guerre si malheureuse, demandoit de retourner en Espagne. Les six Galeres de Frédéric Spinosa étant entrées, le 24 de Septembre, dans le Port de Blavet, forcées par le gros tems, le pays s'arma aussi-tôt contre ceux qui étoient descendus à terre; les obligea de se rembarquer; & ils allerent aborder à l'Ecluse, pour attaquer les Hollandois. L'Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France demanda au Roi, que les Ports de son Royaume leur fussent fermés; parce qu'ils venoient pour faire la guerre à sa Maîtresse. Henri s'excusa de le faire, sur ce qu'il ne vouloit point violer le Traité de Ver-

1602.

Dépêches du Roi à Beaumont, du 28 de Septembre 1602.

(*a*) Marguerite. Voyez ci-devant.

vins. Au reste, il dit que, dans
1602. le cas où ils entreroient dans ses Ports, ils n'y trouveroient pas de grands secours, à cause des bons ordres qu'il avoit donnés sur cet objet.

Elisabeth demanda aussi le remboursement pour l'année suivante, d'une partie considérable des sommes que le Roi lui devoit. Elle disoit avoir besoin de cet argent, parce que la fin de la guerre d'Irlande seroit plus difficile à achever, qu'elle ne se l'étoit imaginé, & qu'elle ne vouloit point pardonner au Comte de Tirone, non plus qu'à ses complices, quand même ils sortiroient du pays. Elle ne faisoit pas réflexion qu'ils n'auroient plus alors moyen de lui nuire, & qu'il ne seroit pas non plus si aisé à elle de les châtier.

Tandis que tout cela se passoit, les affaires de l'Archiduc

alloient en empirant. Cela redoubloit dans Elisabeth, la crainte 1602.
que la France ne le mît à profit, & que ses périls de la part de cette Couronne ne s'accrussent. Elle prêtoit plus volontiers l'oreille aux propositions de l'Espagne; afin de prévenir sa ruine entiere dans la Flandre (*a*). Cette Princesse écrivit aux Hollandois, que le Roi de France l'amusoit de belles paroles, pour les tenir avec elle engagés dans la guerre, dans le tems qu'il jouissoit des avantages de la paix. Elle leur insinuoit tacitement, de saisir, à son exemple, les moyens qui leur seroient proposés, de se tirer d'un si long embarras. Henri connoissoit la jalousie extrême des Anglois contre lui & leur envie de s'accommoder, sans qu'il pût dé-

(*a*) Où elle soutenoit les Hollandois, par le secours de ses Troupes.

1602. truire la premiere, ni empêcher l'autre. Il étoit persuadé que, bien loin qu'en rompant avec l'Espagne pour se liguer avec eux, il les détournât de traiter avec cette Couronne, ils saisiroient au contraire avec empressement le moindre prétexte pour le faire sans délai; dès qu'ils le verroient embarqué dansla guerre, & qu'ils pourroient obtenir des conditions plus favorables. Henri regardoit d'ailleurs la Ligue comme un remede dangereux, dans les circonstances où l'on se trouvoit; & il sentoit aussi la difficulté de vaincre dans les Anglois, le desir ardent de la paix, par des raisons & des espérances. Il pensoit que, tant qu'ils croiroient pouvoir l'engager à s'armer, ils se contenteroient peut-être de lui faire appréhender qu'ils ne s'accommodassent, sans passer plus avant;

la crainte les empêchant sur-tout d'y inviter les Hollandois, de-peur qu'ils ne se jettassent tout-à-fait entre les bras de la France, & qu'elle n'en profitât, avec un si grand préjudice pour l'Angleterre. Il écrivoit en conséquence à son Ambassadeur, d'exciter Elisabeth à continuer de faire la guerre sur mer au Roi d'Espagne; parce qu'elle incommodoit beaucoup ce Prince, & que si elle venoit à lui prendre une Flotte des Indes, elle l'affoibliroit au point de le mettre hors d'état de nuire à ses voisins, de quelques années. 1602.

J'ai fait tant d'efforts inutiles, répondit Elisabeth à l'Ambassadeur, pour engager le Roi à nous délivrer ensemble de la crainte que nous donnent les Espagnols, que je n'ose plus ouvrir la bouche sur cet article. Son intérêt propre & ses injures n'ayant pu

Dépêches de Beaumont au Roi, du 2 d'Octobre 1602.

1602. jusqu'ici l'émouvoir, je doute qu'aucune autre considération puisse le faire. Je ne conçois pas comment ce Monarque, qui sait que le Roi d'Espagne n'osera jamais commencer la guerre, vû l'imprudence & la foiblesse de son gouvernement, ne saisit pas, pour l'attaquer, l'occasion favorable qui, dans ceci, comme dans tout le reste, est toujours prête d'échapper. Quant à moi, je suis lasse de la guerre, & je ne veux plus à l'avenir songer qu'au repos.

L'Ambassadeur repliqua : ce ne sera point la vûe de son intérêt particulier, mais celle de la cause commune, qui reglera la conduite de mon Maître. Il saura venger ses injures avec autant de prudence que de courage & de dignité. Un cœur tel que le sien ne se lasse point de la guerre, par laquelle la fortune se plaît à lui

procurer des triomphes continuels. Je doute fort au-contraire que la paix fasse trouver à Votre Majesté la même continuité de bonheur. Il faut donc, Madame, qu'étant la Princesse la plus sage de l'Univers, vous preniez le parti le plus glorieux & le plus avantageux. Vos intérêts sont aujourd'hui les mêmes que ceux de mon Maître : j'offre, de sa part, une disposition sincere à écouter toutes les propositions qui lui seront faites, pour établir & consolider une alliance, devenue nécessaire. 1602.

Le Roi, répliqua Elisabeth, connoît mieux que moi la condition des tems, l'état de son Royaume & la disposition de ses Peuples. C'est à lui à faire des propositions, & non à une Reine qui, déja engagée dans la guerre, ne peut qu'avoir un juste desir de se voir fortifiée de son

assistance. Mon mal est si vif,
1602. que pour me le faire supporter plus long-tems, il faut d'autres remedes que l'espérance, soutien trop lent & trop peu sûr.

Les effets, reprit l'Ambassadeur, suivront les promesses. La défiance ne doit point avoir lieu entre des Puissances véritablement amies & dont l'intérêt est égal. Mais la Ligue qui doit lier Votre Majesté & mon Maître, étant de la derniere conséquence, elle demande d'être concertée mûrement & dans le secret. Il faudra observer le progrès de la guerre de Hollande, qui selon les apparences sera plus heureux que n'a été le commencement, & qui donnera d'autant plus moyen d'établir avec ces Provinces quelque chose de solide.

Elisabeth fit l'éloge du Comte Maurice, au sujet de la prise de Grave. Les affaires des Espa-

gnols, ajouta-t-elle, vont toujours en décroissant, par la lâcheté de leur Roi, qui abandonne l'Archiduc, qui croit prendre Alger, conquérir l'Irlande & former sa Monarchie universelle, en tirant des lapins à l'arbalête ; qui dépense en vanité des trésors nécessaires au secours de la Flandre. Cette conduite de sa part fait voir que l'inimitié secrete qu'il avoit contre l'Infante sa sœur (*a*), du vivant de son pere, reste toujours dans son ame ; & que, contre sa conscience & son propre intérêt, il est charmé de la voir affligée. L'Archiduc & lui se détruisent d'eux-mêmes. 1602.

Elisabeth passa ensuite à une espece de reproche sur ce que le Roi de France tenoit un Ambassadeur auprès de celui d'Ecos-

(*a*) Marguerite, Gouvernante des Pays-Bas, dont il a déjà été parlé plus d'une fois.

1602. se, comme voulant se mettre en assurance de toute part. Mon Maître, répondit l'Ambassadeur, ne cherche point à se procurer de nouvelles sûretés par le moyen du Roi d'Ecosse, ancien Allié de la France. Il cultive seulement son amitié. Il ne lui sera cependant jamais attaché, qu'à proportion de l'honneur que ce Prince rendra à Votre Majesté.

Cécile dit à l'Ambassadeur, que le Baron de la Tour (c'étoit le nom de celui de France auprès du Roi d'Ecosse) donnoit de l'ombrage aux Prédicans de ce Royaume, qui assuroient que, dans sa route, il avoit pris à sa suite des Prêtres, entr'autres des Jésuites. Jacques, ajouta-t-il, est un Prince clément, affable, amateur de la justice, mais véritablement Ecossois par caractere, c'est-à-dire variable, & qui se ménage indifféremment

avec tous. Le Roi de France fait bien de tenir auprès de lui un Ambaſſadeur, pour veiller ſur ſes démarches & le contenir; quoique ma Souveraine ne puiſſe ſouffrir que d'autres recherchent un Prince, dont le nom & les eſpérances lui ſont odieux, & ſur lequel j'ai bien ſouvent de la peine à diſſiper ſes injuſtes ſoupçons. Je ſais ſûrement qu'à l'article de la mort, elle ne déclarera d'autre Succeſſeur que lui: ce qui n'empêche pas que je ne plaigne infiniment l'Angleterre, de ſe voir reduite à recevoir un Roi étranger, dont le Gouvernement ne manquera pas de paroître extraordinaire à tous, à cauſe de ſa différence. Si ma ſûreté me force de me retirer ailleurs, je choiſirai la France pour mon azile. 1602.

C'étoit toute la reſſource de Cécile, & la raiſon pour la-

quelle il employoit tout ſon cré-
1602. dit auprès d'Eliſabeth, pour empêcher qu'elle ne fît ſa paix avec l'Eſpagne, rivale de cette Couronne.

Ce fut dans ces circonſtances que cette Princeſſe devint amoureuſe de Clarincard, gentilhomme Irlandois, également beau & brave : ce qui la remplit d'eſpérance de voir prolonger long-tems ſes jours. Cependant elle ne ceſſoit de preſſer Henri, de la maniere la plus vive, de ſe liguer avec elle contre le Roi Catholique, ou du moins de déclarer nettement ſes intentions ; afin qu'elle prît ſon parti, ſans ſe nourrir davantage de vaines eſpérances.

Les Anglois étoient généralement jaloux du repos & des proſpérités de la France. Ils craignoient que les Hollandois abandonnés par eux, ne retombaſſent

ſous la domination de l'Eſpagne, ou qu'ils ne ſe jettaſſent entre les bras de la premiere de ces deux Puiſſances. Ces raiſons d'un côté, le deſir de la Ligue de l'autre, mettoient dans leurs réſolutions & leur conduite, une variation qui empêchoit de rien établir de certain ſur leur compte. Il y avoit parmi leurs Miniſtres, peu de zele, de confiance & d'accord. Cécile dit à l'ambaſſadeur de France, ſous le plus grand ſecret, que les Archiducs ſollicitoient ſans ceſſe ſa Souveraine de conſentir à la paix. Il lui montra pour preuve, deux lettres de la propre main de D. Gaſton Spinola. La date en étoit ancienne à la vérité, mais elles renfermoient pour celui qui les avoit apportées, les termes ordinaires des Lettres de créance. Il avoit commiſſion d'expoſer les déplaiſirs que les malheurs de l'Ar-

1602.

Dépêches de Beaumont au Roi, du 1 de Novembre 1602.

chiduc caufoient à Spinola ; de
1602. dire que ce Seigneur n'y favoit d'autre remede que la paix, pour laquelle il defiroit s'aboucher avec Cécile ; & qu'afin qu'elle fe fît plus aifément, l'Archiduc offroit de laiffer l'affaire des Hollandois qui y avoit toujours mis obftacle, & fe défifter de la plus grande partie de fes autres prétentions. On n'a fait, dit Cécile à l'Ambaffadeur de France, aucune réponfe à Spinola ; parce qu'on a reconnu que fes propofitions n'étoient qu'un artifice pour donner de l'ombrage aux amis de la Reine, moins portée que jamais à l'accommodement. Les fuccès continuels de fes armes lui font regarder la guerre comme plus utile & plus sûre pour elle. Mais les mauvais la feroient changer forcément de réfolution, fi le Roi ne l'y foutenoit, en montrant par des effets qu'il a à cœur

la cause commune ; d'autant mieux que le trésor de cette Princesse est épuisé, & que les Hollandois sont extrêmement affoiblis par la dépense excessive qu'ils ont faite cette année, pour la défense d'Ostende. Enfin si votre Maître ne veut point se déclarer ouvertement pour la guerre, du moins, pour donner moyen à ma Maîtresse & aux Hollandois de la poursuivre, qu'il les secoure autant que l'état de ses affaires le lui permettra. S'il veut former une ligue avec l'Angleterre, cette Couronne sera toujours disposée à s'y engager étroitement. Mais quelques-uns croient qu'aux exhortations du Pape, votre Maître aime mieux dissimuler les injures qu'il a reçues du Roi d'Espagne. Quoi qu'il en soit, je pense qu'il sera obligé de continuer de secourir secretement les Hollandois ; parce que leur 1602.

1602. ruine feroit trop préjudiciable à son Royaume. L'année prochaine, le Roi d'Eſpagne tournera contr'eux la plus grande partie de ſes forces. Souvenez-vous de la promeſſe que votre Maître a faite, de payer dans celle-ci, à ma Souveraine, une partie des ſommes qu'il lui doit.

Cécile, contre ſon ordinaire, ne preſſa pas beaucoup l'Ambaſſadeur d'expliquer les intentions du Roi, au ſujet de la guerre, ni ne s'étudia à montrer le deſir empreſſé & la néceſſité dans Eliſabeth de faire la paix. Cela joint au peu d'effet des deux Lettres de Spinola ſur l'eſprit des Anglois, fit croire à l'Ambaſſadeur que, ſans la guerre d'Irlande, cette Princeſſe auroit volontiers attendu la réſolution que le Roi eût priſe pour l'année ſuivante. Selon lui cependant, cette attente d'Eliſabeth eût été auſſi

forcée que volontaire; parce que la paix à laquelle on vouloit l'engager pour donner de la jalousie à Henri, ne dependoit pas d'elle. 1602.
L'Ambassadeur répondit donc à Cécile, que les affaires de la Reine & de son Maître étoient, grace au Ciel, en si bon état, que loin d'avoir rien à craindre pour eux, en se tenant fortement unis, l'occasion paroissoit devenir chaque jour plus favorable pour attaquer leurs ennemis, affoiblis par leurs propres désordres. Je pense, ajouta-t-il, que mon Maître secourra les Hollandois avec autant d'ardeur que l'année précédente, sur-tout y étant invité par votre Souveraine. Le mauvais gouvernement du Roi d'Espagne, le mécontentement & la division des Grands de sa Cour, le fâcheux succès de ses armes, l'imprudence de ses Ministres, rendent la dissimulation à son

1602. égard, plus utile qu'une déclaration ouverte de guerre, capable de le reveiller & de lui faire prendre des déterminations plus sages. Au reste, sur cet objet & sur tout autre, mon Maître ne se laissera pousser ni retenir par aucune considération pour le Pape, sans des raisons graves. D'ailleurs Clément se feroit un scrupule de rien exiger de lui, qui fût contraire à son honneur & à ses intérêts; & mon Maître se gardera bien de négliger, pour quelque avantage particulier, les moyens d'assurer ses Etats, & de se venger de ses ennemis. Il saura se comporter envers ses amis, comme il a fait jusqu'à présent, sans être nécessité dans ses résolutions, dont la plus fixe est de vivre toujours dans une parfaite intelligence avec votre Reine.

Cécile répondit: le desir par-

donnable aux Anglois d'engager le Roi Très-Chrétien à la guerre contre le Roi Catholique, est cause de leur défiance au sujet de ses intentions. Mais s'il est vrai que tous les Princes d'Allemagne lui aient fait proposer par le Landgrave de Hesse, de l'élire Roi des Romains, & qu'il y prête l'oreille, je suis persuadé qu'il se déclarera bien-tôt contre l'Espagne. L'Ambassadeur se montra neuf, à ce propos, & dit qu'il ne savoit autre chose, sinon que le jeune Landgrave passoit par la Cour de France, uniquement guidé par la curiosité. Si les Princes d'Allemagne, continua-t-il, plongés dans la léthargie & disposés à se laisser mettre insensiblement sous le joug Autrichien, étoient assez sages pour vouloir s'en affranchir & rétablir l'honneur de l'Empire, ils ne pourroient mieux

1602.

——— s'adresser qu'à mon Maître, très
1602. en état de leur procurer cet avantage par sa valeur & son habileté. Mais outre les obstacles qui s'opposent à son élection du Roi des Romains, il est si modéré dans ses desirs, & si prudent dans ses conseils, qu'il ne se laissera nullement séduire par une espérance plus chimérique, que réelle.

Quelque souhait que Cecile témoignât pour l'élévation de Henri, Elisabeth & son Conseil en étoient allarmés à l'excès, à cause de la jalousie naturelle des Anglois contre la France, & de la terreur que ce surcroît de grandeur étoit capable de donner à des voisins d'une puissance médiocre. Mais Elisabeth manquoit de tous les moyens d'empêcher ce projet, par le peu de crédit qu'elle s'étoit maintenue en Allemagne, ainsi que par son

âge extrêmement avancé & l'état de ſes affaires, qui la mettoient dans l'impuiſſance de former de nouvelles réſolutions, & de ſe ménager de nouveaux amis. Le Roi, au contraire, par la réputation de ſon courage & les ſuccès merveilleux dont il avoit toujours été accompagné, ſembloit invité à l'entrepriſe glorieuſe de rendre à la France l'Empire, qu'elle avoit autrefois poſſedé par ſa valeur ſupérieure à celle de toutes les Nations; invité par conſéquent à délivrer l'Univers, de la tyrannie Autrichienne; à abattre la Puiſſance Ottomane, déja chancelante; & rétablir la paix univerſelle, ſi néceſſaire à l'Egliſe. 1602.

Beaumont repréſentoit toutes ces choſes au Roi, & il ajoutoit: il ne faut que de la prudence & un mérite ordinaire pour conſerver ce qu'on a, mais l'aſſujettiſ-

1602. ſement des Nations & l'aggrandiſſement des Etats appartiennent à ceux, dont le cœur magnanime les éleve ſur tous les autres. L'Empire ſe trouve au pouvoir d'un Maître négligent, peu ſpirituel & peu courageux. L'Eſpagne, réputée ſi puiſſante, ſe voit ſur le penchant de ſa ruine; parce qu'elle eſt gouvernée par un jeune Roi ſans expérience, qui ne fait pas eſpérer de ſa part plus de lumieres qu'il n'en montre aujourd'hui, & qui ne promet pas non plus de longs jours. L'Angleterre, régie par une femme de ſoixante-dix-neuf ans, ſans héritier ni ſucceſſeur aſſuré; la Flandre entre les mains du plus malheureux Prince qui y ſoit jamais entré; les Peuples d'Italie & d'Allemagne la plûpart énervés par les délices d'une longue paix, & diviſés entre eux; les Nations du Nord preſque toutes

fous des Souverains fans réputation, ne paroiffent pas plus redoutables. Le feul Duc de Savoie donneroit lieu de craindre, s'il n'etoit auffi malheureux, qu'imprudent & téméraire. Puis donc que Votre Majefté eft fi fupérieure à tous ces Rois, pourquoi ne fe propoferoit-elle pas, avec juftice, l'empire fur eux? Sa fucceffion, maintenant affurée (*a*), le deviendra toujours davantage. Elle a une fanté robufte, des Peuples aguerris, une nobleffe paffionnée pour la gloire. Sa Cour lui fournit plus de Généraux, que le refte du monde ne fauroit aujourd'hui donner de Capitaines. Ses coffres font pleins : la guerre enfin fe fait en opérant : la gloire s'acquiert par les fueurs, & les hautes entreprifes, long-tems projettées, ne 1602.

(*a*) Par la naiffance du Dauphin.

1602. s'exécutent qu'en donnant quelque chose à la fortune, qui, dans les armes, départit ses faveurs à ceux qui se vouent à elle. Votre Majesté aura un jour regret d'avoir refusé de procurer à la France son plus grand lustre, après l'avoir sauvée de sa derniere ruine. Du reste, je lui conseille d'acheter des amis en Angleterre, où elle trouvera autant de pensionnaires qu'elle voudra. Tous les Anglois étoient disposés à l'être de la France sous Edouard (a), au prix de leur réputation & au détriment de leur Patrie. Il regne maintenant dans ce Royaume, la maladie à laquelle sont sujets les autres Etats. Sa longue paix & ses richesses lui procurent de l'éclat au dehors, mais elle est défigurée au dedans. Elle renferme beaucoup d'irrésolution,

(a) Edouard VI.

de témérité, de défiance, de jalousie, & peu de prévoyance; en sorte qu'attaquée avec vigueur, elle seroit aisément réduite à une fâcheuse condition. D'où je conclus qu'il est fort difficile de fonder sur elle l'exécution d'un projet grand & solide, & de confier à sa foi celle de la France. 1602.

Ce discours de Beaumont, en flattant l'ame du Roi, le confirmoit dans sa résolution de ne point rompre avec l'Espagne. Il voyoit qu'Elisabeth ne lui faisoit parler de Ligue, qu'afin que les Anglois continuassent leurs pirateries sur ses Sujets, sans qu'il s'en vengeât, ou qu'afin de l'abandonner dès qu'il auroit entrepris la guerre avec elle contre l'Espagne. Il savoit aussi que son crédit extrême auprès des Hollandois faisoit en quelque sorte desirer à cette Princesse, une Li-

Dépêches du Roi à Beaumont, du 10 de Novembre 1602.

1602. gue avec la France, & l'appréhender tout-à-la-fois. Ses Ministres étoient comme elle dans l'incertitude, parce qu'ils ne trouvoient dans la guerre ni sûreté ni avantage; & l'Angleterre armoit sans savoir pourquoi. Tout cela faisoit persister Henri dans la résolution de ne se liguer qu'à l'extrémité, & de continuer cependant de négocier, afin de nourrir les Anglois d'espérances, & de se garder en même tems de leur amitié peu sincere. Il marquoit à son Ambassadeur de ne point fermer l'oreille aux propositions de la Reine, & de ne pas la presser non plus le moins du monde de se déclarer, mais de la laisser se déterminer d'elle-même pour le parti qu'elle voudroit; parce qu'étant déja en guerre avec l'Espagne, son intérêt demandoit qu'elle se donnât des Alliés : ce qu'il ne pouvoit

honnêtement faire, lui qui étoit en paix avec cette Couronne. Je dois, continuoit-il, être fâché contre mes Sujets seuls, des machinations tramées dans mes Etats, les rechercher avec soin & les punir; sans m'émouvoir contre le Roi d'Espagne, qui y a plus perdu que gagné. D'ailleurs si je voulois me venger de ce Prince, la raison dicteroit que je choisisse les moyens les moins hasardeux pour ma Couronne, & que l'expérience me montre plus aisés à trouver durant la paix, que durant la guerre. Si cependant mes Alliés étoient si serrés de près par les armes du Roi d'Espagne, qu'il fallût faire quelque démarche pour eux, je m'y prêterois volontiers, particulierement en considération d'Elisabeth. Mais ce jeune Monarque s'affoiblit plus de lui-même, que ne l'affoi- 1602.

1602. bliroient la France & l'Angleterre, qui peut-être le forceroient à s'armer de vigueur. Puis donc qu'il dissimule avec moi, je veux l'imiter. Ses Ministres excusent ses machinations dans mes Etats sur les secours que je fournis aux Hollandois, rebelles à sa Couronne. Je dois me tenir sur mes gardes, & faire ensorte qu'il m'oblige à cesser de feindre, en se déclarant ouvertement.

Je nourris les Anglois d'espérances, & je crois que c'est le parti le plus salutaire que j'aie à prendre. L'impatience qu'ils témoignent, ne m'inquiete nullement; parce qu'ils ne peuvent pas faire une paix à leur gré, & qu'ils éviteront sûrement de la conclure desavantageuse, dans un tems où rien ne les y force.

Je suis si éloigné de songer à me procurer la Couronne Impériale, qu'une pareille vision ne m'est

m'eſt jamais venue dans l'eſprit. 1602.
Mon Royaume & mes enfans ont trop beſoin de ma préſence, pour que je puiſſe m'en éloigner ſans des inconvéniens extrêmes. D'ailleurs mon âge & mes travaux paſſés m'avertiſſent de ſonger à la conſervation de ma perſonne, préférablement à tout le reſte.

Nouvelles découvertes au ſujet de la conjuration de Biron. Avis d'Eliſabeth ſur cet article, & ſes reproches à Henri ſur leurs intérêts réciproques. Nouvelles plaintes de ce Monarque au Pape, contre le Roi d'Eſpagne & le Duc de Savoie.

Dépêches du Roi à Beaumont, du 20 de Novembre 1602.

Henri découvroit chaque jour des branches à la conjuration de

1602. Biron. Ce rebelle s'étoit appliqué à fortifier son parti de tous les mécontens de l'Etat. Il avoit ses vûes particulieres, tandis que toutes les leurs se réduisoient à allumer dans la France un grand incendie, où la personne du Roi & celles de ses enfans fussent enveloppées. Henri s'attristoit de ces découvertes, mais sur-tout de compter parmi les complices ses plus chers favoris. Dans ce nombre se trouvoit le Duc de Bouillon (*a*). Le Roi avoit toujours cru que c'eût été le dernier de ses serviteurs qui l'eût abandonné, & il n'y en avoit aucun sur lequel il comptât autant pour la conduite d'une armée, dans le cas où il fût venu à rompre avec les Espagnols, qu'il regardoit avec raison comme ses plus

(*a*) Auquel il avoit fait épouser l'héritiere de la Marck. Voyez ci-devant.

mortels ennemis. Ce Monarque chargea ſon Ambaſſadeur à la Cour de Londres, d'en inſtruire Eliſabeth. Elle en témoigna de la ſurpriſe; dit qu'elle ne le croyoit point; que c'étoient des calomnies des ennemis de Bouillon; & qu'il ſe juſtifieroit, à leur honte. Il faut, continua-t-elle, que le Roi conſidere bien l'importance de cette affaire, & les mouvemens qu'elle pourroit occaſionner dans ſes Etats. Qu'il faſſe réflexion que, s'il n'agiſſoit point avec prudence, les étrangers ne manqueroient pas de ſe former de ſa conduite, une idée toute différente de celle qu'il ſe propoſe de leur en donner. Qu'il ſe ſouvienne que l'attachement inviolable de Bouillon pour ſa perſonne, lui a fait refuſer les offres conſidérables de quantité de Princes, qui ſe ſont efforcés de le détacher de ſon ſervice. Du

1602.

Dépêches de Beaumont au Roi, du 5 de Décembre 1602.

reste, la dissimulation est le
1602. moyen le plus sûr pour détruire insensiblement la multitude de complices engagés dans les grandes conspirations. La recherche au-contraire ne sert qu'à les réunir davantage, & force souvent tous les citoyens d'un Etat à défendre la cause d'un petit nombre. Aucun intérêt particulier ne me porte à parler ainsi. Liée à votre Maître par les nœuds les plus étroits de l'amitié, je suis si zélée pour le salut de sa personne & le repos de son Royaume, que je m'armerois la premiere contre ceux qui le troubleroient, comme contre des rebelles à ma propre Couronne.

Le Roi cependant prend plaisir à me voir consumer dans la guerre, & en use envers moi, seulement comme à l'égard d'une vieille amie. Il croit que je ne pourrai jamais me séparer de la

France : il ſe trompe ; il ne tient qu'à Eliſabeth de lui prouver le contraire. Mais pourvu que je reçoive quelque ſatisfaction raiſonnable, pour le rembourſement de ce qu'il me doit, & qu'il continue de ſecourir les Hollandois, je ſerai contente de la condition de mes jours, de celle de mes affaires & de mon regne, parce que mes ennemis s'affoibliſſent toujours plus par eux-mêmes ; & je ne me ſoucierai point d'embarquer votre Maître avec moi, dans une guerre qui m'attireroit de nouveaux ſoins, & m'occaſionneroit de nouvelles dépenſes. 1602.

La jalouſie de l'Angleterre, qui avoit toujours mis obſtacle à ce que la France opprimât la Maiſon de Bourgogne, ne pouvoit nuire à cette Couronne, tant que vivroit Eliſabeth, qui étoit hors d'état de tourner ſes

1602. armes contre Henri. Mais il y avoit lieu de présumer que son successeur prendroit plus de soin des véritables intérêts de son Royaume, dont le principal étoit de ne pas tant laisser aggrandir la France du côté de la Flandre : qu'il auroit devant les yeux les avantages que Louis XI, résolu de détruire la puissance de la Maison de Bourgogne, avoit tiré de la pension de 50000 mille écus qu'il payoit à Edouard (a), & des autres sommes que recevoient de lui la plûpart des Grands de la Cour de ce Prince. L'amitié & la nécessité obligeoient au-contraire Elisabeth d'approuver que la France secourût les Hollandois, & leur donnât moyen de consumer la meilleure partie des forces de l'Espagne. Elle craignoit d'ail-

(a) Edouard IV.

leurs qu'étant abandonnés, ils ne se jettassent entre les bras de Henri. 1602.

Mais la maxime de l'Angleterre étant toujours de maintenir la France foible & divisée, Elisabeth favorisoit sans cesse les Huguenots de ce Royaume, quelque zélée qu'elle fût pour le Monarque. Elle se trouvoit néanmoins arrêtée, en cela même, par les desseins de l'Espagne, par la puissance de cette Couronne supérieure à la sienne, par le péril enfin auquel le changement de regne alloit bientôt exposer l'Angleterre, qui pouvoit trouver une grande ressource dans la réputation, & surtout dans les effets de l'amitié & du bon état de la France.

Dépêches de Beaumont à Vileroi, du 18 de Décembre 1602.

C'étoient là les vûes que l'Ambassadeur de Henri à la Cour de Londres, supposoit dans les Anglois; mais elles ne s'étendoient

1602. pas si loin. Enorgueillis de leurs prospérités, & en même-tems agités d'une continuelle défiance, ils pensoient que l'affoiblissement de la France & de l'Espagne contribueroit à leur conservation. Si donc la raison retenoit Elisabeth, en lui montrant Henri justement occupé à remettre le calme dans ses Etats, la passion la ramenoit à son premier dessein, savoir, de l'engager, à quelque prix que ce fût, dans la guerre contre le Roi Catholique. Elle lui représentoit qu'il ne pouvoit purger ses Etats, qu'en portant ses armes au-dehors; & elle lui en promettoit des succès très-heureux contre ce jeune Monarque, à cause du désordre de ses affaires, de l'épuisement de son trésor, & de son discrédit.

Henri ne faisoit espérer à Elisabeth de se liguer avec elle, qu'autant qu'il falloit pour l'em-

pêcher de faire sa paix avec le Roi d'Espagne. Il étoit bien résolu de ne point armer contre ce Prince, dans des circonstances où une foule de mécontens ourdissoient des trames dans ses Etats, & où le Duc de Savoie, appliqué sans relâche à lui susciter des enemis redoutables, soit au-dedans soit au-dehors, avoit tenté de surprendre Geneve. 1603.

Henri se plaignit amérement au Pape, de cette nouvelle entreprise, par la bouche de son Ambassadeur. Le Duc de Savoie, lui marquoit-il, a enfin levé le masque, en voulant s'emparer de Geneve, par le moyen des troupes Espagnoles, restées dans ses Etats. Il est intervenu en personne dans cette affaire avec ses propres Soldats, contre la parole qu'il vous en avoit donnée. S'il eût été plus heureux & mieux servi, cette Ville seroit mainte-

Dépêches du Roi à Béthune, du 16 de Janvier 1603.

1603. nant en ſon pouvoir ; & moi, pour mon honneur & par le Traité de paix, je ſerois obligé d'accourir, avec toutes mes forces, pour la recouvrer. On voit que le Duc de Savoie & ſes inſtigateurs (*a*) violent ſans ſcrupule la foi qu'ils vous ont jurée, & font aux Genevois, malgré les Traités, une offenſe qui réjaillit ſur ma perſonne. La conduite du Duc à l'égard de ceux-ci, eſt d'autant plus criminelle, qu'il leur avoit envoyé, huit jours auparavant, le Préſident de la Rochette, pour convenir à l'amiable des différends entre eux & lui.

Le zele extrême du Pape pour la paix de la Chrétienté, le portera, je crois, à favoriſer toujours plus les excuſes des auteurs de machinations, quelque foi-

(*a*) Il déſigne par cette épithete, les Eſpagnols.

bles qu'elles soient, que mes justes demandes ; sur-tout quand elles auront pour objet une réparation d'offense à mon égard, au sujet des Genevois, si en horreur au S. Siege, à cause de leur héréfie. Mais en supposant que le Pape fût d'avis que cette réparation eût lieu, je ne pourrois me la promettre qu'en paroles, qui ne seroient pas plus gardées par les Espagnols, que ne l'a été le serment pour l'observation de la paix. Je pense donc qu'il faut simplement peindre au Pontife, la tentative du Duc de Savoie avec toutes ses circonstances; le supplier d'en considérer les fâcheuses conséquences, & de faire attention que, si une fois ce Prince rallume le feu de la guerre, il ne sera pas aisé de l'éteindre, à cause de la défiance continuelle qu'il donne sur sa fidélité.

1603.

Abſtenez-vous, pour le pré-
1603. ſent, pourſuit Henri en écrivant à Béthune, d'exprimer au Pape ma juſte indignation contre le Duc. Gardez-vous auſſi de lui donner aucune eſpérance de réconciliation entre ce Prince & moi; parce que, quelque parti que je prenne, j'aurai toujours ſon approbation & celle du Public, ſi le ſuccès eſt heureux. Du reſte, loin de condamner l'opinion de ceux qui croient que je dois arracher l'Empire de la Maiſon d'Autriche, pour le tranſporter dans une autre, moins ennemie de ma Couronne, convenez avec eux que mon intérêt demande que j'affoibliſſe une Puiſſance qui cherche à affoiblir la France. Mais ajoutez que c'eſt une entrepriſe d'une exécution difficile, & qui mérite réflexion. Si vous apprenez quelque choſe

qui soit propre à favoriser ce changement, informez-m'en aussitôt, sans donner à entendre que j'y pense. Dites au-contraire, que l'état de mes affaires, la jalousie de mes voisins, mon âge avancé, l'âge trop tendre de mes enfans, d'autres considérations concernant le bien général de la Chrétienté, ne laissent dans mon cœur aucun lieu à ce desir; dans un tems sur-tout, où la Diete d'Allemagne s'oppose à l'élection d'un Roi des Romains, quelque contraire & pressant que soit le besoin de l'Empire. Ajoutez que si l'Empereur réussit dans l'entreprise de Bude (*a*), son crédit augmentera si fort, qu'il sera bien difficile d'empêcher cette élection, & qu'elle ne se fasse à son gré. 1603.

(*a*) Elle ne réussit pas.

1603. Dépêches de Béthune au Roi, du 14 de Janvier 1603.

Conformément aux ordres de son Souverain, Béthune fit un détail racourci au Pape des menées du Prince de Joinville, par lesquelles le Roi d'Espagne & ses Ministres étoient convaincus de fomenter les troubles de la France. Que Votre Sainteté, ajouta-t-il, voie par ces effets le fond qu'Elle doit faire sur les promesses des Espagnols, eux qui lui donnent à entendre qu'ils sont immuablement résolus d'observer la paix, de l'éterniser même par le mariage du Dauphin avec l'Infante. En considération de Votre Sainteté, & pour le bien de l'Europe Chrétienne, mon Maître fera tout son possible pour n'en pas venir à une rupture. Mais si on le force à venger ses injures, il se résoudra (après s'être justifié auprès de l'Univers) à repousser par la force les artifices dres-

ſés contre lui de toutes parts, & à renverſer ſur ſes ennemis le mal qu'ils lui veulent faire. Cela lui eſt aiſé dans un tems où les affaires du Roi d'Eſpagne ſont dans un état ſi déplorable, qu'il n'y a aucun Sujet de ce Prince qui ne convienne, que s'il eût eu le même avantage ſur mon Maître, il ne ſe ſeroit point tenu dans les bornes de la modération. 1603.

J'approuve extrêmement, répondit le Pape, la prudence du Roi Très-Chrétien, & je crois qu'elle lui ſera avantageuſe. Je compte ſi bien la faire ſentir au Roi d'Eſpagne, que les défiances entre les deux Souverains ceſſeront ſûrement. A la vérité le caractere des François & celui des Eſpagnols ne changeront jamais : il ſera par conſéquent impoſſible de vaincre l'antipathie des deux Nations &

1603. d'établir entre elles une bienveillance ſans réſerve.

On a parlé à mon Nonce & on m'a écrit, pour le mariage du Dauphin avec l'Infante.

L'indifférence, avec laquelle le Pape fit mention de cet article, donna lieu à Bethune de conjecturer que le Nonce de Sa Sainteté à la Cour de Madrid s'étoit avancé plus qu'il ne falloit. Il en conclut que, quand même les Eſpagnols s'expliqueroient clairement, le Roi, loin de compter aſſez là-deſſus pour s'endormir ſur ſa paix avec leur Souverain, devoit continuer de ſe défier de lui & de ſes Miniſtres; parce qu'il n'avoit d'autre moyen d'être en aſſurance de leur part, que celui de vivre avec eux, comme avec des gens qui travailleroient à abaiſſer par toutes les voies poſſibles la Maiſon de France, la ſeule en état de met-

tre obstacle à leurs vastes desseins, & d'arrêter le cours de leurs succès. 1603.

Bethune parla ensuite au Pape de l'entreprise de Geneve, & dit : je crains fort que mon Maître ne puisse plus résister à tant d'aiguillons qui le pressent, de réprimer une fois pour toujours la pétulance du Duc de Savoie. Ce Prince, non content de corrompre les Sujets du Roi, a voulu multiplier les offenses à son égard, par l'attaque brusque d'une Ville, non-seulement comprise dans le Traité de Vervins, mais que la France protege d'une façon particuliere. Ce dernier attentat sera, je crois, extrêmement sensible à l'ame de mon Maître : je n'ai aucun ordre de sa part d'en porter plainte à Votre Sainteté : j'en fais mention seulement, parce que le devoir de ma dignité m'o-

blige de lui représenter que c'est
1603. une transgression manifeste de la paix, pour le maintien de laquelle Elle est si zelée. Il n'y a rien de gâté, répondit le Pape: Geneve n'est point tombée au pouvoir d'autrui. Une bonne intention, répliqua Bethune, mérite récompense, & une mauvaise est digne de châtiment. La tentative du Duc de Savoie suffit pour le rendre coupable. Malgré les bons offices de Votre Sainteté, ce Prince n'aura jamais de repos, qu'il n'ait suscité la guerre entre les deux Rois. Je l'en empêcherai, de tout mon pouvoir, reprit le Pape; & s'il ne veut être plus sage à l'avenir, qu'il n'a été par le passé, nous l'abandonnerons. Les Ministres du Roi Catholique n'ont eu aucune part à l'entreprise de Geneve; & le Duc ne s'est servi, pour la faire,

ni des Eſpagnols, ni des Napolitains, qui ſe trouvoient dans ſes Etats; parce qu'ils s'en ſont excuſés ſur ce qu'ils n'avoient pas d'ordre du Comte de Fuentes. 1603.

Bethune dit au Pape, dans le même entretien : mon Maître a une autorité ſi pleine ſur ſes Sujets; il poſſede ſi fort leur reſpect & leur amour, qu'il ne s'eſt trouvé dans ſes Etats, où les Huguenots ſont en grand nombre, aucun endroit qui ait voulu donner aſile au Duc de Bouillon, quoique Chef de ce Parti. Cela ſuffit pour éteindre dans le Roi Catholique, le Duc de Savoie & autres, l'eſpoir de nuire à la France par des menées & des révoltes. Le Comte de Barrault eſt ſur le point de partir pour l'Eſpagne. Mon Maître, en l'envoyant vers le Souverain de cet Etat, veut achever

1603. de montrer à l'Univers combien il a d'égard aux bons offices de Votre Sainteté & au bien de la Chrétienté. Malgré tous les ſujets de reſſentiment qu'il a reçus, il eſt bien-aiſe de donner ce nouveau témoignage de ſon amour pour la concorde.

Je ſuis ravi, dit le Pape, de cette excellente diſpoſition du Roi. J'ai une obligation infinie à Sa Majeſté d'une déclaration ſi généreuſe de ſa part, qui ſuffit pour mettre la Chrétienté à l'abri de nouveaux malheurs. Parmi les défiances extrêmes qui obſedent les deux partis, je n'irai point examiner lequel a donné à l'autre de plus juſtes ſujets de plaintes, parce qu'il les deſavoueroit. Je crois d'ailleurs qu'il ne ſerviroit de rien, d'en venir à un pareil éclairciſſement pour entretenir la paix. Je ſuis ſeulement d'avis

que chacun d'eux s'abstienne de soutenir les ennemis de l'autre ; la France, de secourir les Hollandois, & l'Espagne, de tramer des machinations pour la ruine de la France. Si l'on veut même couper racine à tous les mécontentemens réciproques, il faut que les deux Rois se lient par le mariage du Dauphin avec l'Infante, nœud plus étroit que ne l'a été le Traité de paix. On peut en rendre la promesse irrétractable par des écrits, des ôtages & des sermens. Il n'y a point de difficulté, je pense, qu'on ne puisse lever, quelque grandes qu'on ait voulu me représenter celles qui s'offriroient, avant qu'il s'accomplît. Dans la confiance que j'en ai, je vous prie, Monsieur l'Ambassadeur, d'en écrire au Roi. 1603.

Je regarde, répondit Bethu-

1603. ne, la propoſition du mariage du Dauphin avec l'Infante, comme ſincere de la part de Votre Sainteté, & comme ſuſpecte, de celle des Eſpagnols. Je ſuis perſuadé qu'ils ne la font, que pour endormir mon Maître & le prendre plus facilement au dépourvu, par la pourſuite de leurs machinations dans ſes Etats. Je ne laiſſerai pourtant pas de lui écrire ſur cet objet d'après l'avis de Votre Sainteté. Mais je ſerois infiniment flatté qu'Elle voulût déclarer ſi cette ouverture provient uniquement de ſon zele ardent pour la paix, ou de quelque inſtigation étrangere. Le Roi Catholique, reprit le Pape, ne m'en a ni écrit ni fait parler; l'ouverture m'en eſt venue de ſes principaux Miniſtres, ſur la parole deſquels je puis compter comme ſur la ſienne pro-

pre. Si la paix eſt utile à la France, elle eſt néceſſaire à l'Eſpagne dans l'état où elle ſe trouve. Quantité d'humeurs vicieuſes fermentent dans ces divers Royaumes. Le Portugal & l'Arragon paroiſſent diſpoſés à la révolte. Tout cela ſert d'autant plus à me perſuader que le Roi Catholique eſt porté pour le mariage de ſa fille avec le Dauphin ; & je vous prie de nouveau, Monſieur l'Ambaſſadeur, d'en écrire à votre Maître. 1603.

Bethune marquoit au Monarque, que c'étoit à Sa Majeſté à ſe réſoudre de cultiver cette négociation, ſi Elle la jugeoit utile à ſes affaires ; & que dans le cas où Elle y prêteroit l'oreille, il falloit qu'Elle demandât les avantages que les occaſions dicteroient ; & que, ſelon la perſuaſion du Pape, les Eſpagnols

ne manqueroient pas de lui accorder, vu le besoin qu'ils avoient de la paix. Ce ne sont plus, continuoit-il, des personnes d'une condition privée (sujettes par conséquent à être désavouées), qui proposent le mariage du Dauphin avec l'Infante : c'est le Pape lui-même, auquel on ne peut pas dire, comme à un autre, qui vous en a parlé. Enfin quel que soit le motif qui porte les auteurs de cette proposition à la faire, elle ne peut, je crois, que donner beaucoup de réputation aux affaires de Votre Majesté.

1603. Cependant Bethune se plaignit au Pape par ordre du Roi, de la tentative du Duc de Savoie sur Geneve : plainte qu'il n'avoit d'abord faite, que de son propre mouvement. Il lui dit que son Maître étoit irrité à l'excès contre un Prince téméraire, qui compensant

compenſant mal ſes forces & celles d'autrui, ſeroit peut-être le premier à porter la juſte peine d'avoir troublé la paix, ſi elle venoit à ſe rompre. Le Duc, répondit le Pape, loin de m'avoir inſtruit de ſon deſſein ſur Geneve, n'en a pas même fait part aux Eſpagnols : étonnante conduite, mais qui l'eſt d'autant moins de la part de Charles-Emmanuel, qu'il fait tout d'une maniere pleinement contraire à la raiſon; cachant ce qu'il devroit dire, & révélant le plus ſouvent ce qu'il devroit taire. Je vous confie ceci, Monſieur l'Ambaſſadeur, ſous le ſceau du ſecret. J'eſpere mettre, à l'avenir, un ſi bon frein aux inquiétudes d'Emmanuel, qu'il ſera forcé de redevenir ſage malgré lui. Je ne ſaurois trop louer la prudence & la modération du Roi. Je reconnois que, ſans lui, 1603.

1603. le repos de la Chrétienté seroit très-peu durable. En revanche, il lui donnera moyen de purger plus aisément ses Etats, des humeurs vicieuses qui s'y trouvent; & je lui aurai, en mon particulier, une obligation infinie, de l'avoir maintenu. Le mariage du Dauphin avec l'Infante, est le seul remede salutaire pour réconcilier les esprits. En avez-vous écrit au Roi, Monsieur l'Ambassadeur, comme vous vous étiez chargé de le faire?

Béthune fit part au Cardinal Aldobrandin, de l'entretien qu'il avoit eu avec le Pape, & dit: que ç'avoit toujours été la coutume des Espagnols, de tenir deux cordes à leur arc: qu'ils faisoient traiter par d'autres, afin que n'engageant point la parole de leur Roi, ils pussent interrompre les négociations quand ils le jugeroient utile pour leurs

intérêts. Le Cardinal répondit : lorſque je me rendis à Ferrare, pour la remettre ſous la dépendance immédiate du Saint Siege, le Duc Céſar m'envoya demander ſi j'avois un plein pouvoir pour traiter de cette affaire. Je me contentai de l'aſſurer que tout ce que je lui promettois lui ſeroit tenu. Vous devez comprendre par-là, Monſieur l'Ambaſſadeur, ce que je veux vous dire, touchant la propoſition faite par le Pape, du mariage du Dauphin avec l'Infante. Béthune croyoit donc que le Pape avoit parole du Roi d'Eſpagne de la faire, mais que le ſeul motif de la bienſéance étoit cauſe qu'il ne le déclaroit pas. Il ſavoit en même tems que la réponſe de ſon Maître obligeroit ſans délai ce Pontife à s'expliquer d'une maniere claire. 1603.

Le Cardinal d'Oſſat approu-

voit fort le mariage du Dauphin
1603. avec l'Infante. Il avoit néanmoins de la peine à se persuader que les Espagnols consentissent sincérement à une alliance qui pouvoit un jour faire de l'Espagne une Province de la France. On a observé, disoit-il, jusqu'à présent, qu'ils ont presque toujours marié leurs Princesses à ceux de la Maison d'Autriche, dans la seule vûe d'y conserver leurs immenses possessions. Il faut encore quinze ans au moins, avant que le mariage proposé puisse se consommer. Dans ce long intervalle, il peut survenir des contretems, capables d'en empêcher l'effet, ou d'en colorer le dédit. Si le Roi d'Espagne obtenoit du Ciel trois ou quatre Princes, il tiendroit peut-être sa parole. Mais je crois que maintenant il n'en fait faire l'ouverture, que parce qu'il vit en

aſſurance de la part du Roi de France, & qu'il cherche à s'y mettre de quantité d'autres endroits, d'où il craint. Ce n'eſt point témérité de penſer qu'il veut endormir le Monarque, afin de le mieux ſurprendre. Mon avis eſt cependant qu'on prête l'oreille à la propoſition de ce mariage, & qu'on paſſe même le contrat ſi les Eſpagnols veulent s'avancer juſques-là. Le Roi ne ſauroit courir aucun riſque en celà; pourvu qu'il ſe tienne ſur ſes gardes toujours avec une égale attention. Du reſte, le Dauphin ne peut trouver dans toute la Chrétienté, de parti égal à celui qu'on propoſe. Cette alliance fourniroit au Roi un prétexte plauſible pour diſcontinuer de donner des ſecours aux Hollandois, & moyen d'éprouver ſi les Eſpagnols, loin de continuer de cabaler dans ſes Etats, ſe

1603.

1603. comporteroient envers lui, comme il faisoit à leur égard.

Cette Nation méprise si fort les autres, que, quoique son Roi soit encore enfant, qu'il n'ait donné aucun signe d'idées relevées, & qu'il se trouve environné d'embarras, elle le regarde comme l'arbitre, & pour ainsi dire, le Maître de la Chrétienté. Ils traitent de sacrilege, quiconque imagineroit dans l'Univers, un Prince en état d'aller de pair avec le leur en quoi que ce fût.

Le Duc de Savoie & le Comte de Fuentes ont une si folle inclination pour la guerre, qu'ils en font leur souverain bonheur, sans considérer qu'elle pourroit être cause de leur ruine & de celle de l'Espagne. Pour s'acquérir de la réputation parmi les Catholiques, ils ourdissent leurs trames, de maniere à faire re-

tomber sur la France, l'odieux de l'infraction des Traités : ce qui n'eût pas manqué d'arriver, si Geneve eût été prise, & que le Roi fût allé au secours de cette Ville, en horreur à la Catholicité, à cause de sa détestable héréfie. 1603.

Le Nonce à la Cour de France (*a*) exhorta Henri à prendre, pour le bien général de la Chrétienté, les moyens marqués dans un Bref, qu'il lui présenta de la part de Sa Sainteté. Il l'assura de la persuasion sincere où étoit ce Pontife, que le Roi Catholique desiroit vivre à l'avenir avec lui, dans une parfaite intelligence. Il n'omit point l'article concernant la pacification des Pays-Bas, non plus que celui qui regardoit la succession au Trône

(*a*) Barberin, neveu du Pape. Voyez ci-devant.

1603. d'Angleterre. Le Roi remercia affectueusement le Pape, de sa sollicitude pastorale pour le repos commun. Je n'ai jamais douté, dit-il au Nonce, du zèle de Sa Sainteté. Mais il faut que je m'assure, d'une maniere indubitable, de celui du Roi d'Espagne; & que ce Monarque me prouve par les effets, qu'il veut le bien que Sa Sainteté desire. Je ne la fatiguerai point par l'inutile répétition des justes sujets de plaintes qu'elle a déjà entendus de ma part, contre Philippe & ses Ministres. J'ai répondu à celles de ce Prince, en confessant avec ingénuité ce dont on m'accusoit avec quelque raison apparente. Loin de m'imiter, il s'est obstiné à nier toutes les trames ourdies dans mes Etats, pour soulever mes Sujets. Le véritable moyen de parvenir à une sincere réconciliation, est qu'il

Dépêches du Roi, du 16 de Janvier 1603.

avoue ingénument ſes torts à mon égard, qu'il m'en faſſe raiſon ſans détour, & que nous établiſſions de meilleures meſures pour l'obſervation des choſes convenues par le paſſé, leſquelles je promets d'obſerver avec une droiture ſans réſerve. Le différend du Marquiſat de Saluces, non décidé par le Traité de Vervins, & les rigueurs exercées à l'égard des François en Eſpagne, ont accru les défiances & produit la guerre de Savoie. 1603.

Depuis le Traité de Lyon, la conduite du Duc & celle du Comte de Fuentes ont eu ce grand nombre de ſuites fâcheuſes que tout le monde ſait, & que j'ai reſſenties plus que perſonne, dans la partie la plus vive de mon ame. Durant ces injures, j'ai eu ſoin d'entretenir mes amis & mes alliés, pour m'en ſervir dans le beſoin où je me

1603. trouvois : besoin qui renaîtra bientôt infailliblement. La tentative de Geneve redouble ma crainte, & me persuade qu'il est désormais tems de mettre la main à l'œuvre, si l'on veut soustraire la Chrétienté aux maux dont elle est menacée. Je crois très-nécessaire de pourvoir aux moyens de ramener à la droite voie, l'esprit égaré du Duc, de fixer son inquiétude naturelle, & de le forcer à tenir des promesses, de l'observation desquelles il fait si peu de cas : autrement il sera toujours la pierre de scandale. Si l'on consent à l'emploi de ces remedes, on peut se promettre la durée de la paix.

Avant que de me détacher de la Reine d'Angleterre, des Hollandois & de mes autres Alliés, comme le Pape propose, il faut que je sois entierement sûr de

l'amitié du Roi d'Eſpagne. Mais comment puis-je l'être, ſi le Duc a toujours le pouvoir de violer les Traités, & que ce Monarque accoure à ſon ſecours, comme il a coutume de faire? La raiſon veut donc qu'on me donne de bons gages de l'obſervation des accords qui ſeront établis, afin que je n'aye pas ſujet de me repentir bientôt d'avoir inconſidérément abandonné mes Alliés. 1603.

Tout cela demande de Sa Sainteté, une juſte conſidération, & qu'on faſſe donner à chacun une ſûreté ſuffiſante, pour rendre la réunion des eſprits parfaite. Je promets d'y contribuer, autant que le Pape peut deſirer de moi. J'ai envoyé un Ambaſſadeur en Eſpagne, dans la ſeule vûe de lui faire plaiſir, malgré les derniers troubles & la tentative de Geneve. Je reconnois, comme Sa Sainteté, que je puis

retirer un grand avantage de l'a-
1603. mitié du Roi Catholique, pour ma personne, mes enfans & mes sujets ; & je pense que la Maison d'Autriche compte trouver une égale utilité dans la mienne. Mais la pacification des Pays-Bas me paroît une œuvre beaucoup plus difficile, que d'autres ne se la figurent ; à cause que la puissance des Hollandois sur terre & sur mer, prend chaque jour de nouveaux accroissemens. Je crois donc très-nécessaire, pour faciliter la concorde, d'accommoder d'abord cette affaire. Je promis mon entremise à l'Amirante d'Arragon, qui me la demanda de la part de l'Archiduc, lorsqu'il passa par Paris.

Le Nonce à la Cour de France marquoit au Pape, qu'il trouveroit dans le Roi, une pleine disposition à seconder les desirs de

Sa Sainteté sur cet article. Mais le Pontife, dans sa réponse, n'ayant rien fait dire à Henri, de la proposition pour le mariage du Dauphin avec l'Infante, donna quelque soupçon au Monarque, qu'elle n'eût trouvé de la part des Espagnols quelque difficulté, ou du moins quelque refroidissement. Il chargea cependant Bethune de le dissimuler, en lui écrivant que, dans pareilles affaires, la prudence demandoit de plus écouter, que parler. Peu de tems après, le Nonce présenta au Roi, un second Bref de la même teneur du premier, auquel ce Monarque ne crut pas devoir répondre, pour ne pas répéter inutilement les mêmes choses. 1603.

Le Pontife qui appréhendoit sincérement une nouvelle rupture entre les deux Couronnes, redoubloit de soins pour les enga-

1603. ger à se conduire différemment du passé. Henri, dans qui le Traité de Lyon avoit dissipé les défiances que l'indécision du différend au sujet du Marquisat de Saluces y avoit mises, étoit persuadé que, si le Pape pouvoit venir à bout de calmer l'inquiétude naturelle du Duc de Savoie, les nouveaux ombrages entre les partis cesseroient bien-tôt; pourvu qu'on fût assuré d'un desir réel de la part du Roi d'Espagne, de se mettre à la raison.

Le Comte Martinengo Malpaga, Mestre de Camp Général du Duc, & d'un grand crédit auprès de ce Prince (*a*), lui écrivit de ne pas s'engager si avant avec les Espagnols; parce qu'ils ne se servoient de lui, que pour donner plus de relief à leurs affaires. Vo-

(*a*) Il étoit alors son Ambassadeur à Venise.

tre Altesse, lui marquoit-il, aura davantage leur estime, si elle ne se livre point aveuglément à leurs desirs. Mais Emmanuel, qui savoit la grieve offense qu'il avoit faite au Roi de France (*a*), & à qui le regret de la perte de la Bresse revenoit souvent dans l'esprit, ne vouloit point mécontenter le Roi Catholique, dont il sentoit qu'il avoit besoin. Il fit cependant répondre à Martinengo par la femme de ce Seigneur, de sonder la disposition du Roi de France à son égard; qu'en attendant, il retarderoit l'envoi des Princes ses fils à la Cour d'Espagne, du moins jusqu'au commencement d'Avril; qu'il se faisoit fort de ruiner les desseins que pouvoient avoir les Espagnols de recommencer la guerre; qu'enfin, s'il recevoit de 1603.

(*a*) Par sa complicité avec Biron.

France quelque nouvelle favo-
1603. rable, il montreroit à l'Univers, ce qûe valoit un Duc de Savoie.

Martinengo, très-attaché à cette Couronne, représenta à du Fresnes Canaye, Ambassadeur de Henri à Venise, que ce Monarque ne pouvoit mieux se venger de toutes les menées des Espagnols, ni plus promptement détruire leur réputation & leurs espérances, qu'en détachant d'eux le Duc de Savoie. Ce Prince, ajouta-t-il, incapable de modération, se porte toujours aux extrémités. Il a un desir ardent de se venger, par la neutralité, des indignités qu'il a souffertes de la part du Roi Catholique; de profiter de ses dépouilles; & de trouver par ce moyen, ce qu'il s'étoit vainement promis de son amitié. Toute l'Italie est devenue Espagnole, dès qu'il s'est tourné du côté de

de l'Eſpagne; elle redeviendra Françoiſe, dès qu'elle verra qu'il panche pour la France. Il ne tient qu'à votre Maître de tirer le Duc, de l'embarras où il s'eſt mis, & d'en faire un auſſi fort appui de ſon Trône, qu'il en a été juſqu'à ce jour l'ennemi conjuré. Il eſt queſtion de ſavoir ce que ce Monarque veut faire pour lui. Le Duc tire de l'Eſpagne, environ trois cens mille écus par an. Dès qu'il ſera ſur le point de redevenir neutre, la moitié de cette ſomme lui ſera ſupprimée. La raiſon demande donc que votre Maître l'indemniſe, s'il veut le gagner, & faire de ſes Etats un rempart redoutable contre toutes les tentatives du Roi Catholique, & un vigoureux appui pour ſes enfans.

Le Duc, répondit l'Ambaſſadeur de France, prétend, du premier abord, recouvrer les

bonnes graces de mon Maître, tenir le parti de la neutralité, & savoir ce qu'on veut faire pour lui. Ce Monarque n'achetera pas si cher, je pense, l'amitié d'un Prince, à qui la neutralité est sans comparaison plus nécessaire qu'à la France. Je suis persuadé que le Duc ne propose des conditions, que pour tirer de la bouche de notre Souverain, quelque parole dont il puisse se servir, pour se faire valoir davantage auprès du Roi Catholique. Je vous exhorte donc à lui conseiller de garder un exact équilibre entre les deux Couronnes, & d'envoyer quelqu'un à mon Maître, pour excuser sa tentative sur Geneve.

Fin du premier Volume.



